

**LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE  
DES POSTES DE PÊCHE DU QUÉBEC**



Document remis à la Direction du Patrimoine et de la Muséologie  
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Mars 2010

Françoise NIELLON  
archéologue consultant

**ISBN : 978-2-550-59547-2 (PDF)**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>Le mandat</b>	<b>1</b>
<b>Le champ de l'étude</b>	<b>1</b>
<b>I. LES POSTES DE PÊCHE: CARACTÉRISTIQUES ET VARIANTES</b>	<b>3</b>
<b>Postes permanents/postes saisonniers</b>	<b>3</b>
<b>Entreprises individuelles/postes de Compagnies</b>	<b>3</b>
<b>Localisation des postes et infrastructures spécifiques</b>	<b>5</b>
<u>Les postes morutiers</u>	
<i>Le choix de l'emplacement</i>	5
<i>Les infrastructures de base</i>	7
<u>Les stations baleinières</u>	
<i>Le choix de l'emplacement</i>	10
<i>Les infrastructures de base</i>	11
<u>Les postes au loup-marin en Basse-Côte-Nord</u>	
<i>Le choix de l'emplacement</i>	13
<i>Les infrastructures de base</i>	14
<u>les infrastructures reliées à la production</u>	
<u>bâtiments résidentiels et dépendances</u>	
<u>Des postes pour la pêche au béluga et la pêche au morse?</u>	
<i>La pêche au béluga</i>	17
<i>La pêche au morse</i>	18
<b>II. L'ÉTAT DE LA RECHERCHE</b>	<b>20</b>
<b>Les résultats en nombre</b>	<b>20</b>
<b>La répartition géographique des sites</b>	<b>23</b>
<b>La répartition par ressource exploitées, types d'exploitation</b>	<b>24</b>
<b>et périodes couvertes</b>	
<b>III. 3 ÉTUDES DE CAS</b>	<b>26</b>
<b>Pabos</b>	<b>27</b>
<u>Le site et les objectifs du projet archéologique</u>	27
<u>L'établissement: l'organisation spatiale selon les vestiges</u>	28
<u>structuraux</u>	

<u>L'établissement: la vie quotidienne selon les assemblages archéologiques</u>	30
<u>Le réseau d'approvisionnement du poste: la provenance des céramiques</u>	33
<b>Paspébiac</b>	<b>36</b>
<u>Le site et les objectifs du projet archéologique</u>	36
<u>L'intervention sur le terrain</u>	37
<i>L'établissement de la Charles Robin &amp; Company</i>	38
<u>le potentiel archéologique du terrain</u>	39
<u>la collection</u>	40
<i>L'établissement de la Le Boutillier Brothers</i>	40
<u>le potentiel archéologique de l'établissement</u>	41
<u>la collection</u>	42
<b>Brador</b>	<b>46</b>
<u>Les interventions archéologiques</u>	46
<u>L'organisation de l'espace</u>	48
<u>L'utilisation du secteur sud</u>	49
<u>La collection: les activités dans le secteur résidentiel des maîtres</u>	51
<u>La provenance des céramiques au régime français</u>	53
<b>CONCLUSION</b>	<b>56</b>
<b>Bibliographie: ouvrages cités et principaux textes utilisés</b>	<b>57</b>
<b>Annexes</b>	
1. Liste des biens inscrits au RPCQ en rapport avec la pêche	61
2. Liste des sites de l'ISAQ avec fonction «pêche»	62
<b>Tableaux</b>	
1. Liste des sites archéologiques identifiés comme poste de pêche	21
2. La collection de Pabos: répartition des objets par secteurs et grandes catégories fonctionnelles	31

3. Pabos: répartition par secteurs des objets à fonction alimentaire	32
4. Pabos 1730-1760: l'origine géographique des céramiques	33
5. Brador 1710-1760: l'origine géographique des céramiques	54

### Illustrations

Sources: à l'exception des n<sup>os</sup> 3, 5, 6 et 7, les dessins et photos de toutes les figures sont tirés de reproductions ou d'originaux déposés au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

- Figure 1 Le Banc de Paspébiac en 1866: les établissements de la Charles Robin & Co et de la Le Boutillier Brothers, vus par Thomas Pye.
- Figure 2 La pêche à la morue; les infrastructures de l'établissement de la Le Boutillier Brothers à l'Île à Bois.
- Figure 3 La pêche à la morue dans la baie de Blanc-Sablon et la pêche au loup-marin dans la baie de Brador au régime français (ca 1735) (Paris, Bibliothèque nationale, Cartes et plans, S.H.M. 124-4-3).
- Figure 4 La pêche au loup-marin en Basse-Côte-Nord; vestiges dans l'archipel d'Harrington et sur l'île du Gros Mecatina.
- Figure 5 La pêche à la baleine; le fourneau à trois foyers de l'Anse à la Cave (photo D. Lalande).
- Figure 6 La pêche au béluga à Kamouraska (ca 1729) (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, cartothèque, B913 f°9).
- Figure 7 Les échoueries de morses aux îles de la Madeleine en 1765 (carte: reproduit de *Histoire des îles de la Madeleine*, IQRC, p.79; tableau: P. Dumais et G. Rousseau dans *Les Micmacs et la mer*, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, p.86).
- Figure 8 La baie du Grand Pabos; localisation des sites archéologiques de la Pointe de Pabos Mills et de l'Île Beau Séjour.
- Figure 9 Localisation des fouilles sur la Pointe de Pabos Mills (DbDe 5) et sur l'Île Beau Séjour (DbDe 6).
- Figure 10 Pabos: les traces ténues des vestiges; sites du manoir de l'Île et de la maison de pêcheur n°2 sur la Pointe.
- Figure 11 Pabos: la diversité de l'approvisionnement céramique de l'établissement, l'exemple des grès.
- Figure 12 Paspébiac: plan-masse des interventions archéologiques.

- Figure 13 Le Banc de Paspébiac en 1870: transcription du plan établi par P. Murrison.
- Figure 14 Paspébiac, l'établissement de la Le Boutillier Brothers; les traces de l'occupation de la Compagnie à ses débuts: vestiges retrouvés au nord du grand entrepôt (le «BB»).
- Figure 15 Paspébiac, l'établissement de la Le Boutillier Brothers, zone de la Huilière: artefacts reliés à la 1<sup>ère</sup> occupation de la compagnie.
- Figure 16 Brador, site EiBh 34: plan-masse des interventions archéologiques.
- Figure 17 Brador, secteur au sud du ruisseau: relevé du site effectué pour R. Lévesque en 1968, 1<sup>ère</sup> année de ses interventions.
- Figure 18 Brador: le dégagement en 1982 des fouilles des années 1968 et suivantes; les vestiges de la grande maison en EiBh 34-1.
- Figure 19 Brador, secteur EiBh 34-5: plan et vestiges en 5D d'une maison avec foyer et appentis datant du régime français.
- Figure 20 Brador: artefacts caractéristiques.



## **INTRODUCTION**

### **Le mandat**

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a pris l'initiative de proposer l'inclusion des biens archéologiques dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. C'est dans ce cadre que la Direction du patrimoine et de la muséologie a initié une série d'études concernant différents volets du patrimoine archéologique du Québec. Notre mandat concerne une composante spécifique de celui-ci: les postes de pêche.

Nous devons donc tout d'abord examiner ce qu'est un poste de pêche et quelles en sont les variantes. Puis le point sera fait sur l'état de la recherche archéologique sur cette classe de biens patrimoniaux par le biais de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Enfin, l'étude particulière des travaux archéologiques menés sur deux sites en Gaspésie (Pabos et Paspébiac) et un site en Basse-Côte-Nord (Bradour) devrait permettre de cerner le potentiel de ce type de recherche en en précisant les apports.

### **Le champ de l'étude**

L'étude concernera uniquement les lieux reliés à la pêche commerciale. Est donc exclu ce qui a trait à la pêche de subsistance, à laquelle de tout temps, tous les riverains du fleuve se sont adonnés. Ne sont pas non plus pris en considération les camps ou pourvoieries de la pêche de loisir qui, dès le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, font leur apparition ici et là.

Est commerciale la pêche qui fournit à ceux qui la pratiquent une source de revenus essentielle, si non unique. De plus, s'agissant de postes, n'est ici concernée que la pêche dite «sédentaire», c'est-à-dire celle dont le traitement des prises a lieu à terre. Toutes les espèces concernées par cette sorte de pêche sont migratrices: qu'il s'agisse de mammifères marins ou de poissons de fond, que les animaux se déplacent en bancs, en troupeaux ou

seuls, leur passage dans une zone donnée se situe dans un laps de temps limité. Au mieux, une même espèce fréquentera-t-elle un même secteur à deux reprises au cours d'une année, dans un aller-retour entre les deux extrémités d'un trajet. Ce caractère saisonnier de la pêche a bien évidemment des répercussions majeures sur la physionomie des postes comme sur la façon dont on y vit.

Enfin, nous nous limiterons dans le temps à l'époque préindustrielle, soit à celle qui précède les années 1870-1880. Dans ces années-là, différentes crises affectent le marché des principales ressources alors exploitées, le loup-marin tout d'abord, puis la morue, et l'économie des pêches subit de profondes transformations; celles-ci se répercutent sur l'existence même des postes et, dans certains cas, entraînent une réorientation vers de nouveaux produits.

## I) LES POSTES DE PÊCHE: CARACTÉRISTIQUES ET VARIANTES

### Postes permanents/postes saisonniers

Du caractère saisonnier de la pêche, il s'en suit que la classique distinction postes saisonniers/postes permanents n'a qu'une valeur toute relative. En fait, rares ont été les postes totalement saisonniers et tout aussi rares les postes totalement permanents. Un poste sera dit permanent lorsque les infrastructures bâties par leur propriétaire sont utilisées par lui d'année en année, mais elles ne le sont que saisonnièrement, quelques mois durant; de même, ceux qui y travaillent le quittent la saison finie: n'y demeurent au mieux que quelques personnes. Le poste «permanent» fonctionne donc essentiellement comme le poste «saisonnier»: la fonction «résidentielle» de l'établissement disparaît en même temps que sa fonction «lieu de production». Qu'en dehors de la saison de pêche, les «résidants» émigrent à 1, 10, 100 ou 1000 kilomètres de leur lieu de travail ne change rien à cette caractéristique essentielle du poste de pêche et, s'il y demeure quelques personnes la saison finie, le lieu n'est toutefois plus alors un poste de pêche.

### Entreprises individuelles/postes de Compagnies

Qu'un poste ait été établi suite à l'initiative d'un particulier ou à celle d'un groupe d'individus en société, affecte les moyens mis en œuvre, donc l'ampleur de l'entreprise et, par voie de conséquence, la physionomie même du poste.

Dans la 1<sup>ère</sup> catégorie, que nous sachions, n'entre aucun des postes de pêche en fonction du début du 16<sup>ème</sup> siècle jusque vers 1660: la pêche aux Iles de la Madeleine, en Gaspésie et sur la côte nord du golfe est alors une pêche exclusivement métropolitaine, plusieurs armateurs détenant des parts dans le voyage de pêche d'un navire donné. Il s'agit de pêche à la morue et de capture de mammifères marins (baleines franches, morses).

À partir des années 1660, les entrepreneurs canadiens commencent à s'intéresser aux activités de la pêche commerciale; l'initiative en revient à

F. Bissot, qui établit des postes sur l'île aux Œufs et aux Sept îles. Créés dans le cadre de l'octroi d'une seigneurie ou d'une concession en jouissance pour un terme fixé, ces postes de pêche seront en activité jusqu'à la Conquête. Le titulaire opère en association avec 1 ou 2 personnes de sa parenté ou avec un négociant de Québec qui assure l'approvisionnement du poste et l'écoulement de la production. Dans un cas toutefois, ce rôle est dévolu directement aux agents à Québec d'une compagnie métropolitaine<sup>1</sup>. Ainsi fonctionnent en Gaspésie une douzaine de postes de pêche à la morue; il s'agit surtout de Matane, Ste Anne des Monts, Mont-Louis et Grand Étang sur la rive laurentienne de la péninsule, Gaspé (Penouille), la Malbaie et Percé sur sa rive Est, Grande Rivière et Pabos à l'entrée de la baie des Chaleurs. Appartiennent à cette même catégorie les postes de pêche au phoque du Groenland établis sur la Basse-Côte-Nord après 1700: Nantagamiou, Gros Mecatina, Chicatica et Brador pour ne citer que les principaux. Quant aux Iles de la Madeleine, les seigneurs successifs de l'archipel y font pratiquer tout à la fois la pêche à la morue, la capture du morse et celle du loup-marin, mais ces activités sont dispersées en maints endroits et on pourrait dire que c'est l'archipel lui-même qui forme pour eux un poste de pêche. Dans le même temps, la pêche métropolitaine perdure, exclusivement axée maintenant sur la morue. En Gaspésie, sur la «côte de Gaspé» (du cap des Rosiers au cap d'Espoir), elle y a même en principe priorité sur la pêche canadienne pour le partage des grèves.

Lors de la Conquête, les établissements canadiens sont totalement détruits en Gaspésie et à Mingan/Anticosti, tandis que les titulaires des postes de la Basse-Côte-Nord sont dépossédés de leurs titres. Leur succèdent deux nouvelles formes d'entrepreneuriat en société: les compagnies anglo-normandes dans le domaine de la pêche à la morue et, dans celui de la pêche au loup-marin, la Compagnie du Labrador. Dans les deux cas, ces Compagnies détiennent un monopole de fait sur le commerce de la ressource qu'elles exploitent. Mais les Iles de la Madeleine, où le nouveau seigneur défend vigoureusement ses privilèges, échappent aux unes comme à l'autre. La Compagnie du Labrador utilise les mêmes postes que les concessionnaires précédents et en crée sans doute quelques autres (Petit Mecatina, Ile Saint-Augustin, Bonne-Espérance). Quant aux compagnies jersiaises, au nombre de 3 à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, deux

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la Société du Canada, de Rouen.

en Gaspésie, une dans le détroit de Belle-Isle, elles se multiplieront bientôt et chacune étendra peu à peu son réseau de postes morutiers. En Gaspésie, elles reprendront d'anciens établissements comme Percé et en ouvriront d'autres. Puis, à partir des années 1860, elles étendront leurs activités à la côte nord du fleuve et c'est bientôt une douzaine d'établissements jersiais qui l'occuperont de Moisie à Natashquan, petits et grands. Ils sont gérés à partir du principal siège gaspésien de chaque Compagnie, par exemple Paspébiac pour la Charles Robin and Co (la CRC) et la Le Boutillier Brothers (la LBB).

Après 1820, date de la faillite de la Compagnie du Labrador et par suite celle de l'ouverture de la Basse-Côte-Nord à la libre exploitation des ressources, commence dans ce secteur l'époque des postes familiaux. Tout d'abord établie pour la pêche du seul loup-marin, chaque famille s'adonnera aussi par la suite à celle de la morue; celle-ci deviendra même, à partir des années 1860, sa principale source de revenus. Cette pluralité des ressources exploitées, sans compter un peu de hareng, de maquereau ou de saumon, engendrera l'établissement sur la côte d'une population permanente et, lorsque que la morue deviendra la pêche principale, la famille déménagera l'été sur les îles, au plus près des fonds; chaque famille utilisera alors deux postes, l'un et l'autre étant alternativement déserté. Tel est du moins le schéma général.

Aux îles de la Madeleine, le phénomène est un peu différent: le pêcheur madelinot se déplace, et souvent fort loin, en fonction du type de pêche qu'il pratique tour à tour, mais sans sa famille; il n'a qu'une résidence, sur l'île, mais celle-ci n'est pas à proprement parler un poste de pêche.

## **Localisation des postes et infrastructures spécifiques**

### Les postes morutiers

#### *Le choix de l'emplacement*

La morue est à peu près omniprésente dans le golfe St-Laurent en saison, soit, selon les zones, durant 2 à 3½ mois. Elle aborde les côtes lorsque viennent frayer sur le rivage le capelan ou le hareng dont elle se nourrit, mais elle

forme également des bancs compacts non loin au large en certains endroits, comme le banc des Orphelins au sud-est de l'île Bonaventure ou, près de la côte nord du fleuve, le banc de Natashquan ou celui de Mecatina. Ce n'est donc pas tant la proximité de la ressource qui déterminera l'emplacement d'un poste morutier que la disponibilité d'une grève propice au séchage de la morue.

Il y faut de préférence une grève en pente, exposée au nord-est: alors, le soleil ne brûlera pas la morue préalablement tranchée, soit celle dont on aura ôté tête, viscères et épine dorsale, et légèrement salée. Une telle orientation la préservera également des vents humides du sud-ouest qui en empêche la dessiccation lente et progressive. S'ajoute à ces exigences la question primordiale du support qu'offre une grève: roc nu, galets ou bien sable sur lequel il faudra édifier ces longs tréteaux de bois que l'on nomme «vigneaux». A priori, le séchage sur le sol, outre qu'il peut être impératif sur les côtes où le bois est rare et fort onéreux à amener, s'avère économique en termes de main d'œuvre puisqu'il n'y a rien à construire. Aussi de telles grèves étaient-elles de tout temps fort convoitées. Mais le séchage sur vigneaux, à cause sans doute de la ventilation par en-dessous qu'il permettait, procurait apparemment un produit de qualité supérieure. En fait, tout dépendait de la combinaison de deux facteurs: la disponibilité du bois et la taille moyenne des morues prises en un lieu donné; impossible en effet de sécher correctement sur roc nu ou galets une grosse morue, soit celle qui, au mille, donnera après séchage de 13 à 14 quintaux de 112 livres. Mais, par chance, la morue était petite (de 7 à 10 qx au mille) là où le bois était rare, c'est-à-dire au nord. En outre, la meilleure des grèves de galets nécessitait toujours quelques aménagements: nettoyage de toute mousse, algue ou saleté polluant le sol et, surtout, inévitable nivellement. Il n'empêche. Selon Nicolas Denys (1672), on n'hésita pas à transporter à Percé quantité de galets pour y construire une grève caillouteuse<sup>2</sup>. Et le séchage sur vigneaux ne dispense certes pas d'aménager la grève; la construction d'un poste de pêche à Magpie par la CRC en 1871 en témoigne éloquemment: pleins de dépressions et de monticules au naturel, par endroits très humides, rivage et arrière-plage devront être nivelés au prix de très longs efforts et même dallés ici et là pour faciliter le passage des brouettes lourdement chargées de morue<sup>3</sup>. Évidemment, plus la production du poste était importante, plus

---

<sup>2</sup> Cité par D. Lee, 1972: 54.

<sup>3</sup> Décrit par A. Lepage, 1988: 34-37, d'après la correspondance de Ph. Duval, en charge de la construction du poste, avec la CRC à Paspébiac.

l'espace nécessaire au séchage de la morue était considérable. Cet espace était ainsi évalué, en 1769, par un capitaine granvillais<sup>4</sup>:

«50 pieds quarrés de galet sont nécessaires pour la sècherie de la pêche de 5 hommes [i.e. 1 chaloupe]. Dans les graves en rances et vignaux il en faudroit au moins 100 pieds parce qu'ils ont le tiers du terrain perdu pour l'exploitation desdits vignaux et rances et que tout le terrain n'est pas praticable. Finalement j'estime que 40 pieds quarrés de galet doivent suffire dans les havres du nord de Terre-Neuve -où les graves sont en galets- mais qu'il en faudroit 100 dans les havres du sud où il y a fort peu de galets et où les graves sont montueuses»<sup>5</sup>.

Or un navire de pêche pouvait mettre en pêche jusqu'à 20 chaloupes et il était fréquent que 4 à 6 navires convoitent la même grève. C'est pourquoi la majorité des très nombreux règlements qui concernèrent la pêche sédentaire à la morue a trait, de fait, à l'attribution des grèves et seuls l'arpentage et le lotissement officiel des littoraux mettront fin aux querelles et contestations à cet égard.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, dans leurs postes de la baie de Blanc-Sablon, les compagnies jersiaises améliorèrent notablement le séchage au sol: elles firent aménager partout de grandes et spectaculaires plateformes de pierres, que la grève soit en galets (île à Bois, Figure 2), de roc nu (rive Est de la rivière) ou de sable (rive ouest); au pied de chaque plate-forme, des cercles de pierres non moins soigneusement agencées servaient de soubassement aux piles de morue qui y subissaient un dernier séchage.

### *Les infrastructures de base*

Quelque soit son importance, la structure principale d'un poste morutier est son «chaffaud»; il en est en quelque sorte le signe, le symbole, et c'est souvent lui seul qu'illustre sur une carte la représentation d'un poste (Figure 3). Il s'agit d'une longue jetée sur pilotis, dont la tête doit

---

<sup>4</sup> Cité par La Morandière, 1962: 168; ce capitaine, Pléville Le Pelley, avait fait partie comme mousse de l'équipage d'un navire venu en pêche dans la baie de Gaspé, à «Penouille», en 1738 et décrivit plus tard le pénible travail du séchage sur galets.

<sup>5</sup> «50 pieds quarrés» = 2500 pi<sup>2</sup> = 16,26m x 16,26m, soit 262,44m<sup>2</sup>; les «rances» sont des branchages de sapin étendus sur le sable pour en isoler la morue mise à sécher.

surplomber l'eau à toute marée, l'autre extrémité reposant sur le sol; les morues y sont débarquées et y subissent les premiers traitements. Voici comment cette structure est décrite par l'intendant de la Nouvelle-France, J. de Meulles, en 1686:

«On apelle chafaux ... un bastiment que l'on fait de perches au bord de l'eau, dont les deux tiers avancent dans la mer et sont soustenus par des traitteaux. Ce bastiment a la figure d'une grange fort longue couverte de perches et de branches de sapin; les costés sont aussy faits de cette manière, et on observe de mettre les branches si espoisses que le vent ny le soleil n'y puisse passer; ce bastiment a deux pignons comme une grange; on eslève ce chaffaux de six pieds de terre, et il n'y a aussy que des perches pour plancher qui sont assez grosses et les unes proches des autres; on y fait des trous pour jeter à la mer les testes et tripes de morües»<sup>6</sup>.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la tête du chaffaud reposera sur de solides caissons emplis de grosses pierres, tels qu'on peut encore en voir des vestiges un peu partout. Le tablier des chaffauds, comme celui des vigneaux, était démonté pour l'hiver.

Pour se loger, les pêcheurs ne disposaient le plus souvent que de simples cabanes de bois; n'étant utilisés qu'à la «belle saison», ces logements frustes pouvaient paraître suffisants. Ils étaient collectifs dans les grands établissements. Ainsi se présentait, selon N. Denys (1672), le logement d'un équipage:

«La cabane, c'est comme une halle couverte d'une voile de navire, les côtés garnis de branches de sapin. Il y a deux étages l'un sur l'autre où ils dressent leurs lits et couchent deux à deux. Le fond de leur lit est de cordages qu'ils maillent comme une raquette. Au milieu du lit on met une perche qui fait la séparation des deux hommes et qui empêchent qu'ils s'incommodent la nuit par leur poids qui autrement les ferait tomber l'un sur l'autre. Le lit est une paille d'herbes sèches et leur couverture est telle qu'il leur plait d'apporter. Le logement du capitaine est identique, mais il y a au milieu une cloison de perches

---

<sup>6</sup> J. de Meules, 1686, f°62r.

où l'on fait une porte qui ferme à clef: un côté sert pour mettre les victuailles et l'autre est là où est sa table et son lit»<sup>7</sup>.

Au 19<sup>ème</sup> siècle dans les stations jersiaises, ces logis dits «cookrooms» étaient certes moins rudimentaires, du moins quant à leur aspect extérieur: c'est ce qu'indique, pour la Gaspésie des années 1860, les nombreuses illustrations de Th. Pye<sup>8</sup>; mais V.A. Huard, décrivant à la fin du siècle l'établissement de la LBB à Rivière-au-Tonnerre note que ces grandes maisons: «à l'extérieur soigné ... sont moins finies à l'intérieur et ne sont pas divisées par des cloisons; l'étage supérieur sous le toit est un dortoir commun; le bas de la maison sert à la fois de cuisine, de réfectoire, et de salle commune»<sup>9</sup>. Comme à Paspébiac, les pêcheurs et ceux qui effectuent le travail à terre disposent de cookrooms séparés.

Mais dans les petits établissements canadiens, de tout temps, chaque logis saisonnier au poste même n'était bâti que pour accommoder une seule équipe de pêche (5 hommes) ou une seule famille; la cabane pouvait être de planches ou de pieux. De tels logis sont, par exemple, figurés sur le «Plan vue d'oiseau du MontLouis», exécuté vers 1699<sup>10</sup>.

Posé à l'extrémité du chaffaud côté terre, un seul bâtiment pouvait suffire à tous les autres besoins de l'établissement; on y salait la morue pendant quelques jours avant séchage à l'extérieur, on y entreposait toute sorte d'équipement la saison finie. Mais dans les grands établissements jersiais, bien d'autres structures s'ajoutaient à cet ensemble: ateliers d'artisans spécialisés, entrepôts spécifiques pour chaque catégorie de biens, un quai distinct de celui des pêcheurs pour débarquer/embarquer marchandises et production, etc... Les gravures de Th. Pye, particulièrement celles concernant Percé et Paspébiac, offrent de magnifiques vues de ces ensembles, commentées par l'auteur.

---

<sup>7</sup> Cité par La Morandière, 1962: 168-169.

<sup>8</sup> Th. Pye, 1867/1980: passim; pour Paspébiac: voir Figure 1, avec désignation des bâtiments sur la figure 13.

<sup>9</sup> V.A. Huard, 1897: 158-159.

<sup>10</sup> Reproduit in D. Lee, 1972: 47.

## Les stations baleinières

### *Le choix de l'emplacement*

La pêche à la baleine a longtemps été une pêche côtière. Une fois le navire ancré dans une baie bien abritée, il était désarmé et c'est en chaloupes que l'équipage partait procéder à la pêche, puis revenait au navire avec ses prises; après dépeçage de celles-ci, les graisses seront traitées à terre, dans une station fixe. Cette pêche était essentiellement le fait d'armateurs basés au pays basque.

Après la Conquête, cette pêche «on shore» disparaît peu à peu et la pêche est de plus en plus pratiquée en goélettes de faible tonnage, les ports d'attache étant situés de ce côté-ci de l'Atlantique: c'est la pêche «off shore»; les baleines sont repérées en mer, à partir de la goélette, deux chaloupes armées chacune de six hommes sont alors mises à l'eau et la capture commence; celle-ci achevée, le dépeçage de la baleine a lieu à bord mais non pas la fonte de la graisse en huile<sup>11</sup>. Cette opération, et donc la mise en barriques des huiles, pouvait être effectuée au port d'attache, auquel cas celui-ci constituait la station baleinière proprement dite; localisée de fait en zone habitée, il s'agira alors en quelque sorte d'un poste «éclaté»: la résidence de l'entrepreneur, celles de la main d'œuvre, sans compter la construction des goélettes et des baleinières et le façonnage des barriques, prennent place dans des lieux différents, éloignés du site de la fonte et de ses annexes. Tel est le cas de l'industrie baleinière au 19<sup>ème</sup> siècle dans la baie de Gaspé: l'entité que constituent les affaires d'un entrepreneur donné est composée d'éléments dispersés dans l'espace et la seule localisation des fours n'en permet pas la compréhension. Mais, lorsque les lois le permettaient, ou que les riverains le toléraient, ou que l'action en force l'emportait, le traitement des prises «off shore» pouvait être effectué à terre sur la côte la plus proche; c'était l'intérêt de l'armateur, car la graisse entreposée sur la goélette se conservait peu, ce qui aurait impliqué des retours au port d'attache assez fréquents. Dans ce cas, le «poste» se résumait à des foyers où la graisse était fondue en huile, utilisés quelques heures ou quelques jours seulement.

---

<sup>11</sup> S'agissant de la pêche dans le détroit de Belle-Isle et dans le Saint-Laurent, la fonte, semble-t-il, n'avait jamais lieu à bord de la goélette.

Du temps de la pêche côtière, la station devait évidemment être située à proximité du passage présumé des baleines. La baleine noire de l'Atlantique était l'espèce la plus recherchée, en raison surtout de son rendement en huile et en fanons; venant du sud, ces baleines arrivaient dans le golfe puis le détroit de Belle-Isle à la fin du printemps/début juillet et en repartaient fin août/début septembre. Les baleines boréales, dites aussi baleines du Groenland ou de la «grande baie» (détroit de Belle-Isle et son débouché dans le golfe) offraient à peu près les mêmes avantages; mais, quittant les zones arctiques et subarctiques qui constituaient leur habitat l'été, elles fréquentaient les parages du détroit vers la fin octobre, séjournaient là puis dans le golfe pendant plusieurs mois et hivernaient dans l'estuaire. D'après le témoignage de l'armateur basque qui avait obtenu le monopole de la pêche à la baleine dans le St-Laurent dans les années 1730 et jusqu'à la Conquête, ces mêmes baleines remontaient le fleuve et arrivaient dans l'estuaire en novembre, «vont mettre au monde leur petit dans l'eau saumâtre, entre Camouraska et Québec et disparaissent pour toujours au mois de mars pour retourner avec leur baleinon au Détroit de Davis»<sup>12</sup>. La capture des baleines de cette espèce impliquait donc d'hiverner dans les parages et d'établir un véritable poste à terre.

#### *Les infrastructures de base*

La documentation historique à l'égard des installations à terre des baleiniers dans le détroit de Belle-Isle, le golfe ou l'estuaire du St-Laurent, quelque soit l'époque concernée, se résume à quelques bribes éparses. C'est donc à la recherche archéologique qu'est due la quasi-totalité des connaissances actuelles sur le sujet. Or, à deux exceptions près, ces recherches n'ont concerné jusqu'à présent que les bases établies par les Basques au cours de la période 1580-1620 environ<sup>13</sup>.

Ces installations se composent essentiellement des foyers au-dessus desquels on procédait à la fonte du lard et d'ateliers utilisés par les tonneliers pour l'assemblage des barriques qui contiendront les huiles; de toute évidence, ces

---

<sup>12</sup> ANF, Marine, C<sup>5</sup> 49, n.p. et C<sup>5</sup> 60, f°169r, témoignage de Darragory, rapporté en 1783 par un ancien maire de Dieppe, lors d'une enquête pour relancer en France la pêche à la baleine.

<sup>13</sup> Deux exceptions: 1 des 2 sites de l'anse à la Cave, en Haute-Côte-Nord, est relié à une occupation basque du 18<sup>ème</sup> siècle, possiblement due aux frères Darragory; un site sur la rive nord de la baie de Gaspé, Penouille-6, est relié à l'activité baleinière des résidants au 19<sup>ème</sup> siècle.

ateliers avaient également une fonction domestique: on y préparait et consommait des repas.

Les fourneaux sont constitués d'un massif de maçonnerie de pierres liées à l'argile, évidé au centre pour recevoir le grand chaudron de cuivre où la graisse coupée en morceau est fondue; à l'avant, une ouverture devait permettre d'alimenter le foyer, dont la sole n'est constituée que de terre; la facture de la construction est rudimentaire et, en outre, pour ôter le chaudron en fin de saison, il fallait sans doute démolir plus ou moins l'avant du fourneau qui, de nos jours, est toujours écroulé. La particularité de ces fourneaux est qu'ils comportent souvent 2 ou 3 foyers, voire plus, juxtaposés côte à côte (Figure 5). Le tout était abrité sous un toit à pente unique, reposant sur des poteaux verticaux fichés en terre et calés par des pierres; cet abri ne comportait pas de parois latérales et la charpente du toit, souvent composée de fanons de baleine, était recouverte de tuiles creuses.

Les fourneaux étaient construits au plus près du rivage, hors portée de marée haute certes, en un endroit suffisamment spacieux pour que puissent y prendre place les opérations successives du traitement de l'huile retirée du chaudron et sa mise en barrique. Pour permettre le transport des graisses des chaloupes au fourneau, puis celui des barriques pleines du fourneau aux chaloupes, un débarcadère quelconque devait être aménagé, ou une sorte de rampe si la plage était de sable.

Les ateliers, dits «tonnelleries» en raison des types d'outils et des nombreux déchets de taille de bois qu'on y trouve, étaient tout à fait analogues aux abris des fourneaux en termes de construction: structure de poteaux verticaux supportant la charpente en bois et fanons d'une toiture recouverte de tuiles creuses. Si des parois latérales protégeaient les utilisateurs, elles devaient être précaires car il n'en reste nulle trace (voiles de navire? branchages?). Ces ateliers paraissent toujours avoir été situés en arrière des fourneaux, en position surélevée.

Les artisans qui y travaillaient y prenaient leurs repas, mais sans doute n'y dormaient-ils pas: comme ceux qui s'activaient aux fourneaux, ils devaient retourner au navire leur travail fini, sauf en cas de tempête peut-être, mais la documentation écrite n'en dit rien et on voit mal que l'archéologie puisse en dire plus. Mais il en était forcément autrement lorsque, dans les dernières décennies du régime français, le navire qui avait amené dans l'estuaire les

équipages devant hiverner au poste les laissaient là, puis allait s'abriter ailleurs ou même repartait au pays basque: un logement pour ces équipages qui comptèrent jusqu'à 55 hommes devait avoir été construit; on n'en a pas retrouvé traces.

### Les postes de pêche au loup-marin en Basse-Côte-Nord

Il s'agit là de la pêche au phoque du Groenland, espèce la plus lucrative et donc la plus exploitée.

#### *Le choix de l'emplacement*

Le choix du lieu où établir ce type de poste répond à des critères bien précis:

- contrairement à la pêche à la baleine ou à celle de la morue, la pêche au loup-marin est une pêche de rivage: la capture s'opère au poste même; les bêtes sont dirigées, enfermées et tuées dans des enclos de filets disposés sur son passage et arrimés au rivage; le poste sera donc établi là où la configuration du littoral permet d'installer un tel dispositif, dit la «pêche». Il s'agit généralement d'un corridor, une «passe», entre terre ferme et îlots adjacents, où s'engouffrent naturellement les loups-marins (Figure 3, encart).

- ces «passes» sont situées à des endroits facilement repérables, en raison des itinéraires immuables du phoque du Groenland. Ces phoques quittent au printemps le centre du golfe où ils ont hiverné et se sont reproduits pour se diriger, via le détroit de Belle-Isle, vers leur zone d'estivage, dans l'Arctique; ils passent alors le long de la côte par bandes successives, correspondant à des groupes d'âge ayant tour à tour achevé leur mue annuelle; ce passage «printanier», en BCN, se situait jadis en juin et au début de juillet, environ un mois plus tard que de nos jours. En sens inverse, de l'Arctique vers le centre du golfe, c'est de la fin décembre à la mi-janvier que se situait le passage des loups-marins. Mais, pour des raisons alimentaires sans doute, les phoques ne s'approchent pas au plus près des côtes aux mêmes endroits à l'aller et au retour; il s'ensuit que la pêche de printemps a surtout lieu dans le détroit même et à son débouché sur le golfe, la pêche d'automne s'effectuant plus en amont.

Ces contraintes ont une implication directe sur la présence au poste de ceux qui pratiqueront la pêche: celle d'automne exigeait l'hivernement sur place, celle de printemps permettait en principe d'hiverner à Québec ou sa région, avec départ dès le «petit printemps», vers la mi-mai, lorsque la fonte des glaces le permettait.

### *Les infrastructures de base*

Selon les termes des concessionnaires au régime français, ces infrastructures nécessitaient «de grandes dépenses». Au 19<sup>ème</sup> siècle, l'investissement devait varier considérablement d'un poste à l'autre, au vu des données fournies par les inspecteurs fédéraux des Pêches quant au nombre de brasses de filets utilisés et celui des hommes employés.

#### a) les infrastructures reliées à la production

Les premiers traitements du loup-marin avaient lieu sur le rivage même: séparation du squelette et de l'ensemble peau/graisse, puis séparation de la peau et de la graisse, découpage de celle-ci en cubes; aucune installation particulière n'était donc requise.

- la fonte des graisses; un bâtiment ou le plein air?

L'opération suivante, la fonte de la graisse en huile, pouvait s'effectuer soit à couvert, dans un bâtiment spécifiquement édifié à cet effet, soit en plein air; il semble bien que tous les concessionnaires d'avant la Conquête utilisaient le premier procédé, les entreprises familiales du 19<sup>ème</sup> siècle employant le deuxième. Dans le premier cas, l'huile était surtout obtenue par décomposition naturelle de la graisse, celle-ci étant tassée dans de grandes boîtes rectangulaires (les «charniers» ou «cages»), munies d'un couvercle mobile qu'une grande vis verticale (la presse) abaissait progressivement. Une partie de la production ou les seuls résidus étaient néanmoins fondus dans une grande chaudière de laiton ou de fonte posée sur un foyer. Le procédé par cuisson semble bien le seul utilisé au 19<sup>ème</sup> siècle et le chaudron est alors toujours en fonte. L'huile obtenue à froid, par pression, était de qualité très supérieure à celle obtenue à chaud (il en était du reste ainsi de toutes les huiles, animales ou végétales); mais évidemment le procédé ne pouvait fonctionner que l'été, une fois la température de l'air suffisamment réchauffée. Nous supposons qu'en fait, l'emploi de l'une ou l'autre méthode ne

dépendait pas tant de leur coût ou de la saison de la pêche que du marché de l'huile: les usages de celle-ci n'étaient pas les mêmes au 18<sup>ème</sup> et au 19<sup>ème</sup> siècle et il est bien possible que l'huile fine ait trouvé de moins en moins de débouchés au cours du temps. Quoiqu'il en soit, le four de maçonnerie est la norme au 19<sup>ème</sup> siècle; flanqué de la boîte à graisse (souvent une vieille chaloupe) et complété par la presse à cretons (laquelle extraie des cubes de graisse incomplètement fondus un supplément d'huile), il restera pratiquement inchangé jusqu'à la fin de la pêche commerciale au loup-marin dans les années 1970. Il en subsiste de nombreux vestiges ici et là en BCN (Figure 4).

- la mise en barriques: un atelier pour le tonnelier?

Au temps des concessions canadiennes, les barriques arrivaient au poste en pièces détachées, leur transport en «bottes» ou autres ensembles économisant l'espace à bord du navire; aussi devaient-elles être réassemblées, la tâche étant effectuée par un artisan spécialisé engagé à cet effet. Celui-ci devait donc disposer d'un local, ou du moins d'un espace défini dans un bâtiment, et de la panoplie d'outils nécessaire que mentionnent du reste plusieurs inventaires de postes. En était-il de même dans les petits établissements familiaux du 19<sup>ème</sup> siècle? On peut douter que quiconque y ait eu la compétence voulue, mais aussi que la goélette qui approvisionnait chacun des postes tour à tour ait pu contenir au départ de Québec ou d'Halifax le nombre voulu de contenants prêts à l'emploi. Peut-être pouvait-on disposer des services d'un artisan itinérant, munis de ses propres outils, opérant pour son compte ou loué par une des grandes compagnies installées sur la côte? En conséquence, peut-on s'attendre à repérer, au cours de l'investigation archéologique d'un tel poste une zone d'activité de tonnellerie? Au contraire des stations baleinières ou des grands postes au loup-marin, rien n'est moins sûr.

- hangars et magasins: les entrepôts

Sans doute, les barriques remplies de leur huile pouvaient-elles être stockées sur le rivage jusqu'à l'arrivée du navire à bord duquel elles seraient chargées. Le bâtiment où, le cas échéant, les huiles avaient été «faites» était alors disponible pour l'entreposage du matériel de pêche. En particulier, il fallait soigneusement y empiler les brasses et les brasses de filets qui constituaient «la pêche», dûment séchés et réparés préalablement: ces filets représentaient, avec les barriques, l'essentiel des investissements requis.

Il fallait aussi un bâtiment pour conserver les vivres, aliments et boissons. Avant la Conquête, dans les grands postes, il fallait prévoir de quoi nourrir et désaltérer de 25 à 50 personnes du printemps à l'automne si la pêche s'y pratiquait au printemps, de l'automne au printemps suivant si elle s'y pratiquait à l'automne; le «magasin» ou «cabanot» affecté à cet usage était certainement solidement fermé à clé, le maître du poste ou le maître de pêche possédant seul celle-ci.

A la même époque et en toute légalité, les concessionnaires de la BCN pouvaient pratiquer la traite avec les Autochtones si ce commerce entraînait dans leurs intérêts. Dans ce cas, un petit bâtiment était spécialement construit pour entreposer les marchandises de traite avant celle-ci, les peaux et pelleteries obtenues par la suite. Là encore, le local devait être soigneusement fermé. Rien de tel au 19<sup>ème</sup> siècle: la traite y était certainement encore pratiquée, mais à une échelle ne nécessitant pas un local particulier.

#### b) bâtiments résidentiels et dépendances

Les postes des concessionnaires au régime français ne comprennent le plus souvent qu'une seule maison. Nantagamiou et Brador font exception; une maison est réservée au maître du poste, une autre aux engagés; dans les deux cas, le concessionnaire est un noble, réside sur les lieux et, à Brador du moins, avec sa famille. Ailleurs, tous logent dans la même bâtisse semble-t-il, laquelle n'est cependant pas particulièrement grande; ainsi, au Gros Mecatina, la maison mesure 29'1/2 x 23'1/2, soit 9,50m x 7,60m, et s'y entassent avec le représentant du maître jusqu'à 24 engagés. On note aussi que le grenier de la maison, endroit sec et aéré, sert à entreposer entre autres les filets de «la pêche». Au 19<sup>ème</sup> siècle, au temps des postes familiaux, la maison unique est évidemment la norme.

Au total, le poste de pêche au loup-marin ne comporte pas de nombreux bâtiments, le plus souvent 2 ou 3 seulement: la fonderie sous abri ou le fourneau en plein air, 1 ou 2 entrepôts, 1 logement. Exceptionnellement, les grands postes des concessionnaires au régime français en compteront une dizaine et, à Brador, on note même 2 écuries, dont l'une pour 2 chevaux...

### Des postes pour la pêche au béluga et la pêche au morse?

La capture de ces deux espèces de mammifères marins a représenté une activité importante dans l'histoire des pêches au Québec; mais celle du béluga n'a sans doute pas impliqué l'établissement de postes à proprement parler et nous en savons fort peu sur les lieux où étaient traités les morses capturés.

#### *La pêche au béluga*

La pêche au béluga ou marsouin blanc, est, comme la pêche au loup-marin, une pêche littorale: elle se fait à l'aide d'un «parc» fixe, relié au rivage. Ce «parc» est constitué de perches enfoncées verticalement dans la vase des battures du fleuve; schématiquement, le marsouin y pénètre à marée haute et y reste échoué lorsque la marée se retire. L'enceinte prend des formes différentes en fonction de la configuration précise du lieu où elle est bâtie. Il s'agit d'une pêche d'été, le marsouin séjournant alors dans l'estuaire. La pêche au marsouin a été tentée sur une base commerciale à la fin des années 1720 sur la rive nord du fleuve (île aux Coudres/Petite Rivière St-François/baie St-Paul) et dès le début du 18<sup>ème</sup> siècle sur la rive sud (Kamouraska/Rivière Ouelle) (Figure 6). A l'île aux Coudres, propriété seigneuriale du Séminaire de Québec, elle a été pratiquée tout d'abord par des engagés, puis par des censitaires du seigneur, lequel n'avait donc pas à loger sa main d'œuvre. Plusieurs pêches étaient tendues sur la rive côté fleuve, en particulier à la pointe amont; chacune d'elles étaient peut-être desservie par une installation sommaire pour liquéfier les graisses car, étant donné le petit nombre des prises et, surtout, l'irrégularité de celles-ci, il est peu probable que le Séminaire ait investi dans la construction d'une infrastructure importante.

Sur la rive sud du fleuve, les diverses tentatives d'associations faites pour dépasser une production marginale échouèrent les unes après les autres: groupements de censitaires, groupements d'entrepreneurs de Québec, sociétés entre seigneurs et entrepreneurs, entre entrepreneurs et censitaires, aucune entente ne permit de fonder à l'un ou l'autre endroit, entre l'Ile Verte et St Roch des Aulnaies, de véritables établissements<sup>14</sup>. On peut tout juste mentionner l'existence, durant quelques années autour de 1710, de 2 établissements à Kamouraska. Dès 1720, la pêche au marsouin est devenue et

---

<sup>14</sup> Voir A. Laberge, 1984.

restera une activité d'appoint pour les habitants riverains, laissée à l'initiative de chacun.

En somme, il est peu probable que cette sorte de pêche puisse avoir donné lieu à des sites archéologiques<sup>15</sup>.

#### *La pêche au morse*

La capture du morse au Québec a été exclusivement pratiquée aux Iles de la Madeleine. Le morse, dit alors «vache marine», y a été exploité depuis au moins la fin du 16<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup>: la tradition acadienne veut que la dernière vache marine tuée aux Iles l'ait été en 1799. Jusqu'à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, il s'agit d'une activité menée par les Basques, avec ou sans l'accord des concessionnaires de l'exploitation de l'archipel; par la suite et jusqu'à la Conquête, d'autres s'y adonneront, à partir de la métropole, de Louisbourg ou de Québec. Mais c'est sans doute R. Gridley, natif de Boston, qui, ayant obtenu à son tour la concession des îles vers 1760, donne à la «tuerie» des morses une ampleur particulière.

La capture de ce mammifère marin n'implique aucun dispositif et ne nécessite d'autre engin que de longues et fortes perches; à l'aide de celles-ci, les engagés de Gridley poussaient ou repoussaient les bêtes afin de scinder en petits groupes les énormes troupeaux qui venaient se reposer sur les «échoueries» des Iles. Une carte et un document de 1765 (Figure 7) situent avec précision les diverses échoueries de l'archipel et le document détaille la façon dont on rabattait les morses vers l'intérieur pour les conduire au lieu où elles seraient tuées et dépecées. La principale échouerie exploitée par Gridley était celle dite de la Manche, sur l'île de l'Est, à l'extrémité nord de l'archipel. De là, les bêtes étaient sans doute menées vers l'autre versant de l'île, puisqu'après dépeçage: «on charge le lard sur des chalands et on le transporte à la Grosse-Ile, distante de quatre milles, où on le fond et le met en barriques»<sup>16</sup>. C'est évidemment là que, de notre point de vue, se situe l'établissement de «pêche». Outre des foyers pour la fonte du lard, sans doute analogues à ceux des stations baleinières, Gridley devait y avoir

---

<sup>15</sup> Comme activité d'appoint, la pêche au marsouin continuera à être pratiquée sur les deux rives de l'estuaire jusque vers 1950; voir V.D. Vladykov: 1944. Au XIX<sup>e</sup> siècle, voir par exemple à l'île aux Coudres (A. Mailloux, [1879] 1998 : 39-43 et *passim*) ou aux Escoumins (G.B. Faribault, 1849: 8).

<sup>16</sup> Peter F. Haldimand, 1765, in P. Hubert, [1926] 1979: 47.

au moins bâti quelques cabanes pour abriter durant la saison ses engagés et ceux des membres de sa famille qui dirigeaient les opérations.

## II) L'ÉTAT DE LA RECHERCHE

Il s'agit là de dresser la liste des postes de pêche du Québec qui ont fait l'objet d'une investigation archéologique, ou plutôt celle des sites archéologiques identifiables comme poste de pêche. Cet état incorpore les sites explorés par le gouvernement fédéral (Parcs Canada), ceux inscrits dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) et, surtout, ceux que l'on peut repérer par la banque de données de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Dans la mesure où toute intervention archéologique sur le territoire provincial doit avoir été soumise à l'obtention d'un permis délivré par le MCCF et suivie de la remise d'un rapport, tous les lieux où une telle opération a été menée devraient être répertoriés dans l'ISAQ, résultat de la compilation de ces rapports<sup>17</sup>.

### Les résultats en nombre

Le gouvernement fédéral: il n'agit que dans les seuls réserves ou parcs nationaux; concernant les sites possibles de poste de pêche, il s'agit du Parc Forillon (Gaspésie) et du Parc de l'Archipel de Mingan (Moyenne-Côte-Nord). Dans chacun de ces parcs, 1 site archéologique relève de cette catégorie: Penouille (Forillon) et l'Ile nue (Archipel de Mingan); ces deux sites figurent aussi dans l'ISAQ (DfDc-1, 3 et 6; EbDa-6). En outre, le gouvernement fédéral a désigné certains sites de pêche «Lieu historique national du Canada», ce qui leur confère reconnaissance et visibilité, mais ne leur assure aucune protection particulière.

Le RPCQ : c'est le répertoire des biens qui ont un statut québécois et bénéficient de ce fait d'une protection légale particulière. Pour notre propos, il nous a fallu éliminer de la vingtaine des biens du RPCQ ayant un rapport avec la pêche tous ceux dont le potentiel archéologique est inconnu ou nul (voir Annexe 1). Il s'agit tout d'abord des éléments isolés (par exemple

---

<sup>17</sup> En pratique, cela n'est pas tout à fait exact, certains organismes pouvant légalement opérer sans permis du MCCF; c'est aussi sans compter les fouilles anciennes, antérieures à la mise en place de la réglementation et, bien entendu, les toujours nombreuses actions clandestines.

les neigères de Caplan ou de Carleton), mais aussi de 4 lieux de pêche historiquement importants dont la teneur archéologique est inconnue (le complexe de la Ch. Robin & Co à Percé, le poste de la CRC à Natashquan et les sites historiques de la Grave et de la Pointe Basse aux Iles de la Madeleine). Il en résulte que c'est seulement 7 sites inscrits au RPCQ que nous avons pu retenir:

- 4 sites classés «site archéologique»:
  - Blanc-Sablon, rive ouest de la rivière (ensemble attestant l'occupation préhistorique du site, mais aussi son utilisation postérieure);
  - Ile à Bois (baie de Blanc-Sablon);
  - Nétagamiou (Basse-Côte-Nord);
  - Anse à la Cave (Haute-Côte nord);
- 2 sites classés «site historique»:
  - Blanc-Sablon, rive Est de la rivière («Room's Point»), dont la teneur archéologique a été testée;
  - Le Banc de Paspébiac (Gaspésie);
- 1 site classé «site historique et archéologique»:
  - la Pointe de Pabos Mills (baie du Grand Pabos, Gaspésie).

Tous, par ailleurs, sont entrés dans l'ISAQ.

L'ISAQ: interrogé via différents mots-clés, cet inventaire a fourni un total de 36 sites euro-canadiens en rapport avec la pêche (voir Annexe 2).

De cette liste initiale, il nous a fallu éliminer 19 sites pour lesquels les données sont insuffisantes, à notre avis, pour pouvoir les qualifier de sites de pêche à teneur archéologique. Par exemple, si une simple inspection visuelle peut parfois permettre d'identifier les vestiges d'un poste historiquement attesté en tel ou tel lieu, son potentiel archéologique n'en demeure pas moins hypothétique; de même, une poignée d'artefacts recueillis en surface ou dans quelques sondages n'indique qu'avec beaucoup de chance ou d'extrapolations la nature de l'occupation du lieu.

En revanche, nous avons ajouté aux 17 sites retenus dans cette liste 8 autres sites qui, tout en étant entrés dans l'ISAQ, n'apparaissent pas dans la liste : leur fonction «pêche» n'en est pas moins archéologiquement attestée.

C'est donc un total de **25** sites que la banque de données de l'ISAQ nous a permis de retenir. 25 sites, c'est peu, et même très peu en regard non

seulement de l'importance économique et culturelle qu'a eu historiquement la pêche au Québec, mais surtout en regard de l'espace que cette activité a occupé, sans le moindre doute, sur toutes ses côtes.

En outre, la qualité comme l'ampleur des interventions variant notablement d'un site à l'autre, il est évident que l'information concernant chacun d'entre eux est non moins inégale. C'est donc sous toutes réserves que le tableau qui suit résume les données disponibles concernant ces 25 sites.

SITE		ENTREPRISE	RESSOURCE	PÉRIODE
code	lieu			
EcBv-2	Nantagamiou	individuelle	loup-marin	18 <sup>e</sup> + 19 <sup>e</sup>
EdBt-5	Daniel's Cove	coll. + individuelle	loup-marin	19 <sup>e</sup>
EcBr-3	île Gros Mecatina	individuelle	loup-marin	19 <sup>e</sup>
EgBo-1	île Kennedy	individuelle	loup-marin	19 <sup>e</sup>
EcBl-2	Stephen's Cove nord	individuelle	loup-marin	19 <sup>e</sup>
EcBl-8	Stephen's Cove, sud	coll. + individuelle	baleine + loup-marin	ca.1600 + 19 <sup>e</sup>
EiBj-31	Baie des 5 Lieues	coll. + individuelle	baleine+morue+loup-marin	ca.1600 + 19 <sup>e</sup>
EiBi-10	Baie du Milieu	collective	baleine	ca. 1600
EiBh-114	île du Bassin	coll. + individuelle	morue	19 <sup>e</sup>
EiBh-34	Brador	individuelle + coll.	loup-marin	18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup>
EiBh-54	Anse à la Barque	individuelle	loup-marin	19 <sup>e</sup>
EiBg-45	Riv. Blanc-Sablon ouest	collective	morue	19 <sup>e</sup>
EiBg-44	île à Bois	collective	morue	18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup>
EiBg-16	Riv. Blanc-Sablon est	collective	morue	18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup>
EbDa-6	île Nue	collective	baleine	ca. 1600
DhCk-1	Baie du Renard	individuelle	morue et hareng	19 <sup>e</sup>
DbEi-5	Anse à la Cave	collective	baleine	ca. 1600

DaEh-4-5-7 Île aux Basques	collective	baleine	ca. 1600
DfDc-1 Penouille	collective	morue + baleine	18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup>
DdDb-1 Cove Beach (î.Bonaventure)	collective	morue	18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup>
DdDb-2 Middle Room (idem)	collective	morue	18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup>
DcDb-1 Baie des Moutons (idem)	collective	morue	18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup>
DbDc-5 et 6 Pabos, Pointe et île	individuelle	morue	18 <sup>e</sup>
DaDh-1 Paspébiac	collective	morue	19 <sup>e</sup>
DaDi-1 Bonaventure	individuelle	morue	18 <sup>e</sup>

Tableau 1. Liste des sites archéologiques identifiés comme postes de pêche.

### La répartition géographique des sites

Les 25 sites retenus se répartissent géographiquement ainsi:

Basse-Côte-Nord: 14

Moyenne-Côte-Nord: 1

Anticosti: 1

Estuaire du St-Laurent, rive nord: 1

Estuaire du St-Laurent, rive sud: 1

Gaspésie: 7

Îles-de-la-Madeleine: 0

La Basse-Côte-Nord apparaît surreprésentée. Est-ce dû à l'état de la recherche? En partie sans doute: il s'agit là de la seule région, nous semble-t-il, pour laquelle l'occupation historique a fait l'objet d'un programme de recherche archéologique concerté. Mais c'est aussi la partie du territoire la moins densément peuplée, ce qui l'avantage sur le plan de la richesse archéologique.

C'est exactement la situation inverse qui prévaut aux Îles-de-la-Madeleine: l'occupation de l'espace laisse peu de place aux sites archéologiques. Malgré tout, on ne peut s'empêcher d'envisager qu'il y a aussi eu insuffisance de la recherche. Ainsi, au cours d'une inspection systématique de l'île en 1989,

une archéologue professionnelle notait les vestiges très évidents d'installations pour la fonte des graisses du morse sur le rivage de la Grosse Ile<sup>18</sup>; la recherche en est restée là.

La faible densité démographique n'a pas bénéficié à Anticosti quant au nombre de sites retenus; les fonds de pêche côtiers de l'île ont pourtant été fort exploités aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles mais, jusqu'à l'installation des premiers résidents permanents dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, il s'agit d'une pêche en goélette dont les installations à terre laissent peu de traces.

En Moyenne-Côte-Nord, c'est sans doute l'installation des villages aux emplacements précis des postes du 19<sup>ème</sup> siècle qui handicape la recherche archéologique. Quant à l'estuaire du St-Laurent, il ne s'est agi là d'un territoire de pêche commerciale qu'au temps des Basques y exploitant la baleine.

La Gaspésie paraît insuffisamment représentée dans notre liste. On peut entre autres regretter que Percé, haut-lieu de la pêche à la morue depuis le 17<sup>ème</sup> siècle jusque et y compris l'installation des compagnies jersiaises sur ses grèves, n'ait pas livré le moindre site. En revanche, il y a tout lieu de penser que le site de Mont-Louis, repéré dès 1960 (DhDk-1) et actuellement en cours de fouille, s'avèrera archéologiquement important<sup>19</sup>.

### **La répartition des sites par ressources exploitées, types d'exploitation et périodes couvertes**

Le tableau 1 met en évidence la corrélation entre ces trois facteurs.

L'exploitation de la baleine, présente dans 23,33% des sites retenus<sup>20</sup>, ne peut être commercialement entreprise que par un groupe d'armateurs; les circonstances historiques ont favorisé ce type d'activité à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle et au début du 17<sup>ème</sup>; fait exception la relance de cette pêche au 19<sup>ème</sup> siècle par des entrepreneurs de la baie de Gaspé.

<sup>18</sup> M. McCaffrey, 1990: 32-33; le site a néanmoins été entré dans l'ISAQ, sous le code CjCj-4.

<sup>19</sup> Communication personnelle de T.S. Pelletier; il s'agit, dans sa composante la plus ancienne, de l'établissement permanent fondé par D. Riverin, seigneur des lieux, dans les années 1690.

<sup>20</sup> En raison de l'exploitation en un même lieu de ressources différentes simultanément ou à travers le temps, les pourcentages sont calculés par rapport à un total de 30 sites.

L'exploitation du loup-marin (présente dans 30% des sites) apparaît dans le tableau comme étant essentiellement une entreprise familiale, tant au 18<sup>ème</sup> siècle qu'au 19<sup>ème</sup>; y apparaît aussi son exploitation par la Cie du Labrador, sur l'île du Petit Mecatina (Dan's Cove) et à Brador.

L'exploitation de la morue (présente dans 43,33% des sites) est tout aussi bien affaire de Compagnies qu'entreprise individuelle, au 18<sup>ème</sup> siècle (Ile à Bois versus Pabos) comme au 19<sup>ème</sup> siècle (Ile à Bois versus Ile du Bassin, baie du Renard).

L'exploitation commerciale du hareng n'est mentionnée qu'une fois dans notre liste: à Anticosti, dans la baie du Renard. Il est vrai que la capture du hareng aux fins de consommation n'a succédé que tardivement à sa capture aux seules fins d'appât pour les lignes à morue; le hareng sera alors séché à la fumée et ce traitement occasionnera la construction de «boucaneries» laissant quelques vestiges<sup>21</sup>; mais il est très possible qu'à la baie du Renard, les pêcheurs n'aient que salé et mis en barils leur production, laquelle sera fumée au port de destination des entrepreneurs qui la leur achète.

Dans l'ensemble, hasard ou non, l'état de la recherche tel qu'indiqué par le tableau des sites retenus reflète assez bien l'histoire de la pêche sur le territoire québécois. Néanmoins, paraissent nettement privilégiées la Basse-Côte-Nord en termes de répartition régionale et les stations baleinières en termes de répartition par ressource exploitée; nous avons plus haut mentionné les causes probables de la première de ces deux données, quant à la seconde, nous ne pouvons y voir qu'un phénomène de mode<sup>22</sup>!

---

<sup>21</sup> Tel est l'usage des fumoirs de la Pointe Basse et de La Grave, aux Iles de la Madeleine, inscrits au RPCQ.

<sup>22</sup> Est-ce la raison pour laquelle il aura fallu huit ans de fouilles au responsable du projet Gateways pour reconnaître dans le site EdBt 3 (Hare Harbour, île du Petit Mecatina), qu'il qualifiait de station baleinière, un campement d'hiver inuit?

### III) 3 ÉTUDES DE CAS

Les 3 exemples à sélectionner pour cette partie de l'étude devaient tout d'abord être choisis parmi les sites ayant fait l'objet de recherches archéologiques d'une certaine ampleur. De plus, si possible, ils devaient refléter la diversité des types de postes décrite précédemment, dans le temps comme dans l'espace.

Or, comme l'a montré l'état de la recherche, notre choix était des plus limités. L'archéologie des postes baleiniers ayant été abordée dans une étude distincte<sup>23</sup>, seuls Pabos, Paspébiac et Brador étaient susceptibles de remplir les conditions requises.

Pabos, en Gaspésie, à l'entrée de la baie des Chaleurs, est un site de pêche à la morue, établi dans le cadre de l'exploitation de la seigneurie octroyée aux Sieurs Lefebvre de Bellefeuille durant les trois dernières décennies du régime français. L'établissement sera totalement détruit lors d'un raid des troupes de Wolfe en 1758. Une partie du site a été classée en 1975 «site historique et archéologique» et se trouve sur des terres publiques. Une autre partie, découverte par la suite grâce à l'archéologie, est sur des terres privées et ne bénéficie d'aucune protection.

Paspébiac, dans la baie des Chaleurs même, représente sans doute l'archétype des postes établis par les grandes compagnies jersiaises au 19ème siècle. Toutefois, s'il s'agissait bien tout d'abord d'un centre de pêche et de collecte de la morue séchée, l'extension du réseau des postes des deux compagnies qui s'y sont installées modifiera quelque peu la fonction des lieux. Un incendie en 1964, la construction d'énormes infrastructures (entrepôt frigorifique, usine de traitement du poisson, quai) et, surtout, le comblement du barachois à l'arrière du banc de sable sur lequel la Charles Robin & Co et la Le Boutillier Brothers avaient édifié leur poste, ont complètement défiguré le paysage. Classé «site historique» en 1981, Paspébiac est localisé sur des terres publiques.

---

<sup>23</sup> D. Lalande, 2005.

Brador, sur la Basse-Côte-Nord à l'orée du détroit de Belle-Isle, est un poste de pêche au loup-marin. Établi au début du 18<sup>ème</sup> siècle dans le cadre d'une concession d'exploitation, il sera opéré après la Conquête par une Compagnie à monopole; puis, de 1820 jusqu'à la fin de la période ici considérée, il s'agira à nouveau d'une entreprise familiale. Le site, qui ne bénéficie d'aucune protection, se trouve entièrement sur terres privées; disposant de beaucoup d'espace, les propriétaires des terrains déménagent leurs bâtiments, les démolissent et en implantent de nouveaux fréquemment, brouillant ainsi la lecture du paysage de ce lieu qui, du reste, n'est plus un poste de pêche.

### **Pabos** (Figures 8-11)

#### Le site et les objectifs du projet archéologique

Dans son entier, le site comprend tout le pourtour de la baie du Grand Pabos et, en son centre, l'île Beau Séjour. La pointe qui forme l'entrée sud de la baie, dite Pointe de Pabos Mills, avait été reconnue pour son potentiel archéologique dès 1975 et alors classée au RPCQ. En 1980, suite à l'enfouissement sur le site d'un rorqual commun échoué dans les eaux basses de la baie, un inventaire systématique de tout l'ensemble du secteur est entrepris et, l'année suivante, débute une série discontinue de 4 campagnes de fouilles.

Cette recherche archéologique devait tout d'abord aboutir à la mise en valeur du site par la Corporation du Bourg de Pabos, promoteur du projet; de fait, ont bientôt été créés sur les lieux un centre et un circuit d'interprétation. Elle aura aussi permis à l'archéologue responsable de la recherche, P. Nadon, de faire de son travail une thèse de doctorat<sup>24</sup>, l'incitant par là même à tester l'application à l'exemple de Pabos de certaines théories propres à l'archéologie historique.

Les objectifs de recherche poursuivis par l'archéologue étaient les suivants: documenter l'organisation spatiale d'un poste de pêche établi dans le cadre d'une seigneurie et comprendre les modes de vie respectifs du seigneur et des

---

<sup>24</sup> Thèse soutenue à l'université Laval en 1994 et publiée par l'Association des Archéologues du Québec en 2004. Le projet archéologique a été subventionné par le ministère des Affaires culturelles, puis la municipalité de Pabos Milla.

pêcheurs. L'analyse d'un maigre corpus de documents historiques<sup>25</sup>, 60 environ, indiquait par ailleurs que la pêche à la morue avait constitué l'unique ressource commerciale de la seigneurie. Les seigneurs, la famille Lefebvre de Bellefeuille, la faisaient pratiquer par des engagés dont la plupart deviendront leurs censitaires; ils tiraient également quelques revenus de la location d'une partie de leurs grèves à des morutiers métropolitains. Engagés et/ou futurs censitaires étaient environ au nombre de 30 en 1730, soit au lendemain de l'achat de la seigneurie par les Sieurs de Bellefeuille.

#### L'investigation sur le terrain

Tout le pourtour de la baie et l'île Beau Séjour ont été examinés par inspection visuelle, en compagnie d'informateurs locaux, et prospectés par sondages à la tarière ou à la pelle, selon les cas. Seuls la terrasse qui surplombe le rivage de la pointe de Pabos Mills et un secteur de l'île ont livré quelques vestiges archéologiques en place; partout ailleurs, le terrain est apparu comme extrêmement perturbé et très peu susceptible de recéler un potentiel archéologique, du moins antérieur à la brève occupation des lieux par la Gaspé Fishing and Coal Mining Company (1845-1850), puis à celle, plus durable de l'entreprise des Frères King<sup>26</sup>. En conséquence, la recherche n'a été poussée plus avant que dans ces deux zones. Aux deux endroits, une série de carrés de 1m x 1m, implantés là où les sondages avaient livré du matériel datant du régime français, a été fouillée manuellement. Puis, seront intégralement fouillées 4 zones sur la pointe (DbDe 5), représentant environ 360m<sup>2</sup> et, sur l'île, un ensemble de 160m<sup>2</sup>. Cette stratégie par petits pas, peut-être néfaste en ce qu'elle engendrait un morcellement de l'information, était imposée par les aléas du projet, chacune des 4 saisons de fouille pouvant être la dernière. Il est certain qu'en ce qui concerne du moins le secteur de l'île (DbDe 6), le promoteur comme l'archéologue ont considéré la recherche sur le terrain comme inachevée.

#### L'établissement: l'organisation spatiale selon les vestiges structuraux

Les vestiges de structures qui ont été retrouvés étaient tous réduits à l'état de traces ténues, tant sur la pointe que sur l'île. Ce piètre degré de

<sup>25</sup> M. Emard, 1980; J. Bélisle, 1980.

<sup>26</sup> Les frères King feront construire une scierie sur la pointe même de Pabos Mills en 1872, laquelle sera déménagée en 1914 de l'autre côté de la baie.

conservation est évidemment significatif des matériaux et modes de construction employés, sans doute aggravé par l'incendie de 1758.

Néanmoins, ont été discernés sur la pointe 4 modestes bâtiments, dont l'un un peu plus important que les autres, et, sur l'île, une assez grande structure. L'archéologue identifie les vestiges de la pointe comme étant 3 maisons de pêcheurs et 1 magasin qui aurait aussi fait office de bâtiment communautaire, ceux de l'île constituant la résidence familiale des seigneurs. Il faudrait donc conclure à une séparation spatiale considérable, quant à la fonction domestique des lieux, entre le maître du poste et ceux qui s'adonnaient aux activités de pêche: le maître réside sur l'île dans un environnement totalement dédié à l'habitat, les pêcheurs résident au plus près de leur lieu de travail, soit le rivage où leurs prises sont traitées<sup>27</sup>. Trait distinctif du cadre seigneurial, de l'époque, ou d'un établissement morutier? L'exemple de Paspébiac tendrait à invalider la 3ème hypothèse, celui de Brador appuyant les deux autres.

Il faut en tout cas souligner que ce «pattern» n'est pas celui qu'indique pour une époque antérieure il est vrai les données historiques concernant les établissements de Percé et de Mont-Louis, ni, pour Pabos même, le plan du poste de pêche relevé peu après la Conquête, les de Bellefeuille ayant alors vendu leur seigneurie au futur gouverneur de la province, F. Haldimand: durant la saison de la pêche, la résidence du maître-seigneur est située à proximité des cabanes des pêcheurs, un peu à l'écart; la saison finie, censitaires et maître (le seigneur ou son représentant) regagnent leurs maisons d'hiver, en retrait du rivage, dans les terres, en un habitat dispersé. Quels fragments d'un tel schéma pourraient représenter les vestiges de l'établissement de Pabos au temps des Bellefeuille?

Il ne reste des bâtiments que quelques traces discontinues des soles de bois sur lesquelles devaient reposer les pièces verticales formant la charpente des murs. Les dimensions des structures, tant en longueur qu'en largeur, n'ont pu être établies avec certitude pour aucune des 5 mises au jour. Sur l'île, la résidence mesurait sans doute quelque 7,40m en largeur par peut-être 10m de long ou plus; elle était munie d'une cheminée de brique construite en débord d'un des deux murs-pignons et reposant sur un dallage

---

<sup>27</sup> Forcément localisés sur le rivage même, chaffauds, vignaux et entrepôts à sel et à morue séchée n'ont apparemment laissé aucune trace, de part et d'autre de la baleine enfouie.

sommaire de pierres plates. Sur la pointe, les 3 logis mesuraient sans doute 4,5m ou 5m x 5m et il est possible qu'ils aient été équipés chacun d'un simple foyer de brique à ciel ouvert, posé directement sur le sol en terre battue; le bâtiment communautaire/magasin était un peu plus grand (5m x 7m) et devait posséder un plancher de bois, un petit puits central en pierre et une cheminée de brique et torchis.

Ces données ne permettent pas d'établir en toute certitude si les logis de la pointe sont saisonniers ou non: elles en font des bâtisses pouvant tout aussi bien accommoder une famille qu'une équipe de pêche ou plus; mais c'est leur situation près du rivage qui, à notre avis, exclut qu'elles aient pu être habitées l'hiver. En est-il de même de la résidence de l'île? Vivre l'hiver au milieu d'une baie prise en glace est sans doute possible, mais ne paraît guère enviable... Bref, on pourrait envisager que logis et magasin du rivage étaient fermés l'hiver, tout comme la résidence de l'île; durant la saison de la pêche, les de Bellefeuille auraient regagné sur l'île leur domaine (au sens seigneurial du terme) et les pêcheurs les bâtisses de la pointe, le magasin/salle communautaire réouvrant; mais on ne sait au juste où les uns et les autres résidaient l'hiver<sup>28</sup>.

#### L'établissement: la vie quotidienne selon les assemblages archéologiques

La collection de la pointe comprend près de 10 000 fragments d'artefacts formant un minimum de 338 objets; celle de l'île a livré un peu plus de 4500 fragments, constituant au moins 119 objets. C'est dire que 68,19% des *fragments* ont été mis au jour sur la pointe et 31,80% sur l'île; mais, conséquence d'une fragmentation un peu supérieure sur l'île, celle-ci n'a fourni que 26,03% des *objets*, 73,96% en provenant donc de la Pointe. Ces proportions correspondent sensiblement à celles des surfaces fouillées dans l'un et l'autre secteur; donc aucun des deux ne paraît avoir été occupé plus intensivement que l'autre et on pourrait penser qu'il en aurait été autrement si un seul des deux n'avait été utilisé que saisonnièrement.

---

<sup>28</sup> Les fonctions de subdélégué de l'intendant qu'assument tour à tour G. de Bellefeuille, puis son frère François, les obligeaient-ils à demeurer sur place toute l'année? Sans doute non. François de Bellefeuille était également «Commandant pour le Roy dans toute la coste de Gaspé et la baye des Chaleurs», c'est-à-dire qu'il devait prévenir les désordres pouvant nuire au bon déroulement de la pêche métropolitaine; là encore, la tâche était saisonnière.

Il n'en est pas de même de la répartition de la collection à l'intérieur même du secteur des pêcheurs: le bâtiment n°1 (magasin?/lieu communautaire?) a livré à lui seul presque autant d'objets que les 3 autres bâtiments: ceci conforte l'hypothèse de son utilisation par un groupe plus important et/ou à des fins différentes.

La répartition de la collection par catégories fonctionnelles a démontré la nature essentiellement domestique de l'occupation de toutes les structures, puisque cette fonction représente de 84,65% à 93,75% des objets selon les ensembles<sup>29</sup>:

FONCTION	ÎLE: MANOIR	POINTE: BÂTISSE N°1	POINTE: BÂTISSES N°2-3-4
<b>Activités domestiques</b>	105/112 = 93,75%	131/140 = 93,57%	149/176 = 84,65%
Alimentation	84/112 = 75%	101/140 = 72,14%	100/176 = 56,81%
loisir: fumer	5/112 = 4,46%	17/140 = 12,14%	29/176 = 16,47%
<b>Activités économiques</b>	7/112 = 6,25%	9/140 = 6,42%	27/176 = 15,34%
Chasse	3/112 = 2,67%	4/140 = 2,85%	8/176 = 4,54%
Pêche	3/112 = 2,67%	4/140 = 2,85%	10/176 = 5,60%

Tableau 2. La collection de Pabos: répartition des objets par secteurs et grandes catégories fonctionnelles (nombre et pourcentage)<sup>30</sup>.

Ces données fournissent certaines informations quant à l'utilisation des secteurs:

-la macro fonction «activités domestiques» est moins bien attestée dans les logis des pêcheurs que dans le manoir et le magasin, ceci étant dû à la sous représentation de l'alimentation et malgré la surreprésentation de la consommation du tabac dans ce secteur; cette dernière fonction est surtout sous représentée dans le secteur du manoir; là, c'est en fait la fonction «habitation»(non indiquée dans le tableau) qui est surreprésentée, sous forme de quincaillerie de bâtiment (les clous n'étant pas pris en compte);

<sup>29</sup> Les données reprennent celles du Tableau n°4 de P. Nadon (P. Nadon, 2004:90-91); mais, par élimination de la catégorie «fonction indéterminée» qui n'aurait pas de sens ici, les pourcentages sont calculés sur un ensemble de 428 objets.

<sup>30</sup> Pour chaque grand ensemble fonctionnel ne sont indiquées ici que les principales sous-catégories.

-la macro fonction «activités économiques» est surreprésentée dans le secteur des logis de pêche, ceci étant dû aussi bien aux artéfacts reliés à la chasse qu'à ceux reliés à la pêche;

-curieusement, consommation du tabac mis à part, le faciès de la collection du magasin est plus proche de celui du manoir que de celui des logis des pêcheurs: dans le magasin, on s'alimentait nettement plus, on fumait un peu moins et on plaçait (ou cassait) moins instruments de pêche et de chasse que dans les logis.

On pourrait conclure que c'est dans les logis des pêcheurs que les activités sont les plus diversifiées, les deux autres bâtiments étant plus particulièrement affectés aux activités reliées à l'alimentation.

Une analyse plus fine de la fonction alimentation permettrait-elle de mieux cerner l'utilisation du «magasin» par rapport aux deux autres secteurs?

SOUS-FONCTION	MANOIR	MAGASIN	LOGIS	TOTAL
Consommation	20/84 = 23,80%	32/101 = 31,68%	36/99 = 36,36%	88
Cuisson	8/84 = 9,52%	2/101 = 1,98%	3/99 = 3,03%	13
contenir des liquides	15/84 = 17,85%	31/101 = 30,69%	26/99 = 26,26%	72
Préparation ou service	35/84 = 41,66%	33/101 = 30,69%	32/99 = 26,26%	100
Service	6/84 = 7,14%	3/101 = 2,97%	2/99 = 2,02%	11
Total	84	101	99	284

Tableau 3. Pabos: répartition par secteurs des objets à fonction alimentaire.

Cette répartition par sous-fonctions différencie nettement la collection du manoir de celle des deux autres ensembles (meilleure représentation des instruments de cuisson et de la vaisselle de service), mais ne permet pas d'attribuer au sein de l'ensemble du secteur de la pointe, une fonction spécifique au «magasin», dont le faciès est presque semblable à celui des logis.

Le réseau d'approvisionnement du poste: la provenance des céramiques

TYPES	MANOIR	POINTE	TOTAL
<b>Terre cuite grossière</b>	<b>22 = 22,68%</b>	<b>75 = 77,31%</b>	<b>97 = 99,99%</b>
Angleterre	-	10	10
France, indéterminé	4	11	15
,, Saintonge	4	8	12
,, Sud-est	5	28	33
,, Sud-ouest	2	10	12
Indéterminé (France?)	5	5	10
Italie nord-ouest	2	3	5
<b>Faïence</b>	<b>39 = 36,44%</b>	<b>68 = 63,55%</b>	<b>107 = 99,99%</b>
Angleterre	-	4	4
Espagne	1	9	10
France	26	42	
Indéterminé	12	13	25
<b>Grés</b>	<b>17 = 29,82%</b>	<b>40 = 70,17%</b>	<b>57 = 99,99%</b>
Allemagne	4	11	15
Angleterre	6	11	17
France, indéterminé	1	-	1
,, Basse-Normandie	3	12	15
,, Béarn	3	4	7
Indéterminé	-	2	2
<b>Porcelaine chinoise</b>	-	<b>2 = 100%</b>	<b>2 = 100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78 = 29,65%</b>	<b>185 = 70,34%</b>	<b>263 = 99,99%</b>

Tableau 4. Pabos 1730-1760: l'origine géographique des céramiques.

La France est le pays d'origine de presque les  $\frac{3}{4}$  des céramiques: 163 objets sur un total de 226 dont le pays d'origine est identifié, soit 72,12%. Ces céramiques françaises proviennent d'au moins 5 régions différentes, dont 3 ont produit des TCG et 2 des grès grossiers; la région originaire de chaque faïence française n'a pas été précisée, mais, selon les termes de P. Nadon: «Les deux grands types représentés sont ceux de Rouen et de Moustiers»<sup>31</sup>. Il s'agit là d'un approvisionnement tout à fait usuel et facilement disponible sur le marché. La présence de 5 assiettes en TCG ligurienne (Italie du nord-ouest) est également habituelle dans les assemblages de cette époque partout au Québec.

Plus notable est la présence de 10 faïences attribuées à l'Espagne et, surtout, l'abondance des produits anglais et allemands qui forment respectivement 13,83% et 6,69% des objets à provenance identifiée. Comme le fait remarquer P. Nadon, «... même si Pabos est un petit établissement, il jouit en regard de son approvisionnement des mêmes avantages que Louisbourg ou Québec. Tous les produits de l'époque sont disponibles grâce aux bateaux»<sup>32</sup>.

En fait, cette diversité des origines de l'approvisionnement en céramique est plus spécifiquement caractéristique d'un établissement morutier, gaspésien de surcroît; il est en effet avéré que le «monde morutier» du golfe St-Laurent générerait la présence dans toute cette aire des céramiques produites localement ou au voisinage des ports d'attache des navires métropolitains, comme celles des ports où ils allaient en décharge. Tout d'abord, les de Bellefeuille sont en contact direct avec les capitaines basques, bretons et normands qui utilisent les grèves des baies de Gaspé et de Percé, peut-être même celles de Pabos ou de Grande Rivière: c'est à ces mêmes capitaines qu'ils vendent tout ou partie de leur production propre et de celle qu'ils collectent probablement dans les postes de l'intérieur de la baie des Chaleurs; or ceux-ci vont vendre leur morue sèche en Méditerranée (Marseille surtout, mais aussi Barcelone, Gênes, etc...) et forment dans ces lieux les cargaisons de retour dans leur port d'attache: la céramique formait certainement une petite partie de ces retours, laquelle, par la suite, était destinée à la Nouvelle-France.

---

<sup>31</sup> P. Nadon, 2004: 102.

<sup>32</sup> Idem.

Mais, si les armateurs de Granville et de St-Malo allaient vendre leur morue sèche en Méditerranée, le commerce avec l'Angleterre formait aussi une grande part de leurs activités; il s'agissait là de laines et de produits fabriqués, mais aussi, accessoirement, de bouteilles et de céramiques, voire de pipes à fumer. Ainsi ces produits anglais parviennent-ils dans ces ports français et, de là, sur les lieux de pêche de leurs armateurs en Nouvelle-France.

Quant aux chopes et pichets en grès du Westerwald allemand, leurs performances techniques les avaient imposés dans toute l'Europe du nord-ouest qui consommait de la bière ou du cidre; ces produits pouvaient donc aussi parvenir à Pabos par le circuit morutier ... mais, dans le secteur de la pointe, dont proviennent 3 sur 4 de ces objets, on ne buvait pas que de la bière ou du cidre: on y note la présence de verres à pied, inéluctablement corrélés à la consommation du vin.

Ainsi, la vaisselle anglaise en grès fin blanc comme la vaisselle allemande en grès grossier trouvait-elle son chemin en France même et, de là, en Nouvelle-France; la conquête des marchés par la qualité et les coûts de production ne date pas d'aujourd'hui.

Si l'identification des lieux d'origine de la céramique présente permet bien d'insérer Pabos dans le monde morutier du golfe, en revanche elle indique peu de différences entre l'approvisionnement des maîtres et celui des usagers du secteur de la pêche. Dans ce dernier, on enregistre même une plus grande variété à cet égard: les objets en porcelaine chinoise, comme les TCG et les faïences anglaises, n'ont été mis au jour que là. Ceci pourrait indiquer que maîtres et capitaines n'ont pas le monopole des contacts: après tout, pour les pêcheurs de Pabos, Percé est à portée de chaloupe et vice-versa.

Les données archéologiques n'ont sans doute pas permis d'établir si l'établissement de pêche, tel que constitué par les bâtisses de la Pointe et de l'île, était en tout ou partie un établissement saisonnier, ou bien, en dépit de toute logique historique, un établissement permanent. Elles n'ont pas non plus permis d'attribuer une fonction précise au bâtiment n°1 de la Pointe: une éventuelle fonction «magasin» n'apparaissant nullement dans le faciès archéologique de ce site, une fonction communautaire semblerait plus probable. Dans ce cas, s'agirait-il du logis des engagés, dont la résidence

principale est fort loin (métropole, Québec et sa région), par opposition aux 3 «maisons de pêcheurs» qui seraient des logis de censitaires dont la résidence principale est toute proche? Quoiqu'il en soit, la fonction «magasin» est incompatible avec celle de lieu communautaire; l'accès aux vivres, boissons et autres biens usuellement entreposés dans un magasin eut été trop facile..

Mais, face à un établissement dont on ignorait et la localisation de ses composantes et ce qu'il pouvait en subsister après les ravages de la soldatesque de Wolfe, les implantations industrielles ou ferroviaires et les baleines enfouies, l'archéologie n'a-t-elle pas amené la connaissance des lieux jusqu'à un point somme toute satisfaisant? Une preuve n'en est-elle pas du reste l'importance qui lui est reconnue dans la mise en valeur du site comme dans la publication proposée aux visiteurs<sup>33</sup>?

### **Paspébiac** (Figures 1, 12-15)

#### Le site et les objectifs du projet archéologique

Le banc de Paspebiac a été choisi par le jersiais Ch. Robin en 1767 pour établir un poste de pêche à la morue. Puis, en 1838, les Frères Le Boutillier, jersiais eux aussi, y implantent également un grand établissement. L'une et l'autre compagnies éprouveront de sérieuses difficultés dans les années 1880; elles seront mises en liquidation en 1886, à la suite de quoi elles modifieront non seulement leurs structures financières mais aussi la nature de leurs activités, privilégiant dès lors le commerce au détail.

L'intervention archéologique sur le banc de Paspébiac avait pour but immédiat la prospection systématique des lieux préalablement à leur mise en valeur. En effet, celle-ci devait inéluctablement entraîner de multiples perturbations du terrain pour cause d'implantation de services et de restauration des rares bâtiments historiques ayant survécu à l'incendie de 1964, au nettoyage consécutif et à la construction d'imposantes infrastructures.

---

<sup>33</sup> Corporation du Bourg de Pabos, 2004.

Au-delà de cet objectif relevant quelque peu de l'archéologie de sauvetage, l'analyse des données recueillies pouvait alimenter la connaissance du site, fondée exclusivement jusqu'alors sur une recherche historique spécifique<sup>34</sup> et une iconographie photographique imposante<sup>35</sup>. Le travail sur le terrain a été fait en 1980 et 1981<sup>36</sup>. Par la suite, l'analyse des données a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise, présenté par D. Lalande à l'Université Laval en 1987.

L'auteur définit ainsi le but de son travail: «caractériser les établissements jersiais à travers la distribution et l'organisation spatiale de leurs vestiges matériels» mobiliers et immobiliers<sup>37</sup>. Le postulat de base qui sous-tendait cette proposition était donc le suivant: les occupants du Banc étant les deux plus importantes compagnies jersiaises dans le commerce de la morue séchée au 19<sup>ème</sup> siècle, les résultats obtenus pouvaient sans doute représenter le schème d'établissement typique des entreprises jersiaises en Gaspésie et sur la côte nord du Saint-Laurent.

A cet objectif est venu en outre se greffer une analyse particulière d'une partie de la collection: l'examen de la céramique recueillie dans deux secteurs précis de l'établissement de la LBB afin d'identifier le statut socio-économique de leurs occupants respectifs.

#### L'intervention sur le terrain (Figure 12)

Toute la longueur du Banc a été couverte par la prospection de 1981, soit 650 mètres d'est en ouest. Dans le sens nord-sud, il s'est agi d'une bande de 60 à 70 mètres, ne comprenant pas l'arrière-plage immédiate mais débordant au nord sur l'ancien barachois où les déblais de l'incendie de 1964 étaient censés avoir été déposés.

Le site a été prospecté au moyen de 382 forages à la tarière mécanique, dont 139 se sont avérés positifs; sur le terrain de la CRC, les 254 forages à la tarière ont été complétés par 21 sondages de 1m par 1,50 ou 2m fouillés manuellement; le terrain de la LBB a été couvert par une combinaison de

---

<sup>34</sup> A. Lepage, 1980.

<sup>35</sup> La couverture photographique de Paspébiac remonte aux années 1860, avec les clichés pris par Thomas Pye, reproduits en dessins par l'auteur et édités en lithogravures (Pye, [1866]1980).

<sup>36</sup> Cl. Mousseau et M. Lamontagne, 1982 et 1985.

<sup>37</sup> Lalande, 1987: 1.

forages à la tarière, de sondages manuels, de tranchées mécaniques creusées sous surveillance et d'une zone de fouille.

### *L'établissement de la CRC*

L'analyse de deux relevés en plan de l'établissement, l'un en 1819, l'autre en 1870, a tout d'abord permis de circonscrire schématiquement 5 zones caractérisées chacune par une fonction spécifique<sup>38</sup>:

- une zone reliée à l'occupation domestique,
- une zone reliée aux activités artisanales,
- une zone reliée aux activités de pêche,
- une zone utilisée pour l'entreposage des marchandises,
- une zone réservée à l'administration du poste.

Cette dernière était également la résidence du gérant et occupait sur l'établissement une position centrale. Activités reliées à la pêche et logis du personnel occupaient toute la partie est de l'établissement, tandis que les activités artisanales étaient localisées à l'extrémité ouest; entre ce secteur ouest et la maison-bureau du gérant: le grand entrepôt de la CRC, avec son quai propre. Sur le plan de 1870, en bordure du «barachois», 5 latrines desservent les zones domestiques et artisanales<sup>39</sup>; enfin, la compagnie a construit un hôpital à l'extrémité est de son terrain, clairement à l'écart de tout autre bâti.

D'un plan à l'autre, il est clair que le rôle du Banc dans les activités de la compagnie a été modifié: elle y a développé la fonction artisanale, par construction de nouveaux bâtiments et réaffectation de certains autres.

Sur le plan archéologique, un bâtiment permettait du moins de se situer sur le terrain très précisément par rapport aux relevés de 1819 et de 1870: le magasin à poudre, dans la partie est de l'établissement; construit en 1798,

---

<sup>38</sup> Il s'agit là du «Fishing Room» de la CRC; la compagnie a d'autre part établi à Paspébiac un complexe, désigné «Farm» sur le plan de 1870, qui comprend la résidence d'hiver du gérant et d'un certain nombre d'engagés; Th. Pye illustre et décrit la position de cette ferme, sur les hauteurs qui dominant le Banc (Pye, [1866]1980:55 et 57). Le caractère saisonnier du «Fishing Room» ne fait pas l'ombre d'un doute.

<sup>39</sup> A Paspébiac, de façon impropre, c'est l'étendue d'eau à l'arrière de la flèche littorale qui est désignée «barachois» et non le banc lui-même; à Pabos, ce terme probablement d'origine basque est bien appliqué au banc littoral.

en pierre, il a subsisté jusqu'à nos jours. Située à l'origine à l'arrière des vignaux, en bordure du «barachoua», la poudrière se retrouve-t-elle par la suite en terrain vacant du fait de l'abandon des vignaux? C'est ce que semble indiquer le plan de 1870.

L'investigation du terrain, menée de manière à tester le potentiel archéologique des zones définies ci-dessus, devait aussi, si possible, discerner l'évolution dans le temps de leur fonction supposée. Dans l'ensemble, les résultats ont été assez minces.

#### Le potentiel archéologique du terrain

Il faut tout d'abord souligner qu'aucune trace, vestiges structuraux et/ou artefacts, n'a été relevée qui puisse attester de l'occupation du site avant l'installation sur les lieux de Ch. Robin, en 1767: les seigneurs de Paspébiac avant la Conquête ne firent sans doute pas grand usage de leurs grèves. Il en est de même des débuts de l'occupation jersiaise; possiblement peu intense jusqu'au retour sur les lieux de Ch. Robin en 1783, la crise de l'Indépendance américaine passée, elle a pourtant dû prendre rapidement de l'ampleur par après, comme en témoigne le plan de 1819. En fait, les vestiges d'occupation les plus anciens sont constitués par 25 tessons de *creamware* et 17 de *pearlware*, sur un ensemble de 297 tessons de céramique; il s'agit en outre de productions tardives, fabriquées au 19<sup>ème</sup> siècle. L'évolution historique de la fonction de chacune des zones d'activité du poste n'aurait donc pu être documentée qu'à partir de 1820 environ.

Mais, archéologiquement, l'occupation des lieux au 19<sup>ème</sup> siècle n'est attestée que dans deux secteurs et, dans l'un et l'autre, elle repose sur des couches vierges et est directement recouverte par l'utilisation moderne des lieux; on ne peut donc documenter l'évolution de l'usage de chaque zone.

Le premier secteur est situé dans la zone domestique du plan de 1870; son contenu en artefact confirme ce type d'utilisation, mais peu intense, dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. L'autre se trouve dans la partie de la zone à activités artisanales située à l'ouest du chemin menant au quai; les vestiges d'une latrine y ont été mis au jour, dans un horizon scellé par de la chaux et recouvert par une couche contenant du charbon minéral; un peu plus à l'est, on a également retrouvé une couche à forte teneur en charbon pouvant indiquer la présence proche d'un atelier utilisant ce type de combustible; si

les deux couches appartenaient à un même ensemble, la latrine aurait été condamnée (par la couche de chaux) avant la déposition du tas de charbon; son contenu était riche en fragments de pipes du 3<sup>ème</sup> quart du 19<sup>ème</sup> siècle.

Au total, on constate que seule la zone qui se trouvait en bordure du barachois a démontré un certain potentiel archéologique. Entre cette zone et la grève, ce potentiel a disparu. Certes, tout l'espace à l'ouest du chemin menant au quai, dont l'emplacement du grand entrepôt de la CRC, est maintenant occupé par une énorme usine à poisson; mais, à l'est du chemin, qu'est-il advenu du cœur même de l'établissement, ce bloc compact de bâtisses disposées de part et d'autre de la maison du gérant? Il faut croire que le nettoyage du site après l'incendie de 1964 aura été véritablement drastique.

### La collection

La collection recueillie se résume à 888 fragments d'artefacts et 122 fragments d'écofacts. Pour l'essentiel, elle provient de l'extrémité est du terrain de la CRC, en particulier les alentours immédiats de l'hôpital du plan de 1870. Notamment, presque les 2/3 de la céramique y ont été mis au jour. Ce secteur, grâce à son isolement, a sans doute été peu touché par l'incendie de 1964 et le nettoyage subséquent.

La 2<sup>ème</sup> concentration d'artefacts, bien moindre quantitativement, provient de la latrine retrouvée à l'arrière de la zone des ateliers d'artisans; de façon significative, cette latrine ne contenait aucun tesson de céramique, mais a livré la moitié de tous les fragments de pipes recueillis sur le site: on est bien là dans un secteur de travail.

L'aire de l'hôpital et la latrine des artisans ayant été incluses par D. Lalande dans la zone à fonction domestique du site, celle-ci totalise un peu plus de 80% des artefacts de la collection livrée par la prospection du terrain de la CRC. Mais celle-ci est surtout caractérisée par sa très modeste importance, tant en quantité qu'en contenu informatif.

### *L'établissement de la LBB*

La LBB implante son établissement sur le Banc, immédiatement à l'ouest de celui de la CRC, en 1838. Le seul plan du poste connu à date est celui de 1870, sur lequel P. Murrison a relevé les bâtiments de la LBB, mais sans en désigner la fonction en légende (Figure 13). Pour essayer de discerner

l'organisation spatiale de l'ensemble, D. Lalande a tenté de pallier à cette lacune en utilisant une des lithogravures de Pye (Figure 1b). Selon les termes mêmes de celui-ci, cette vue «est prise depuis la butte au-dessus du barachois et montre l'arrière de l'établissement»<sup>40</sup>.

Le terrain dont la compagnie dispose est trois fois moins étendu dans le sens est-ouest que celui de la CRC; mais la construction navale n'étant qu'un volet très accessoire des activités de la LBB, tout l'espace peut être consacré aux besoins de son activité morutière. Son imposant entrepôt, «la plus grande et la plus parfaite chose du genre dans le district de Gaspé» de l'avis de Pye, fait un tout avec le quai, à la façon d'un chaffaud; ateliers et logements sont disposés à angle droit dos au terrain de la CRC et au barachois, l'espace vacant entre ces derniers et la grève étant sans doute utilisé pour le traitement de la morue et la construction des chaloupes de pêche. Identifier lesquels de ces bâtiments constituaient les *cookrooms* des engagés, la résidence du gérant et/ou celle des commis, formera un des principaux objectifs des analyses de D. Lalande.

#### L'intervention sur le terrain: le potentiel archéologique de l'établissement

Dictée à la fois par les impératifs des travaux d'aménagement et la recherche du potentiel du terrain, l'intervention a été concentrée à proximité des bâtiments actuellement debout: la «Huilière», le «Hangar Robin», le «BB» (i.e. l'entrepôt de la LBB)<sup>41</sup>.

La Huilière, petit bâtiment de pierre qui mesure 9,29m par 6,82m, aurait été construite par la compagnie pour servir de bureau («Office»), sans doute après 1870 car elle ne semble pas figurer sur le relevé de Murrison. L'intérieur en a été intégralement fouillé, ainsi que son pourtour. Entre ce bâtiment et le Hangar Robin ont été creusés 30 sondages à la tarière, dont 15 positifs, et 4 tranchées, dont 2 à la pelle mécanique.

La zone du BB a été inventoriée au moyen de 59 sondages à la tarière, dont 43 positifs, 2 sondages manuels et 1 tranchée creusée à la pelle mécanique.

---

<sup>40</sup> Th. Pye, [1866] 1980: 60-61. Comme pour la CRC, il s'agit d'un établissement saisonnier; la LBB possèdera elle aussi une ferme sur les hauteurs dominant la baie, où, précise Pye, «Il y a une excellente maison à deux étages ... formant une résidence très confortable et très respectable, habitée par le gérant et les commis durant les mois d'hiver».

<sup>41</sup> Les dénominations «Huilière» et «Hangar Robin» réfèrent à l'occupation du 20<sup>ème</sup> siècle.

Enfin, l'asphalte recouvrant l'espace entre le BB et l'entrepôt frigorifique a été percée par 10 sondages à la tarière, dont 2 ont livré 5 os et 1 tesson de céramique (TCFB). Le fort potentiel des deux autres zones ne fait en revanche aucun doute.

Celui de la zone du BB est démontré par l'abondance du matériel exhumé; en outre, à la lisière nord de la zone inventoriée, 1 des sondages manuels a mis au jour une couche riche en charbon de bois et mâchefer, qui pourrait indiquer la présence d'une forge à proximité. On a également noté, à une douzaine de mètres au nord de l'angle nord-est du BB, les vestiges d'une structure en bois; il s'agit probablement d'un bâtiment construit dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, soit dans les débuts de l'installation de la LBB; la structure a été détruite par le feu (Figure 14).

L'occupation de la zone de la Huilière a manifestement été intense. Dans sa phase la plus ancienne, elle a précédé la construction de ce bâtiment; un quai sur le barchois semble avoir été aménagé et les fondations d'un assez grand bâtiment de bois ont été retrouvées; le matériel associé à cette occupation date celle-ci de la 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Plus tard, la Huilière est construite, un autre quai est aménagé et le bâtiment ci-dessus est démoli; cette 2<sup>ème</sup> phase d'occupation se situe dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et se poursuivra, avec quelques réaménagements successifs, jusqu'à nos jours.

#### La collection (Figure 15)

Seul a été analysé le matériel provenant de la phase d'occupation la plus ancienne de la zone de la Huilière, soit le centre de la bordure nord de l'établissement<sup>42</sup>. Cette zone a été divisée en 4 secteurs, un des buts de l'analyse étant l'identification de la fonction de chacun d'entre eux:

- le «secteur de la Huilière», intérieur et pourtour du bâtiment; 30,97% des objets relevant de cette phase de l'occupation de la zone en proviennent;
- le «secteur nord»: il s'agit de la longue tranchée est-ouest (50m) creusée en biais à partir de la Huilière en direction du Hangar Robin, à quelques

---

<sup>42</sup> Rappelons que le texte de D. Lalande n'est pas un rapport de fouilles, mais un travail académique; le fait que le reste de la collection du terrain de la LBB n'ait pas été compilé en tableaux matériau/fonctions/secteurs etc... relevait donc de son libre choix.

mètres du rivage du barachois; 16,60% des objets de l'ensemble en proviennent;

-le «secteur du bâtiment 2»: il s'agit de la tranchée est-ouest (38m) pratiquée entre les 2 bâtiments, à environ 10m au sud de la précédente; 29,55% des objets de l'ensemble en proviennent;

-le «secteur sud»: il s'agit d'une tranchée partant à la perpendiculaire du mur sud de la Huilière puis tournant à angle droit vers l'est; 22,26% des objets de l'ensemble en proviennent.

Dans l'ensemble des 4 secteurs, ce sont 2176 fragments d'artefacts, formant un minimum de 494 objets, qui ont été mis au jour, auxquels s'ajoutent 344 fragments d'os et de coquillages. En termes de fragments, cette seule phase d'occupation dans cette seule zone a donc livré près de 3 fois plus de matériel que la totalité du terrain de la CRC. Son potentiel, du moins avant les travaux d'aménagement de 1980-1981, était donc jugé excellent.

La répartition de cette collection par fonctions n'a de remarquable que la surreprésentation des loisirs, due à l'abondance des pipes: les 669 fragments de pipe recueillis représentent plus de 30% des fragments d'artefacts et le nombre minimum d'objets qu'ils attestent (61) forment 12,34% de la collection. En outre, pas un seul fragment d'objet ne peut indiquer que l'on est là dans un poste de pêche. S'agit-il de caractéristiques propres aux postes jersiais? Sur l'Île à Bois, où la LBB établit un poste dès 1842, on a aussi noté la surabondance des pipes et la quasi absence d'artefacts en rapport avec la pêche<sup>43</sup>.

D'autre part, la répartition par secteur des catégories fonctionnelles permet-elle de discerner dans l'un ou l'autre une activité particulière? En limitant l'analyse aux deux principales catégories -l'alimentation et l'usage de la pipe-, on obtient effectivement une nette différenciation entre les secteurs: en regard de l'importance numérique de la collection d'un secteur par rapport à la collection totale de la zone, on peut constater que la fonction alimentation est un peu mieux attestée dans les secteurs Huilière et bâtiment n°2 que dans les deux autres; à l'inverse, c'est dans le secteur nord et surtout dans le secteur sud que l'usage de la pipe est surreprésenté. Comment interpréter ces deux données?

---

<sup>43</sup> F. Niellon et M. Lamontagne, 1982: tableaux n<sup>os</sup> 18-21 et p.101-103; F. Niellon et A. McGain, 1985: tableau n°5.

La relative abondance des écofacts et des objets reliés à l'alimentation dans le secteur du bâtiment n°2 atteste l'utilisation domestique des lieux; la même donnée sous la Huilière mais non au sud de celle-ci, indique à notre avis que le bâtiment dont la présence est fortement soupçonnée dans cette aire n'est pas exactement localisé là: si on cumule les résultats des 2 secteurs, la fonction alimentation est tout aussi représentée que dans le secteur du bâtiment n°2. Mais pourquoi fumait-on beaucoup dans ou près du premier et peu dans ou près du premier? Serait-ce dû à une différence du statut social des occupants?

C'est pour tenter de répondre à cette question que D. Lalande a procédé à l'analyse de la céramique de chaque secteur en termes socio-économiques. La collection (294 objets en céramique) a été compilée par matériau et par forme pour chacun des secteurs.

La compilation par matériaux a fourni un indice qui pourrait être significatif: les objets en TCG (21 au total) sont totalement absents dans le secteur nord, ne sont représentés que par un seul objet dans le secteur du bâtiment 2, mais sont au nombre de 7 dans le secteur sud et de 12 dans le secteur de la Huilière: ce peut être un indice du statut supérieur des usagers du bâtiment n°2. Mais la compilation des objets par formes n'a pu confirmer une telle différenciation; la vaisselle de service par exemple n'est pas mieux attestée ici ou là.

En dernière analyse, les céramiques des secteurs sud et bâtiment n°2 ont été comparées en termes de statut économique: en utilisant la méthode de G. Miller<sup>44</sup>, basée sur le coût des objets, sachant que pour une même catégorie d'objet celui-ci est fonction du type de décor utilisé, serait-il du moins possible de dégager une tendance? L'année 1846, date moyenne de l'occupation, a été retenue comme année de référence de prix et l'analyse a été appliquée aux assiettes, aux bols et aux tasses/soucoupes. Les résultats sont les suivants: les assiettes retrouvées dans le secteur sud sont en moyenne plus chères que celles du secteur du bâtiment n°2; il en est légèrement de même des bols; à l'inverse, les tasses/soucoupes du secteur du bâtiment n°2 sont nettement plus chères que celles du secteur sud.

---

<sup>44</sup> G.L. Miller, 1980.

Face à des résultats aussi peu probants, il faut sans doute se poser la question de l'importance numérique de la collection étudiée: celle-ci est-elle suffisante pour l'application d'une méthode de type statistique? En revanche, dans l'une et l'autre collection, les indices de valeur moyenne des objets indiquent un niveau de vie assez élevé.

Au terme de son analyse, D. Lalande émet l'hypothèse suivante: la ressemblance entre les faciès archéologiques des 2 secteurs pourrait refléter «un fonctionnement propre aux compagnies jersiaises<sup>45</sup>». De fait, le personnel de ces établissements n'avait pas accès directement au marché mais se fournissait au magasin de la compagnie; dès lors, leurs choix étaient subordonnés à ceux préalables de leur employeur, ce qui aurait pu conduire à une certaine uniformisation de la culture matérielle, nous empêchant de déceler clairement des différences de statut entre utilisateurs.

L'intervention archéologique sur les 600 mètres du Banc de Paspébiac a répondu à ses objectifs premiers: identifier le potentiel du terrain et sauvegarder les données menacées par les travaux d'aménagement. Mais les résultats ont été moins concluants quand il s'est agi de préciser les données historiques sur la répartition spatiale des activités des deux compagnies. De même, dans un secteur jugé résidentiel et à fort potentiel, l'analyse de la collection n'a pas répondu aux attentes concernant une différenciation sociale des différents occupants.

Enfin, malgré les dimensions commerciales et artisanales qui lui sont propres, Paspébiac peut-il être considéré comme un site caractéristique des établissements de pêche jersiais quant à l'organisation spatiale des activités et la culture matérielle de ses usagers? Certainement. Mais le «modèle» devrait être testé sur l'Île Bonaventure ou à Magpie et, surtout, il pourrait l'être sur l'Île à Bois, indemne de toute perturbation moderne. Il est vrai qu'on est là en sol caillouteux, ce qui est certes bon pour le séchage de la morue, mais est peu propice à la formation des sols archéologiques, nous le savons d'expérience<sup>46</sup>.

---

<sup>45</sup> D. Lalande, 1987: 146.

<sup>46</sup> F. Niellon et M. Lamontagne, 1982: 74-119; F. Niellon et A. McGain, 1985.

### **Brador** (Figures 3, 16-20)

L'établissement a été implanté sur le rivage nord-sud de la baie de Brador, lequel forme une étroite plaine littorale, bordée à l'est par les collines du même nom. Très précisément, il est situé là où quelques îlots côtiers forment avec le rivage une «passe» où, au printemps et venant d'en amont, les loups-marins s'engouffrent au cours de leur migration vers l'aval, c'est-à-dire le détroit de Belle-Isle.

C'est là qu'A. Legardeur de Courtemanche, qui y opérait une pêche à loup-marin depuis quelques années, déplace en 1711 le poste qu'il avait établi au début du siècle plus en amont, immédiatement à l'ouest de l'actuelle rivière St-Paul. Jusqu'à la Conquête, Courtemanche puis son beau-fils F. Martel de Brouague y pratiqueront aussi la traite et, en tant que Commandant pour le Roi au Labrador, l'un comme l'autre devront en outre veiller au maintien de l'ordre sur la côte. En 1761, l'exploitation du poste est attribuée à la Brooke Watson, Lymburner and Company, bientôt connue sous le nom de «Compagnie du Labrador». Celle-ci ayant fait faillite en 1820, c'est un capitaine d'origine anglaise, Randall Jones, qui reprend aussitôt l'établissement; après une longue période de prospérité, celui-ci périclitera rapidement dans les années 1860 lorsque débutera la chute des prix de l'huile de loup-marin.

### Les interventions archéologiques (Figure 16)

L'importance historique du poste de Brador avait été identifiée au ministère des Affaires culturelles dans les années 1960, lors de la collecte d'un imposant ensemble de documents s'y rapportant directement. Parallèlement, une inspection visuelle des lieux permet à M. Gaumont, promoteur au ministère de cette recherche, de localiser le site. Quelques années plus tard, en 1968, débute la 1<sup>ère</sup> des 6 ou même 7 interventions successives de R. Lévesque, qui venait alors d'achever ses travaux sur les postes de Sept-Îles et de Mingan. Ses fouilles à Brador ne représentaient en fait qu'une très petite partie d'un vaste programme concernant initialement toute la Basse-Côte, mais vite recentré sur l'occupation préhistorique de la région Blanc-Sablon/Brador. Sur les 4 premières interventions de R. Lévesque sur le site historique de Brador, le ministère disposait de 3 rapports allant de 2 à 3 pages, mais

rien du tout sur les suivantes<sup>47</sup>. Seule la fouille de 1968 avait fait l'objet d'un relevé en plan (Figure 17).

Dans les années 1980, le ministère reprend le dossier, dans une perspective générale de mise en valeur des ressources patrimoniales de la Basse-Côte-Nord. Les ressources archéologiques y tiennent à l'évidence une place majeure et, s'agissant de l'utilisation européenne et canadienne du territoire, les sites de pêche en constituaient la quasi-totalité. C'est dans cette optique que nous avons été chargée d'analyser et évaluer les activités de R. Lévesque sur le site historique de Brador.

La démarche comportait d'une part un travail sur le terrain, d'autre part un travail en laboratoire sur l'importante collection que R. Lévesque avait remise au musée des Sept-Îles (aujourd'hui Musée régional de la Côte-Nord). Les vérifications sur le terrain ont eu lieu en 1982 et en 1991; cette même année 1991, nous avons pu également élargir un peu les objectifs, en prospectant une partie du site non touchée par les fouilles anciennes. Se sont ajoutées à ce travail de terrain deux opérations d'urgence: l'une, sous les auspices du MTQ, due à l'élargissement de la route 138 au niveau du site, l'autre pour cause de pose de canalisations d'eau par la S.Q.A.E.<sup>48</sup>. En ce qui concerne la collection, un catalogue des artefacts par catégories fonctionnelles complété par une analyse des écofacts en a été remis au musée en 1984<sup>49</sup>.

L'état archéologique du site se présentait comme suit. Dans le secteur principal des fouilles anciennes (EiBh 34-1), le terrain avait été intégralement excavé jusqu'au sol vierge partout où les contraintes de l'occupation actuelle le permettait. En outre, le bâtiment mis au jour là avait de toute évidence été dégagé selon des méthodes telles que la relation entre ses différents éléments ne pouvait être comprise ni sur le coup ni après coup. Or ce bâtiment est complexe; ayant été occupé pendant sans doute 150 ans, il a certainement subi maintes transformations. Plus au nord, la 2<sup>ème</sup> zone des fouilles anciennes (EiBh 34-5) se présentait différemment; il est très certain que ce secteur n'avait été que partiellement fouillé et

---

<sup>47</sup> R. Lévesque, 1968: 2-5; 1969: 1-3; 1972: 3-5 et 24.

<sup>48</sup> Pour le ministère des Transports: F. Niellon, 1980; pour la Société québécoise d'assainissement des eaux: Arkéos Inc., 1992 (l'emprise des tranchées creusées pour la S.Q.A.E. a été majeure et, 17 ans plus tard, l'aqueduc prévu n'est toujours pas posé).

<sup>49</sup> F. Niellon et L. Pinel, 1984.

présentait encore un fort potentiel; néanmoins, il se situait entre deux résidences dont les occupants s'opposaient à la perspective de nouvelles fouilles.

Enfin, le potentiel de tout le secteur nord du site, non exploré par R. Lévesque et partie essentielle du fonctionnement de l'établissement, s'est avéré pratiquement nul. Certes le terrain archéologique est handicapé par l'occupation actuelle ou récente des lieux, si superficielle qu'elle soit parfois (débris divers éparpillés ou jardins potagers abandonnés par exemple): on est partout dans la cour, utilisée, de quelqu'un. Mais surtout, la quarantaine de sondages que nous y avons stratigraphiquement fouillée (EiBh 34-6, 7, 8) n'a fourni que de très maigres renseignements en ce qui concerne l'utilisation des lieux antérieure à ca 1900.

Quant à la collection du musée des Sept-Îles, sa richesse, tant en qualité qu'en quantité, et sa diversification sont indéniables. Mais nous n'avons pu mener à bien sa mise en relation avec le site, les indications de provenance faisant trop souvent défaut, tant en plan qu'en stratigraphie. Ces lacunes hypothèquent entre autres la datation de la séquence événementielle de l'occupation du secteur.

Bref, les données archéologiques concernant le site sont déficientes. Mais, malgré tout, elles permettent d'en dire autre chose que ce qu'en dit la documentation historique.

### L'organisation de l'espace

Au régime français, quelques descriptions écrites ou figurées permettent d'avoir un schéma clair de l'utilisation de l'espace et, de ce point de vue, l'archéologie n'a pu que préciser la localisation de certains bâtiments. Rien de tel par la suite, mais l'histoire récente du site et la tradition orale incitaient à penser que le schéma antérieur n'avait pas été modifié. L'archéologie l'a confirmé.

Les fouilles ont établi qu'il s'agissait là d'un grand site, plus de 50 000 m<sup>2</sup>, soit une surface un peu supérieure à celle du Banc de Paspébiac. L'encart d'une carte de ca 1735 (Figure 3) indique qu'on pourrait de plus inclure dans le site, vers le nord, toute l'«anse aux chaloupes». Mais, utilisée alors tant pour la manutention des filets que pour l'ancrage des dites chaloupes,

il ne s'agit là que d'une zone très secondaire pour l'archéologie; aussi n'a-t-elle fait l'objet que d'une inspection visuelle, sans rien du reste y repérer. De tout temps, l'essentiel des activités s'est inscrit dans un rectangle d'environ 150m est-ouest par 350m nord-sud, que coupe en deux transversalement un petit cours d'eau sans nom, désigné «le ruisseau».

Au nord du ruisseau prenait place tout ce qui se rapportait à la fonction production du poste; rappelons que l'archéologie n'a pu en rien documenter l'utilisation de cet espace, si ce n'est d'attester la présence d'un immense dépotoir d'ossements de loup-marin de part et d'autre de la route 138, retrouvé ici et là à partir du ruisseau jusqu'à l'extrémité nord de l'anse aux Chaloupes. Mais, juste au nord du ruisseau et en bordure de mer, une aire avait été réservée dès l'origine au cimetière du poste. Il est attesté par une croix sur une carte de 1714 et nous croyons que M. et Mme de Courtemanche, ainsi qu'au moins une de leurs filles, sont enterrés là. Ce cimetière n'a cessé d'être utilisé jusque vers 1970 et est entretenu.

Au sud du ruisseau, l'espace paraît avoir été réservé de tout temps au maître de l'établissement. C'est dans ce secteur que 95% au moins des fouilles de R. Lévesque ont eu lieu et, par voie de conséquence, la majorité de nos interventions. Aussi, l'apport des données archéologiques à la connaissance du site est-il limité à cet espace.

#### L'utilisation du secteur sud

Le secteur était quelque peu fréquenté avant qu'A. Legardeur de Courtemanche ne s'y installe, vers 1710; les traces stratigraphiques en ont été retrouvées en quelques endroits à l'ouest comme au nord du bâtiment principal; il s'agit là d'une fréquentation européenne, suivie d'un abandon (sable éolien). Deux jetons de Nüremberg et quelques monnaies royales du 17<sup>ème</sup> siècle, non en place, attestent cette occupation. Mais c'est de l'arrivée de Courtemanche que date le premier bâti dans cette zone.

Se rapportent à l'occupation Courtemanche/Brouague, soit celle du régime français, la grande maison située en EiBh 34-1, une autre maison située en EiBh 34-5 et les remises des morutiers situées au sud-est de la grande maison (dont partie en EiBh 34-2 et 3).

-la grande maison (Figure 18): ses périmètres nord et est, dans son état le plus ancien, n'étaient pas discernables en 1982; mais si l'on se réfère au plan de 1968 (Figure 17), il s'agirait d'une bâtisse mesurant un peu plus de 70 x 26 pieds français, soit 22,90 mètres par 8,60. Ses fondations étaient en pierres (grès local), liées au mortier; elle était divisée dans sa longueur par trois murs de refend et munie d'une cave creusée à l'aplomb de deux de ces murs, mais sur une partie seulement de sa largeur. Par la suite, on ne sait quand mais avant la Conquête, la grande maison fut intégralement reconstruite, au-dessus et légèrement en retrait de la précédente; cave, murs de refend et bases de cheminée furent également modifiés.

-la 2<sup>ème</sup> maison, située un peu plus au nord (EiBh 34-5D; Figure 19): celle-ci était de facture plus sommaire, sans doute en colombage pierroté. Elle mesurait au moins 8m x 4m et était flanquée d'une annexe adossée au mur pignon sud-est. Un foyer double desservait et la maison et son annexe (cuisine?), dont le sol était dallé, le plancher du bâtiment principal étant sans doute en bois. Le tout a été détruit par un violent incendie, avant la fin du régime français. Le matériel recueilli en 1991 dans cette aire atteste la nature domestique des lieux.

-les remises des morutiers: il s'agit des cabanons construits par les équipages des navires morutiers de France venant en pêche dans le détroit; ils y entreposaient pour l'hiver chaloupes et agrès de pêche, sous la garde du Commandant pour le Roi. R. Lévesque en a relevé 19 (Figure 17). Une partie du contenu de celui dont les restes ont été fouillés en 1980 tendrait à indiquer que d'aucuns y séjournaient quelque peu: morutiers lors de leur arrivée au poste, Amérindiens ou engagés «squattant» ces lieux vidés de leur contenu le temps de la pêche à la morue<sup>50</sup>? Ces remises, construites tout de bois, mesuraient environ un peu plus de 9m par un peu moins de 5m (soit probablement 30 x 15 pieds français). Elles seront abandonnées après la Conquête.

Nous supposons que la grande maison, dans son 2<sup>ème</sup> état, a été occupée telle quelle au temps de la Compagnie du Labrador, soit de 1761 à 1820. Puis la cave est remblayée et la cheminée principale condamnée, un plancher de bois de bois recouvrant l'une et l'autre. Ces travaux paraissent avoir été faits

---

<sup>50</sup> Outre quelques fragments de contenants en verre et en grès normand, l'assemblage comprenait les restes d'une de ces chaudières en cuivre dites portatives et des perles de verre.

après l'abandon du poste par la Compagnie du Labrador et donc sa reprise par Randall Jones. L'utilisation des lieux apparaît alors nettement moins intense que précédemment et nous ne savons quand elle prend fin.

Il est clair qu'à cette époque, l'occupation s'est déplacée vers le nord, soit plus près du ruisseau (Figure 16: secteur EiBh 34-5). Dans la partie ouest de ce secteur, une tranchée a indiqué qu'antérieurement à un bâtiment localisé par R. Lévesque avait été déversé là un dépotoir riche en coquillages et objets divers dont la date de fabrication s'étend environ de 1830 à 1870. Postérieurement, vers 1900, la maison ou remise mentionnée par R. Lévesque avait recouvert le tout.

Au nord et à proximité immédiate de la maison du régime français (5D) alors disparue depuis longtemps, les vestiges d'une structure ont été retrouvés (Figure 19, 5B). Ces vestiges pourraient constituer l'angle sud-est d'un bâtiment, auquel se rapporte peut-être une grande dépression très discernable plus à l'ouest (5C: cave?). A noter: une très forte concentration d'ossements d'animaux comestibles, à l'extérieur sud supposé de la structure. Là encore, l'abondance et la qualité des artefacts recueillis<sup>51</sup> est remarquable, leur nature domestique évidente et la date de leur fabrication s'étend de ca 1830-1840 à ca 1860. Tout incite à envisager que la maison construite par Randall Jones et dont quelques visiteurs rapportent la «splendeur»<sup>52</sup> était située là.

#### La collection: les activités dans le secteur résidentiel des maîtres

La collection remise par R. Lévesque au musée régional de la Côte-Nord à Sept-Îles, soit celle des fouilles de 1968-75, constitue la base des informations ci-après<sup>53</sup>. Les milliers de fragments qui composent celle des artefacts européens ou coloniaux constituent un minimum de 2358 objets,

<sup>51</sup> Aux quelques artefacts des fouilles anciennes dont la provenance peut être localisée dans ce secteur, nous ajoutons ceux recueillis en 1991 et ceux provenant de la fouille de sauvetage de 1992.

<sup>52</sup> Dans ses Mémoires, Placide Vigneau en dit: "Je suis entré dans la maison les dernières années qu'elle fut habitée: 1867 ou 1868. C'était une maison longue d'environ 35 pieds sur environ 25 de large, ayant une grande cuisine d'au moins 25 pieds en arrière. ... Le salon était du côté de l'ouest ... la cloison qui séparait la salle à manger de la salle de réception ... était en beau noyer noir ... faite à panneaux". Diverses mentions indiquent que cette maison fut entièrement détruite par un incendie, peut-être vers les années 1870.

<sup>53</sup> Les collections constituées par les fouilles de 1982 et 1991, comme les tout petits ensembles mis au jour dans les fouilles de sauvetage de 1980 et 1992, n'ont pas été ici prises en considération: elles ne pouvaient être manipulées côte à côte avec la collection de Sept-Îles et, vu l'extrême proximité de leur provenance, les objets qu'elles contenaient ne devaient pas être ajoutés comme objets distincts.

auxquels il faut ajouter 6,2 kilos de munitions, environ 800 pierres-à-fusil, 70 kilos de clous et une quantité notable de tessons de verre à vitre. La collection comprend également environ 70 artefacts d'origine autochtone. 1050 fragments d'os et 50 de coquillages composaient l'assemblage des écofacts, ce qui constituait un bien petit ensemble<sup>54</sup>.

Numériquement importante, la collection d'artefacts est surtout bien diversifiée, toutes les sortes d'activité possibles y étant représentées. Trois grandes catégories fonctionnelles se partagent l'ensemble, à peu près par tiers: l'acquisition (chasse et pêche), l'alimentation (préparation, consommation et entreposage), les activités idéo- et socio-techniques (commerce et loisirs). On note aussi la présence de 136 objets reliés à l'habillement et 43 reliés aux soins du corps (médication, toilette et hygiène); par leur variété, de tels objets offrent des aperçus originaux sur la vie quotidienne des résidants. Seule n'est pas représentée la pratique religieuse, attestée seulement par un morceau de chapelet; pourtant, tout au long du régime français, on sait qu'un aumônier est présent à Brador, une chapelle et un logement pour ce prêtre ayant été aménagés dans la grande maison.

Deux caractéristiques de la collection sont à souligner dans les ensembles «acquisition» et «objets idéo- et socio-techniques».

Tout d'abord, une partie des artefacts de ces deux catégories témoignent clairement des activités de traite des maîtres du poste au régime français plutôt que d'aspects de leur vie quotidienne: il s'agit des armes à feu et leurs accessoires et des perles de verre, auxquels s'ajoutent les artefacts amérindiens. En ce qui concerne les armes à feu, on note l'abondance des pièces de fusil: près d'une centaine, dont au moins 32 pontets différents constituant ainsi un minimum d'autant de fusils. On sait qu'à titre de Commandant pour le Roi, Courtemanche puis Brouague recevaient en principe annuellement une gratification en fusils, poudres et plombs en balles; si bien qu'en 1740 le premier commis du bureau de la Guerre fait remarquer à Brouague: «M. Le Comte de Maurepas[le ministre] compte que vous avès actuellement dans vôtre poste autant d'armes a feu qu'il en faudoit dans une

---

<sup>54</sup> Dans les seules fouilles de 1982 et 1991, ont été recueillis plus de 500 fragments.

grande place de guerre ...»<sup>55</sup>. Sans doute tout cet arsenal n'arrivait-il pas à Brador, étant en partie vendu à Québec; mais ce qui y parvenait devait servir tout autant à la traite qu'aux besoins des maîtres pour la chasse. La collection des perles de verre est au contraire des plus modestes: 345 exemplaires, à répartir en une dizaine de variétés tout au plus, en regard des centaines définies par K. et M. Kidd<sup>56</sup>. Quant aux artefacts amérindiens, hormis quelques tessons de poterie et une alène, tous relèvent de l'usage de la pipe: quelque 80 grands fragments attestant d'au moins 45 pipes différentes et 2 ou 3 cure-pipes. Pour autant, est-il certain que la traite avait lieu à proximité immédiate de la maison des maîtres, à l'ouest de celle-ci, d'où une forte majorité des pipes amérindiennes du moins semble bien provenir? Les lacunes concernant la répartition spatiale des pièces de fusil et de leurs accessoires, tout comme celle des perles de verre (certaines ont été recueillies dans les remises des morutiers...) ne permettent pas d'en décider.

L'autre caractéristique de la collection concerne les pipes à fumer en argile blanche d'origine européenne. Outre leur abondance, les fragments de fourneaux formant un minimum de 334 exemplaires, on note la présence d'une quantité inusitée d'embouts de réutilisation: l'embout du tuyau original ayant été cassé, l'extrémité est refaçonée de façon à former un nouvel embout; le tuyau de quelques pipes dont l'embout a été refaçoné peut-être maintes fois, n'a plus que 2cm de longueur. Ce souci manifeste de récupération est sans doute significatif d'un approvisionnement peu fréquent et insuffisant.

#### La provenance des céramiques au régime français

Si les sources de l'approvisionnement céramique de Pabos nous paraissaient relever de son insertion dans le «monde morutier» du golfe, si D. Lalande voyait dans la collection de la LBB à Paspébiac un «modèle jersiais», qu'en est-il à Brador? La situation particulière de l'établissement, à proximité immédiate du monde morutier du détroit de Belle-Isle tant au régime français qu'à l'époque jersiaise, légitimerait sans doute les comparaisons entre collections. Tester la 2<sup>ème</sup> de ces propositions n'étant ni fait ni faisable à

<sup>55</sup> ANQQ, AP-P-1398, Versailles, 30 avril 1740.

<sup>56</sup> K. et M. Kidd, 1972:47-91.

ce jour, pourrait-on du moins comparer les assemblages céramiques de Pabos et Brador au régime français, en termes de provenance?

Le tableau ci-dessous, reprenant les mêmes éléments que celui présenté pour Pabos, permettra d'en juger.

PAYS \ TYPES	FRANCE	ITALIE	ANGLETERRE	HOLLANDE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	CHINE	Ind.	TOTAL
TCG	116	13	5	-	-	-	-	2	136
Faïence	57	-	-	21	-	15	-	7	100
Grès grossier	104	-	1	-	3	-	-	-	108
Grès fin	-	-	22	-	-	-	-	-	22
Porcelaine	-	-	-	-	-	-	13	-	13
<b>TOTAL</b>	<b>277</b>	<b>13</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>379</b>

Tableau 5. Brador 1710-1760: l'origine géographique des céramiques.

On constate qu'à Brador comme à Pabos, la France fournit quasiment les  $\frac{3}{4}$  des céramiques d'origine identifiée rejetées sur le site. Toutefois, au niveau des régions françaises, on notera que le sud-ouest a fourni nettement plus de terres cuites grossières à Brador qu'à Pabos (51,7% *versus* 33,3%) et, à l'inverse, le sud-est en ayant fourni moins à Brador qu'à Pabos (38,8% *versus* 45,8%); mais de la Ligurie toute proche provient 3,51% des terres cuites grossières d'origine identifiée à Brador *versus* 2,21% à Pabos.

Les différences significatives ne sont pas là, mais plutôt dans l'origine des faïences et surtout dans celle des grès. En ce qui concerne les faïences, il peut s'agir de problèmes d'attribution: l'absence de faïences hollandaises à Pabos et de faïences anglaises à Brador n'est peut-être qu'apparente. Mais l'Angleterre et l'Allemagne sont manifestement la source de plus de vaisselle en grès à Pabos qu'à Brador: plus du double au total (14,16% *versus* 7%). A l'inverse, la présence des contenants en grès grossier de Basse-Normandie, déjà notable à Pabos, est «écrasante» à Brador: cette vaisselle utilitaire d'excellente qualité forme là 28,10% des céramiques à provenance identifiée,

versus 6,63% à Pabos; la collection de Brador constitue du reste à cet égard la plus importante du Québec.

Au total, même si toutes les provenances attestées à Pabos le sont aussi à Brador<sup>57</sup>, on pourrait dire que l'approvisionnement de Pabos est un peu plus cosmopolite que celui de Brador à la même époque. Par ailleurs, pèsent de tout leur poids à Brador, ces contenants que l'on fabriquait en Basse-Normandie dans le Domfrontais et qui formait une partie essentielle de l'équipement céramique des navires morutiers de Granville et de St Malo, omniprésents dans la région.

Cependant, c'est de l'huile de loup-marin et non de la morue sèche qu'exportent vers la métropole les maîtres de Brador, le plus souvent via Québec de surcroît: il est donc peu plausible que le «circuit morutier» soit responsable de l'approvisionnement céramique de Brador, celui-ci devant plutôt refléter, à l'exception toutefois de la prépondérance des grès du Domfrontais, l'éventail des produits disponibles sur le marché de Québec.

Brador est à ce jour le seul poste de pêche au loup-marin ayant fait l'objet de fouilles de quelque envergure. Il s'agissait il y a 50 ans d'un site archéologique exceptionnel, climat, nature des sols et occupation traditionnelle des lieux en ayant assuré la préservation; mais il n'en est plus ainsi. Exemple de ce potentiel passé, un des propriétaires n'a-t-il pas trouvé, lors de la construction de sa maison à l'emplacement d'un des cabanons de morutiers mentionnés ci-dessus, une pile «intacte» de chaloupes de pêche retournées? Du moins, mémoire des lieux, le cimetière est toujours là, et la famille Jones non loin...

---

<sup>57</sup> Nous avons classé dans les terres cuites grossières de provenance indéterminée 2 objets qui en fait ont probablement été fabriqués au Béarn.

## CONCLUSION

Les trois cas particuliers examinés plus haut permettent-ils de conclure à un faciès archéologique propre aux postes de pêche?

Ils indiquent du moins les limites d'une telle spécificité et ces limites sont sans doute représentatives de ce type de site. En effet, elles tiennent principalement au fait que, dans un poste, les aires de travail n'offrent généralement qu'un potentiel archéologique discret et de ce fait difficile à explorer: infrastructures légères et facilement récupérées, artefacts rares et écofacts encore plus rares. Aussi les données recueillies sont-elles généralement de nature essentiellement domestique et sans lien avec la teneur «pêche» de l'établissement: le faciès qu'elles constituent dépend des sources d'approvisionnement du poste, c'est-à-dire, en fin de compte, du réseau commercial dans lequel le propriétaire, individu ou compagnie, insère la production de celui-ci.

La dimension domestique d'un poste, qui est importante mais secondaire dans son organisation d'ensemble, prend donc non seulement une place disproportionnée dans le faciès archéologique des sites, mais aussi doit-elle être interprétée en termes économiques (commerciaux) tout autant qu'en termes sociologiques (modes et niveaux de vie): c'est du moins ce que nous paraissent prouver les analyses tentées à ce sujet pour le site de Pabos comme pour celui de la LBB à Paspébiac.

## BIBLIOGRAPHIE: ouvrages cités et principaux textes utilisés

### Liste des sigles

- ANF Archives nationales de France
- ANC Archives nationales du Canada
- MCCCF ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- CNRS Conseil national de la Recherche scientifique (France)
- FCAR ministère de l'éducation, Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
- IQRC Institut québécois de recherche sur la culture
- PUL Les Presses de l'Université Laval
- ARKÉOS Inc.  
1992 *Projet d'alimentation en eau potable de Blanc-Sablon et Brador. Inventaire archéologique*, ms, déposé au ministère des Affaires culturelles.
- BÉLISLE, Jean  
1980 *Historique de Pabos*, ms, ministère des Affaires culturelles.
- BLANCHETTE, Jean-François  
1975 «Le demi-siècle du régime français à Gaspé et Forillon», *Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie*, 13(4): 183-203.
- BLANCHETTE, J.F. et L. Boily-Blanchette  
1975 *Penouille. Un rapport d'harmonie entre l'impact écologique et le dynamisme culturel*, ms, Parcs Canada.
- CORPORATION DU BOURG DE PABOS  
2004 *Pabos. Sur la trace de nos ancêtres*, Corporation du Bourg de Pabos, Pabos Mills.
- DARRAGORY, Nicolas  
1783 cité in ANF, Marine, C5 49 et 60 (3 exemplaires), n.p., enquête sur la pêche à la baleine.
- DE MEULES, Jacques  
1686 «Mémoire instructif de la manière dont on fait la pesche du poisson sec a Lisle percée et ailleurs», ANF, Col., C11D 2, f°62r.
- DESJARDINS, MARC, Y. FRENETTE et J. BÉLANGER  
1999 *Histoire de la Gaspésie*, IQRC/PUL, collection Les Régions du Québec 1.
- EMARD, Michel  
1980 «Inventaire analytique des documents de la Seigneurie de Pabos, 1696-1978», *Cahiers Gaspésiens* n°1, Pointe-au-Genièvre.  
«Le registre de la Sainte-Famille de Pabos, Gaspésie 1751-1754», *Cahiers Gaspésiens* n°2, Pointe-au-Genièvre.
- FARIBAUT, Georges B.  
1849 *Excursion à la côte du Nord au-dessous de Québec : nouvel établissement aux Escoumins, anciens vestiges sur l'île aux Basques*, Québec, Atelier typographique du «Canadien».
- FORTIN, Jean-Charles et P. Larocque  
2003 *Histoire des îles de la Madeleine*, IQRC, collection Les Régions du Québec 15.

- FRENETTE, Pierre (sous la direction de)  
1996 *Histoire de la Côte-Nord*, IQRC/PUL, collection Les Régions du Québec 9.
- GEISTDOERFER, Aliette  
1987 *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Paris/Québec, CNRS/PUL.
- HALDIMAND, Peter F.  
1765 «A description of the Magdalen Islands», rapport transmis par S. Holland, Ottawa, *ANC*, MG23 A4 (Shelburne Papers), vol.77; traduit et publié par P. Hubert, 1979: 44-68.
- HUARD, Victor A.  
[1897] 1972 *Labrador et Anticosti*, Montréal, [Beauchemin & Fils] Leméac.
- HUBERT, Paul  
[1926] 1979 *Les Iles de la Madeleine et les Madelinots*, Iles de la Madeleine, Les Editions de la Source
- KIDD, Kenneth et M. KIDD  
1972 «Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain», *Lieux historiques canadiens*, Cahiers d'archéologie et d'histoire n°1: 48-92, Ottawa, Parcs Canada.
- LA MORANDIÈRE, Charles de  
1962 *Histoire de la pêche française à la morue dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- LABERGE, Alain  
1984 «État, entrepreneurs, habitants et monopole: le «privilège» de la pêche au marsouin dans le Bas Saint-Laurent, 1700-1730», *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 37(4): 543-556.
- LABERGE, Alain (sous la direction de)  
1993 *Histoire de la Côte-du-Sud*, IQRC, collection Les Régions du Québec 4.
- LALANDE, Dominique  
2005 *Étude comparative des sites archéologiques basques du Québec*, ms, MCCC.F.  
1987 *Paspébiac, établissement jersiais: utilisation de l'espace et marchandises de consommation*, Québec, Université Laval, École des gradués.
- LEE, David  
1972 «Les Français en Gaspésie, de 1534 à 1760», *Lieux historiques canadiens*, Cahiers d'archéologie et d'histoire n°3: 25-68, Ottawa, Parcs Canada.
- LEPAGE, André  
1988 «Le «Petit Paspébiac» du Nord; l'implantation de la Compagnie Robin à Magpie en 1871», *Gaspésie*, XXVI(4): 31-39.  
1980 *Le banc de Paspébiac, site commercial et industriel*, ms, Québec, ministère des Affaires culturelles.
- LÉVESQUE, René  
1972 *Description préliminaire détaillée de quatre saisons de fouilles archéologiques dans la région de Blanc-Sablon, au détroit de Belle-Isle (1968-1971)*, ms, Ste Foy, la Société d'archéologie de la Côte-nord.  
1969 *Rapport préliminaire officiel concernant les fouilles archéologiques de Brador 1969*, ms, Québec, Ste Foy, la Société d'archéologie de la Côte-nord.  
1968 *L'archéologie à Brador, rapport préliminaire*, ms, Ste Foy, la Société d'archéologie de la Côte-nord.
- MAILLOUX, Alexis

- [1879] 1998 *Histoire de l'Ile aux Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours...*, Montréal, Burland-Desbarats.
- MARTIJN, Charles A.  
1986 «Les Micmacs aux îles de la Madeleine: visions fugitives et glanures ethnohistoriques», in Ch. A. Martijn, éd., *Les Micmacs et la mer: 163-194*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signes des Amériques 5.
- McCAFFREY, Moira  
1990 *Inventaire des sites archéologiques préhistoriques des Iles-de-la-Madeleine: phase 2 (1989)*, ms, municipalité régionale de comté des Iles-de-la-Madeleine/ministère des Affaires culturelles.
- McDOUGALL, D.J.  
1979 «The shipbuilders, whalers and master mariners of Gaspé Bay in the nineteenth century», in L.R. Fischer et E.W. Sager, éd., *The enterprising Canadians: Entrepreneurs and economic development in eastern Canada, 1820-1914: 124-145*, St John's, Memorial University of Newfoundland, Maritime History Group.
- McGAIN, Alison et F. NIELLON  
1992 *La baie de Brador (Basse-côte-nord): étude sur le potentiel archéologique des sites EiBh 34 et EiBh 114*, ms, municipalité de Blanc-Sablon/ministère des Affaires culturelles.
- MILLER, Georges L.  
1980 «Classification and Economic Scaling of Nineteenth Century Ceramics», *Historical Archaeology*, 14: 1-40.
- MIMEAULT, MARIO  
1987 *Destins de pêcheurs: les Basques en Nouvelle-France*, Québec, Université Laval, École des Gradués.
- MOUSSEAU, Claire et M. LAMONTAGNE  
1985 *Reconnaissance archéologique sur le site du Banc de Paspébiac, DaDh 1*, ms, Québec, ministère des Affaires culturelles.  
1982 *Banc de Paspébiac, intervention archéologique, Huilière*, ms, Québec, ministère des Affaires culturelles.
- MOUSSETTE, Marcel  
1979 *La pêche sur le Saint-Laurent. Répertoire des méthodes et des engins de capture*, Montréal, Boréal Express
- NADON, Pierre  
2004 *La baie du Grand Pabos: une seigneurie en Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Association des Archéologues du Québec, *Archéologiques*, collection Mémoire de recherche 1.
- NIELLON, Françoise  
1980 *Reconnaissance et fouilles d'urgence sur la Basse-côte-nord: route 138, zone Brador/Anse à la Barque*, ms, Québec, ministère des Transports.
- NIELLON, F. et M. LAMONTAGNE  
1982 *Recherche archéologique sur la Basse-côte-nord: la fouille de 1982 aux postes de Brador et de l'île à Bois*, ms, municipalité de la Côte nord du golfe St-Laurent/ministère des Affaires culturelles.
- NIELLON, F. et A. McGAIN  
1985 *Intervention archéologique 1984 sur le site EiBg 44 (Archipel de Blanc-Sablon, île à Bois, site n°1)*, Québec, FCAR.

- NIELLON, F. et L. PINEL  
1984 *La collection archéologique du poste de Brador au musée des Sept-Îles*, ms, municipalité de la Côte-nord du St-Laurent/Musée des Sept-Îles/ministère des Affaires culturelles.
- PYE, Thomas  
[1867] 1980 *Canadian Scenery: District of Gaspé*, [John Lovell & Sons], traduit et commenté par J. Laliberté et A. Lepage, Québec, Coméditex.
- RAUDOT, Antoine  
ca 1705 *Reponce aux demandes de la pesche des morues dans le golfe St Laurent a commencer a l'ouest de lisle Royale...*, ANF, Col., C11A 122, f°327-335.
- SALAÛN, Jean-Paul  
1984 *Évaluation du potentiel archéologique du site de la Baie du Renard, île d'Anticosti*, Québec, ministère des Affaires culturelles.
- VIGNEAU, Placide  
1901? *Remarques sur la côte du Labrador en général et sur la Pointe aux Esquimaux en particulier*, s.l. s.n.  
1908 «Les morses dans le golfe Saint-Laurent», *Le Naturaliste canadien*, 35(9): 140-142.
- VLADYKOV, Vadim D.  
1944 *Chasse, biologie et valeur économique du marsouin blanc ou beluga du fleuve et du golfe Saint-Laurent*, Québec, Département des pêcheries.
-

**ANNEXE**

1) Liste des biens inscrits au RPCQ dont la fonction est en rapport avec la pêche (18):

Nom du bien	Municipalité
*982, route 199	Les Îles-de-la-Madeleine
*Ancienne boucanerie	Les Îles-de-la-Madeleine
*Complexe Charles Robin	Percé
*Entrepôt de poisson Le Boutillier	Percé
**Entrepôt Le Boutillier Brothers	Paspébiac
*Fumoirs de la Pointe-Basse	Les Îles-de-la-Madeleine
*La Neigère	Percé
*La Neigière	Caplan
*La Saline	Percé
*Le Chafaud	Percé
*Neigère	Carleton-sur-Mer
*Poste d'incendie et garage municipal de la Ville de Percé	Percé
**Site archéologique de la Rive-Ouest-de-la-Blanc-Sablon	Blanc-Sablon
**Site archéologique de l'Île-au-Bois	Blanc-Sablon
**Site archéologique des Basques de L'Anse-à-la-Cave	Les Bergeronnes
**Site archéologique du Poste-de-Nétagamiou	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent
**Site historique de Room's Point	Blanc-Sablon
*Site historique des Galets	Natashquan

\* éliminé

\*\* retenu

[ajouté: le site historique et archéologique de la Pointe de Pabos Mills]

## 2) Liste des sites de l'ISAQ avec fonction pêche (36)

BORDEN	NOM DU SITE	MUNICIPALITÉ
DaDh-1	Banc-de-Pêche-de Paspébiac**	Paspébiac
DaDi-1	Village de pêcheurs français**	Bonaventure
DbDe-1	Le Barachois*	Pabos Mills
DbDe-3	Anse aux Canards*	Pabos Mills
DbDe-4	Le Banc de Sable*	Pabos Mills
DbDe-5	Poste de Pabos**	Pabos Mills
DbDe-6	Île Beau Séjour**	Pabos Mills
DcDb-1	Poste de pêche de la Baie des Moutons**	Percé
DcDb-2	Poste de pêche de la Baie des Marigaux*	Percé
DdDb-1	Poste de pêche de Cove Beach**	Percé
DdDb-2	Poste de pêche de Middle Room**	Percé
DdDb-4	Site historique Charles Robin*	Percé
DfDc-1	Pointe de Penouille**	Gaspé
DhCk-1	Baie-du-Renard**	L'île-d'Anticosti
DhDv-2	Poste Godbout*	Godbout
DhEb-5	Camp de Madoise Boudreau*	Franquelin
EbCj-1	Chutes Natashquan*	Natashquan
EbDj-5	Rivière Pigou*	Moisie
EbDj-6	Poste Cormoran*	Moisie
EdBt-5	Daniel's Harbour [île du Petit Mécatina]**	Côte-Nord-du-Golfe
EdBt-6	Hare Harbour 2 [île du Petit Mécatina]*	Côte-Nord-du-Golfe
EeBr-3	Île du Gros Mécatina [Gaumond Harbour]**	Côte-Nord-du-Golfe
EhBo-1	Rivière Coxipi 1*	Saint-Augustin
EhBo-2	Rivière Coxipi 2*	Saint-Augustin
EiBg-44	Île à Bois [site n°1]**	Blanc-Sablon
EiBh-28	Anse à la Barque*	Blanc-Sablon
EiBh-34	Poste de Brador**	Blanc-Sablon
EiBh-54	Anse à la Barque**	Blanc-Sablon
EiBh-57	Poste de pêche, Île Verte*	Blanc-Sablon
EiBh-58	Établissement de pêche [Pte à la Barque]*	Blanc-Sablon
EiBj-30	Baie des Cinq Lieues**	Bonne-Espérance
EiBj-31	Baie des Cinq Lieues*	Bonne-Espérance
EiBk-49	Rivière Saint Paul**	Bonne-Espérance
EiBk-50	Île du Vieux Fort*	Bonne-Espérance
EiBl-2	Vieux-Fort [Stephen's Cove, nord]**	Bonne-Espérance
EiBm-2	Baie des Homards 1*	Saint-Augustin

\* éliminé

\*\* retenu

## ILLUSTRATIONS

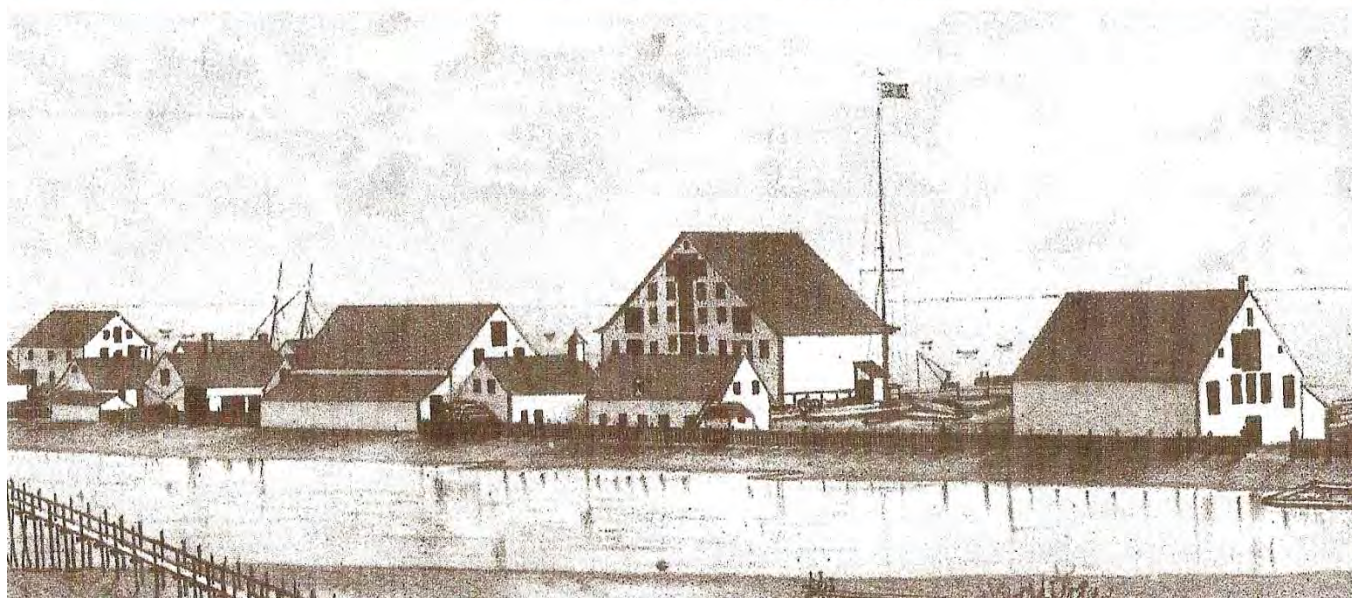
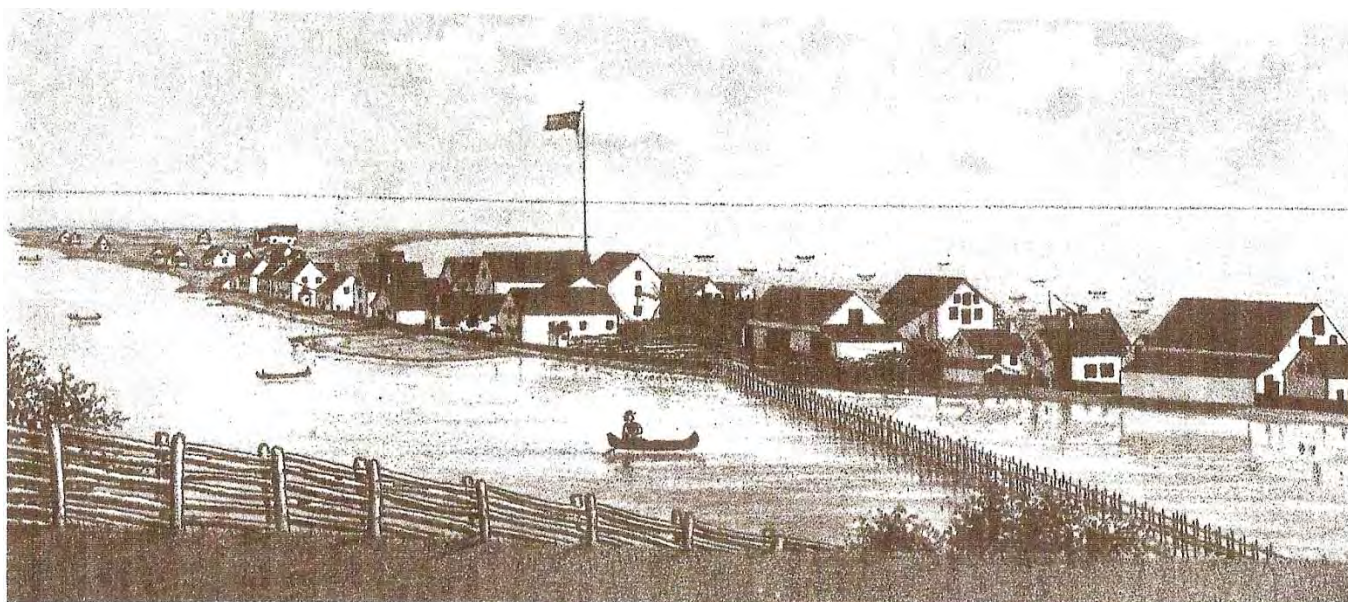
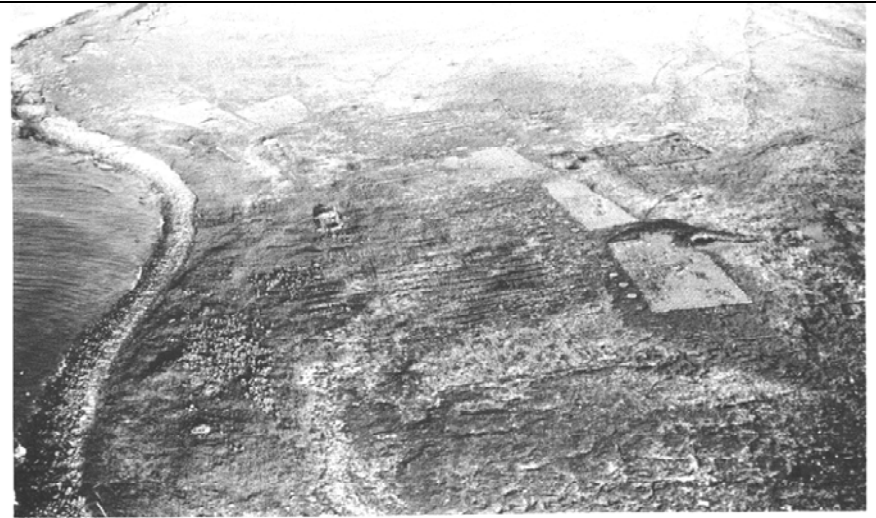
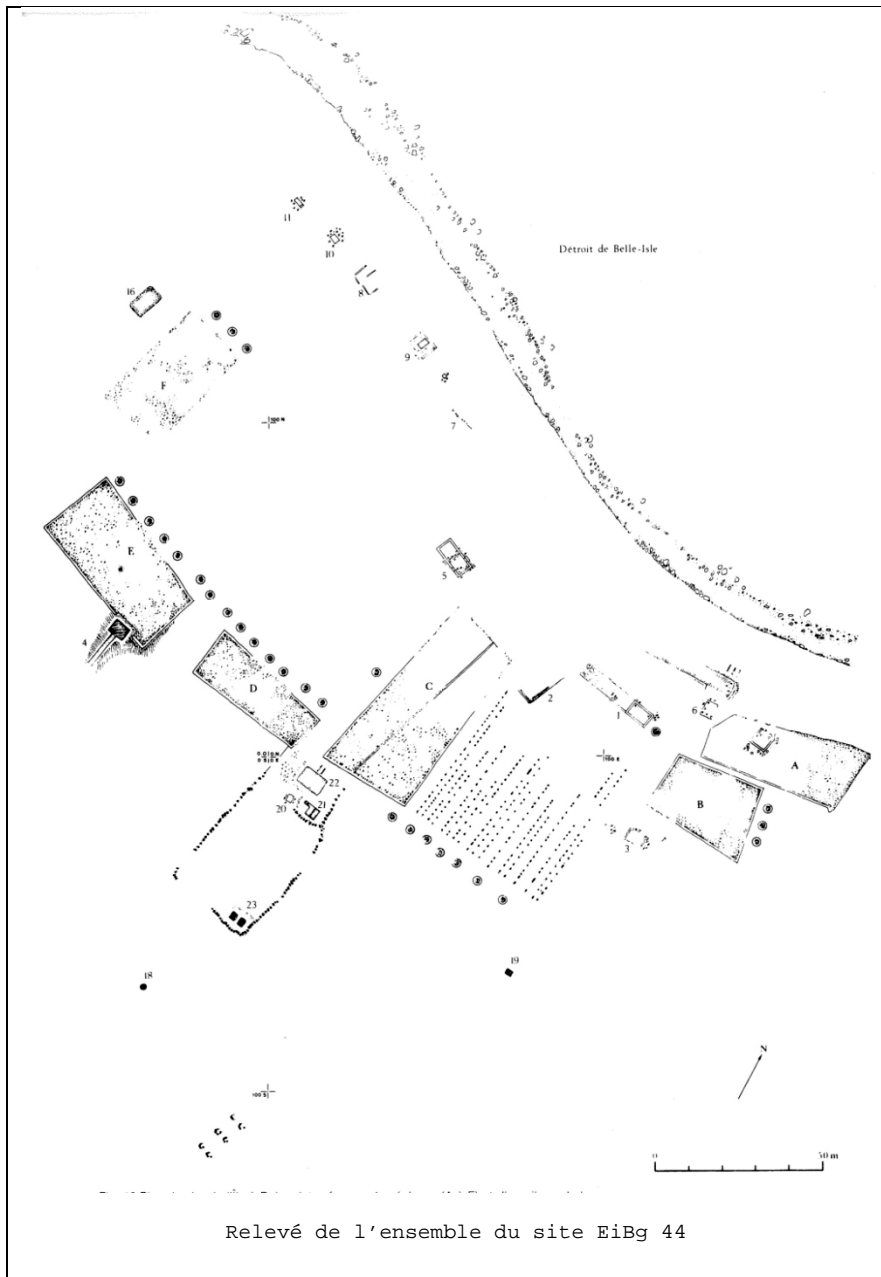
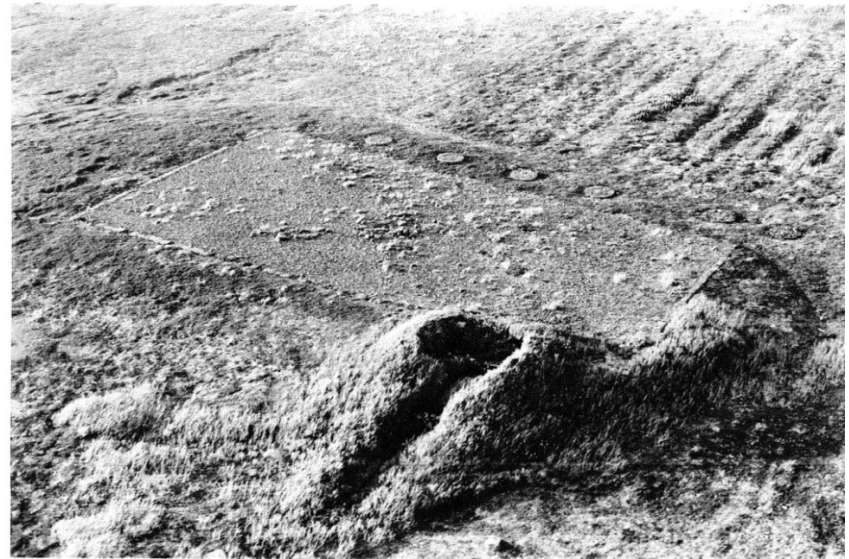


Figure 1 Paspébiac en 1866: les établissements de la Charles Robin & Co et de la Le Boutillier Brothers, vus par Thomas Pye.



Vue d'ensemble vers le sud-est



La plate-forme de séchage E et ses cercles d'empilage, vers le nord-est (au premier plan: le caveau semi-souterrain 4, postérieur)

Figure 2 La pêche à la morue; les infrastructures de l'établissement de la Le Boutillier Brothers à l'île à Bois.

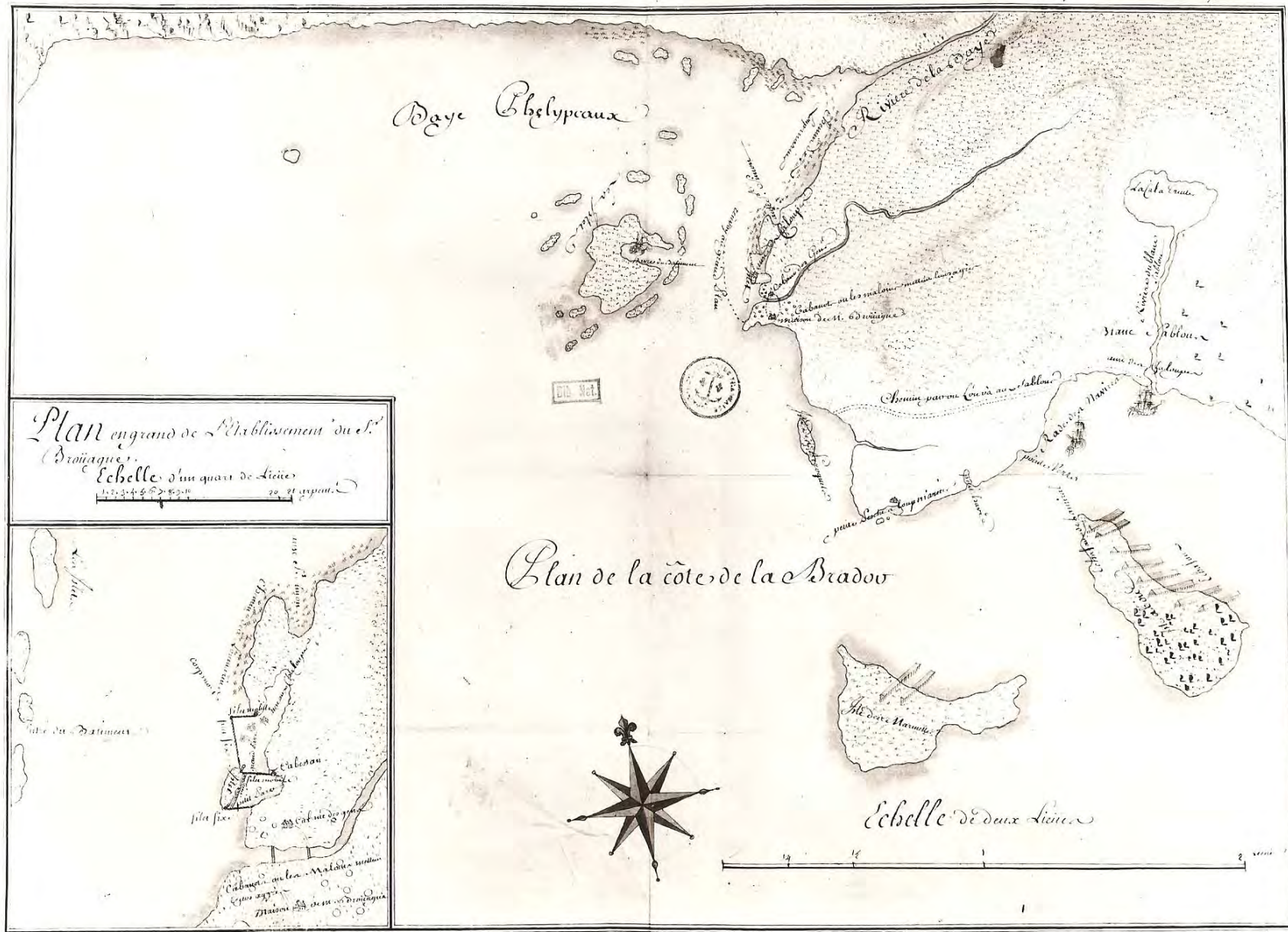
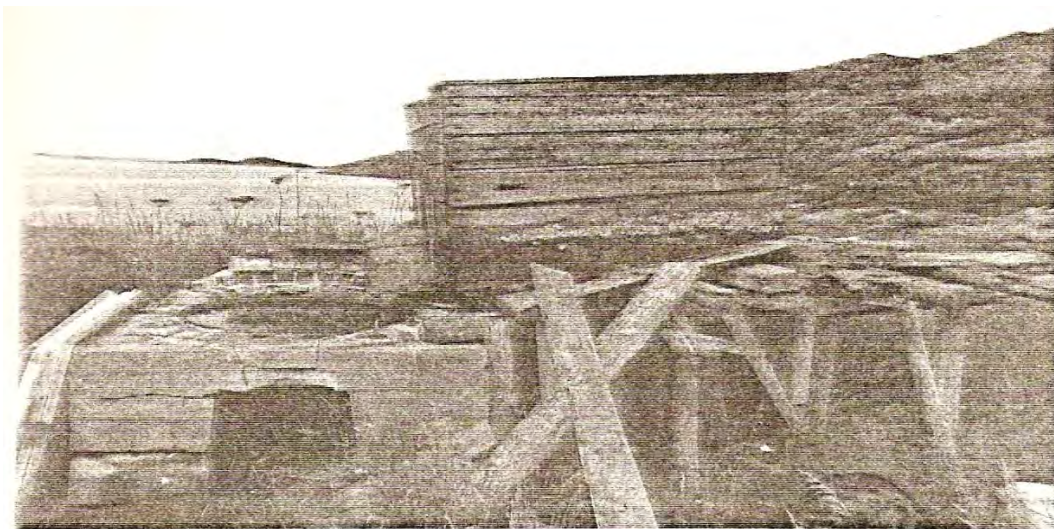
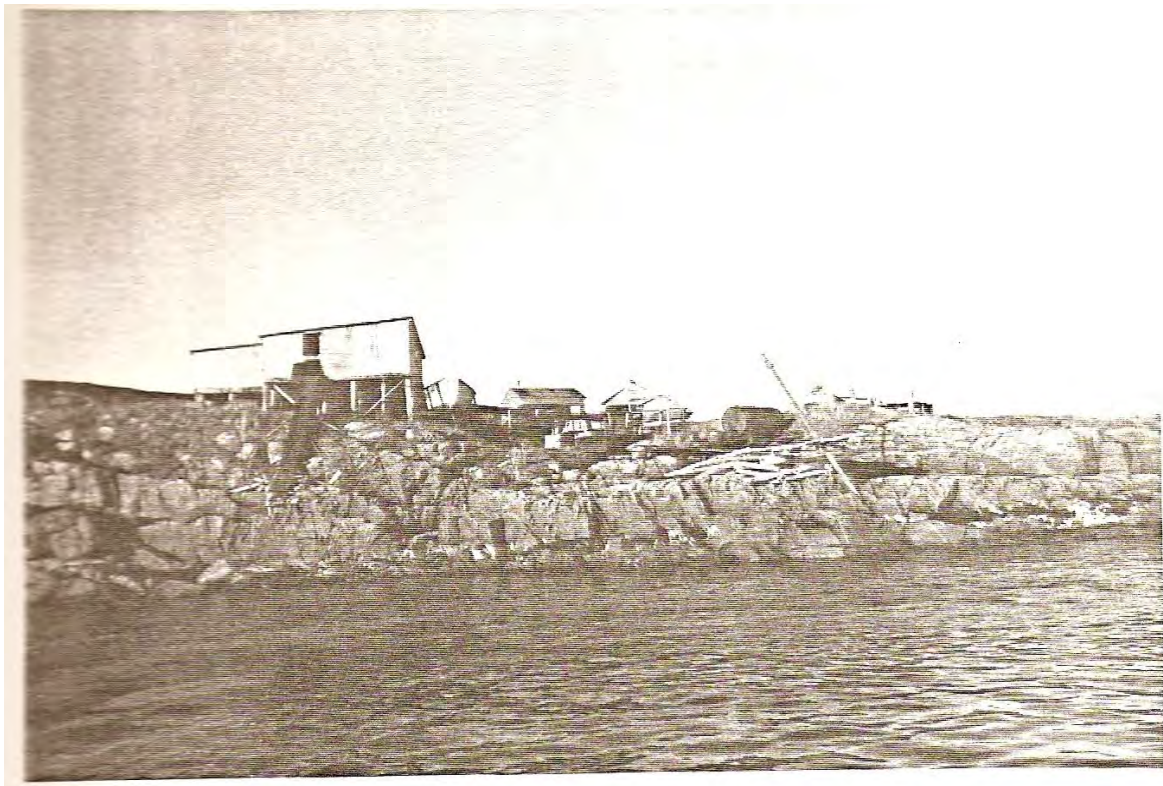


Figure 3 La pêche à la morue dans la baie de Blanc-Sablons et la pêche au loup-marin dans la baie de Brador aux environs de 1735.



**Figure 4** La pêche au loup-marin en Basse-Côte-Nord;  
en haut: la fonderie de Schooner Cove (Archipel d'Harrington);  
en bas: un fourneau au Havre Gaumond (île du Gros Mecatina).



Figure 5 La pêche à la baleine; le fourneau à trois foyers de l'Anse à la Cave.

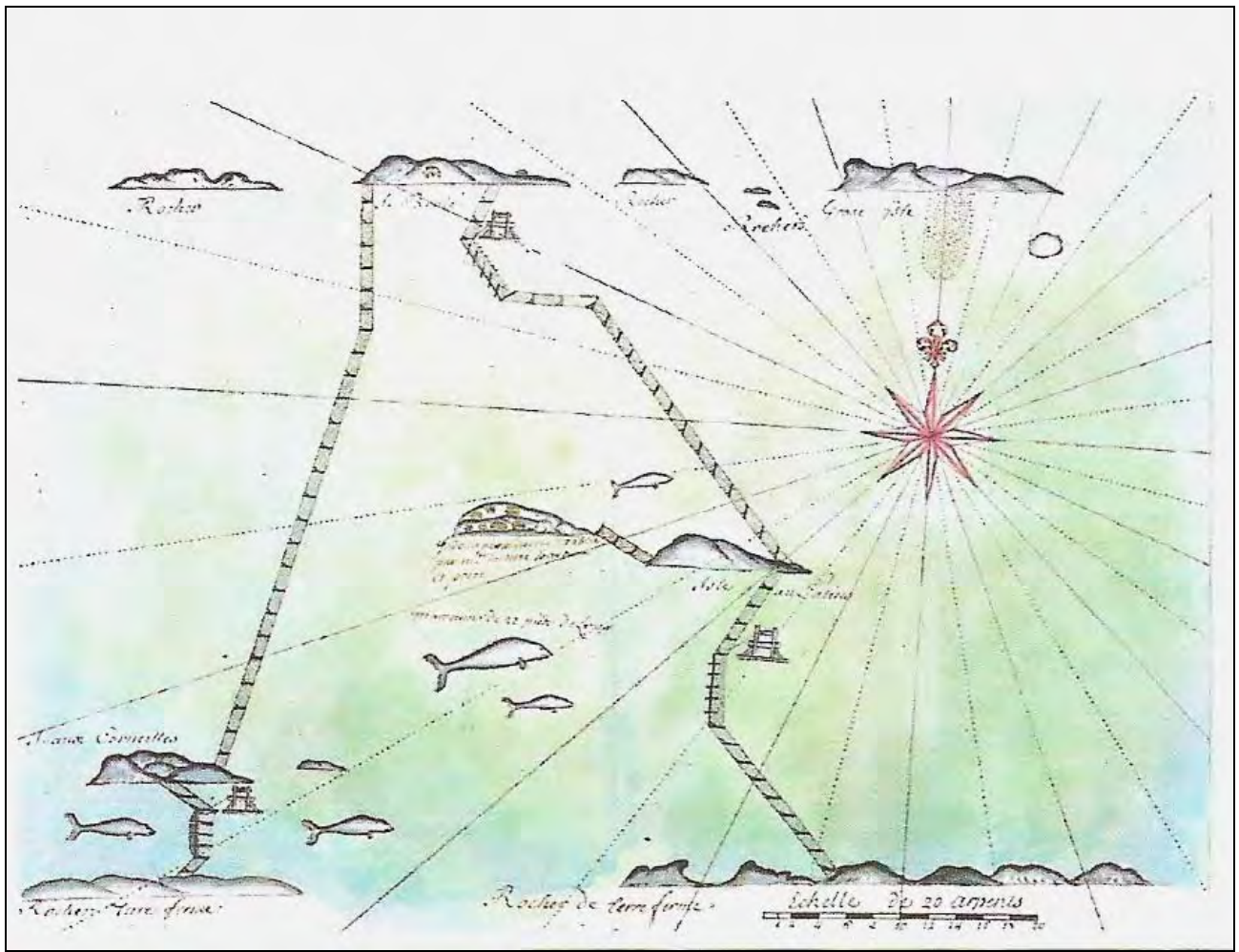
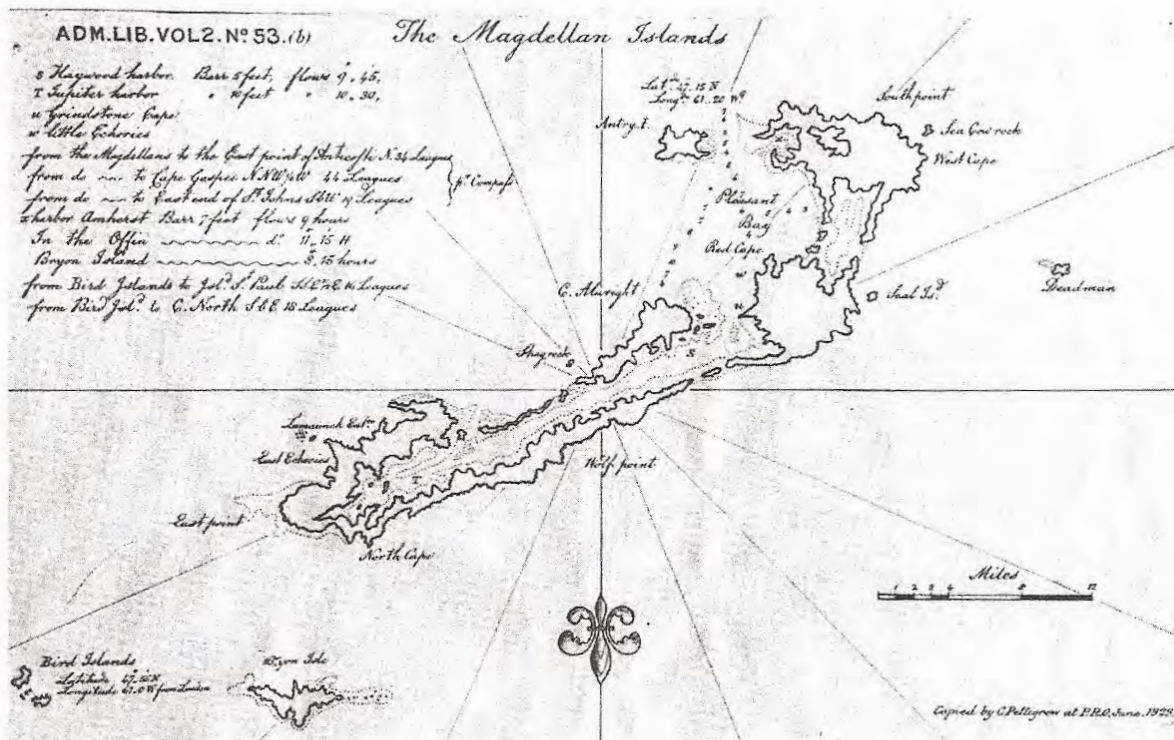


Figure 6 La pêche au béluga à Kamouraska vers 1729.

## Carte de l'expédition Holland en 1765



Copie conforme effectuée en 1929, plus claire que le document d'origine. L'archipel est représenté à partir du nord. Déjà la toponymie est anglaise. Observer les brèches (sans doute amplifiées par l'auteur) pratiquées par la mer le long des dunes de l'Ouest et de l'Est. À compter de l'expédition Holland, les représentations cartographiques du groupe des îles principales seront beaucoup plus conformes à la réalité.

### LISTE DES ÉCHOUIERIES DE MORSES MENTIONNÉES DANS LE TEXTE DE HALDIMAND (1765)

Nom	Localisation	Remarques
"La Manche Échouerie"	Île de l'Est	Le meilleur endroit pour la chasse au morse
"Eastern Échouerie"	Île de l'Est	La seconde meilleure échouerie pour la chasse
"Little Western Échouerie"	Île du Havre Aubert	La troisième meilleure échouerie pour la chasse, et la plus sécuritaire
"Grand Western Échouerie"	Île du Havre Aubert	Échouerie non exploitable à cause de la forte pente du terrain
(Échouerie non nommée)	Île du Havre Aubert	Échouerie non exploitable à cause de la forte pente du terrain
"Petite Échouerie"	Île du Cap aux Meules	Échouerie non exploitable
"Pointe nord-ouest"	Île d'Entrée	Échouerie exploitable abandonnée vers 1750
"Dead Man's Island"	Île du Corps Mort	Échouerie non exploitable
"Bird Island"	Rocher aux Oiseaux	Échouerie non exploitable
"West Cape" et "Sea Cow-Rock"	Île du Havre Aubert	Échouerie non exploitée

**Figure 7** Les échoueries de morse aux îles de la Madeleine en 1765.

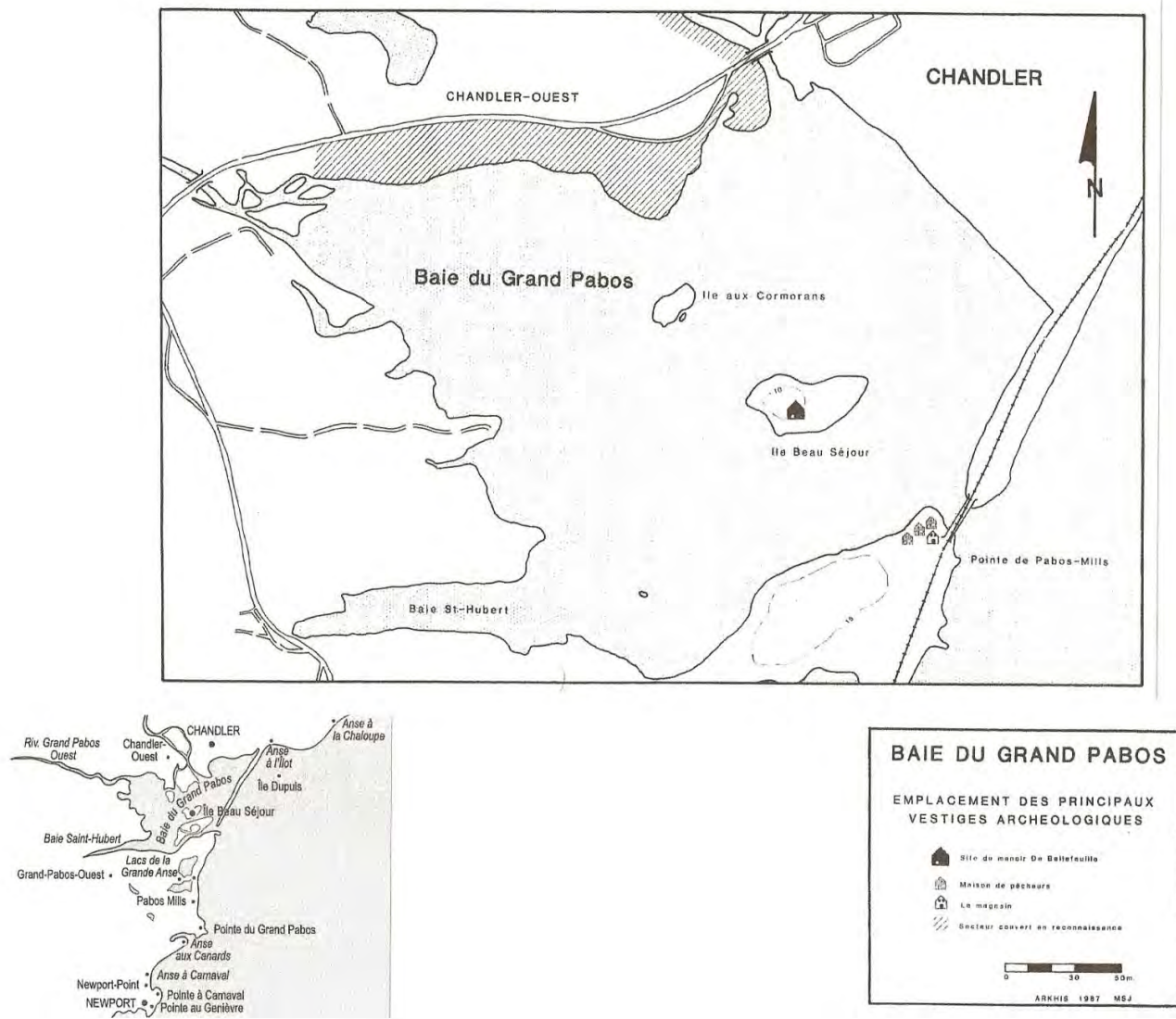


Figure 8 La baie du Grand Pabos: localisation des sites sur l'île et sur la Pointe.

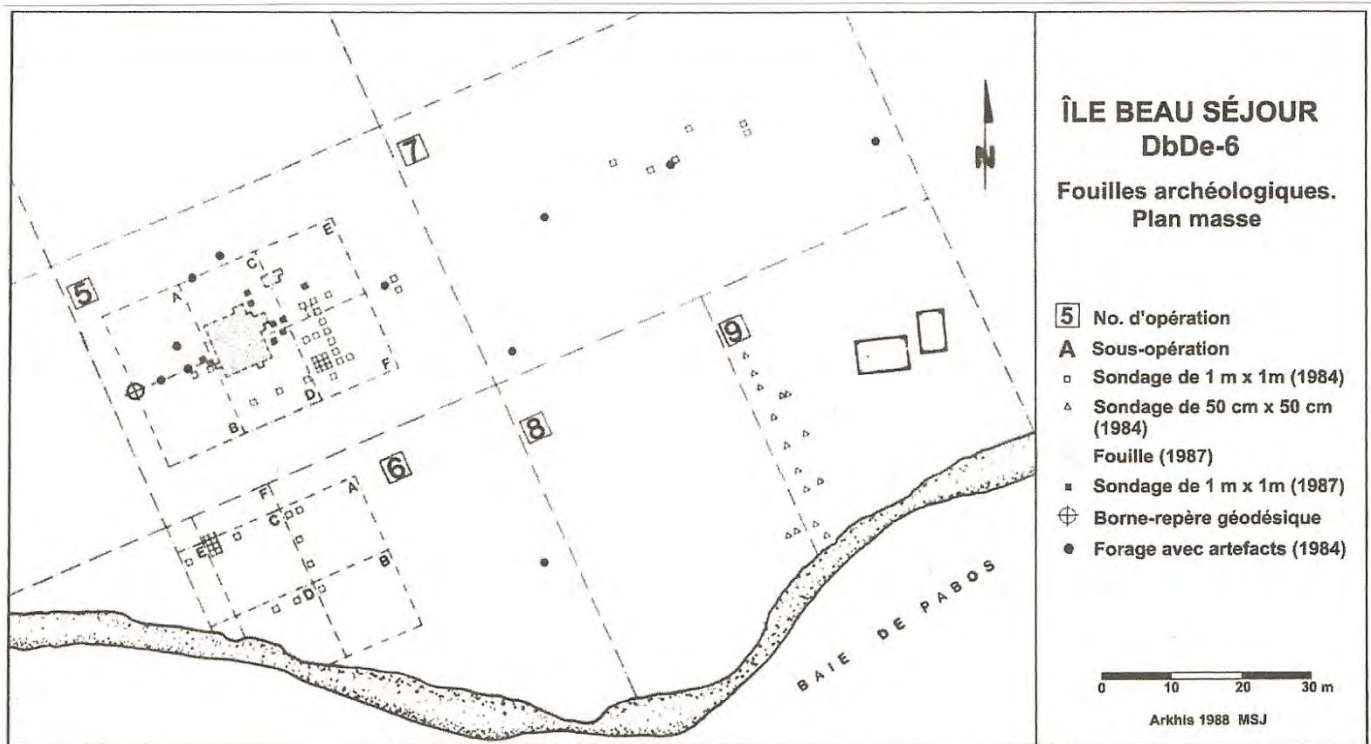
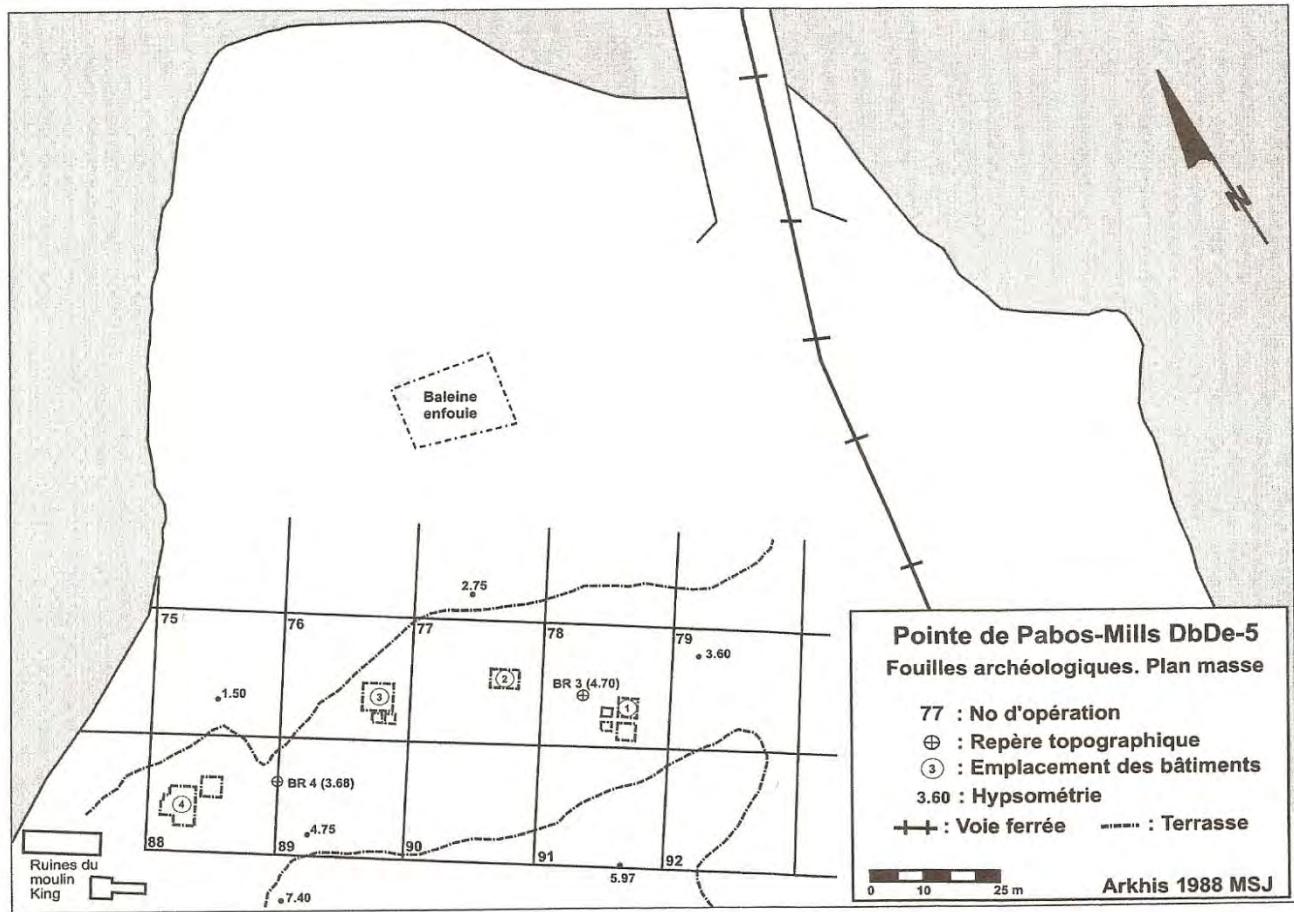
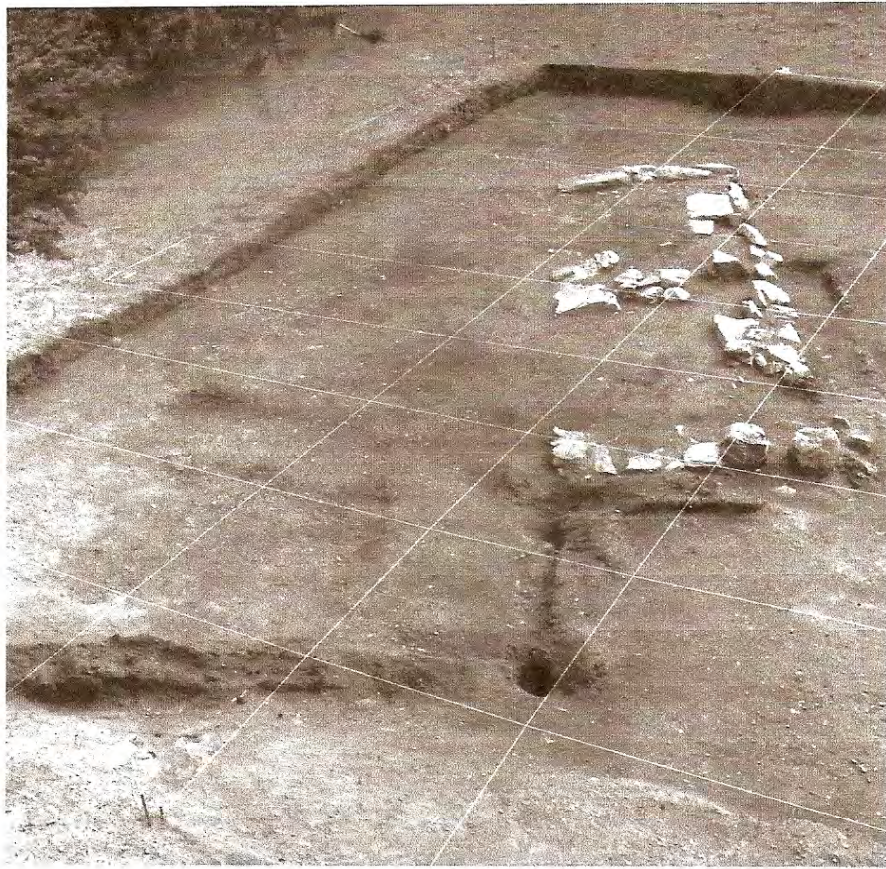
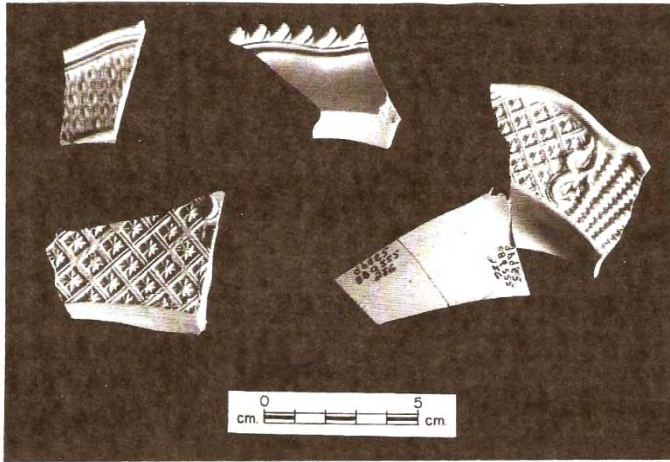


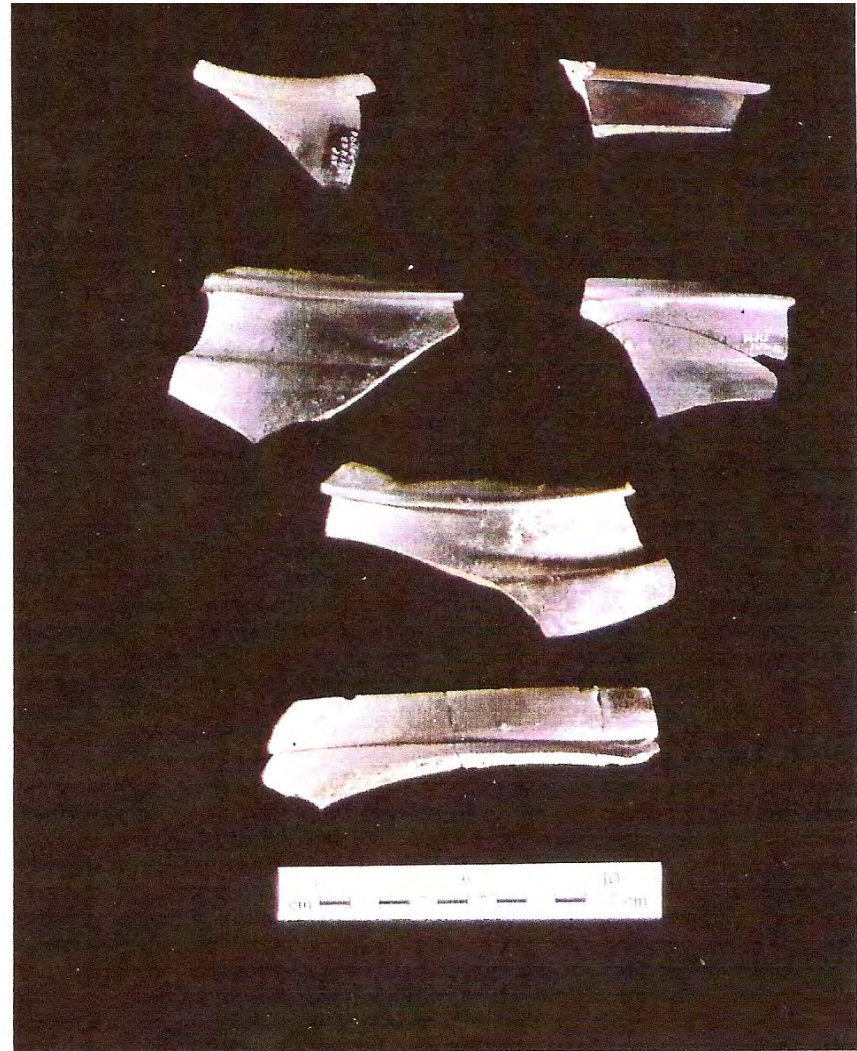
Figure 9 Pabos: localisation des fouilles sur la Pointe et sur l'île.



**Figure 10** Pabos: les traces ténues des vestiges; soles de bois calciné pour le pourtour et sole de pierres pour la cheminée du manoir de l'île; pierres provenant sans doute de la cheminée désarticulée de la maison de pêcheur n°2 sur la Pointe.



Assiettes anglaises en grès salin blanc; chopes et pichets en grès rhénan allemand



Jarres en grès français (Basse-Normandie et Béarn)

Figure 11 Pabos : la diversité de l'approvisionnement céramique de l'établissement.

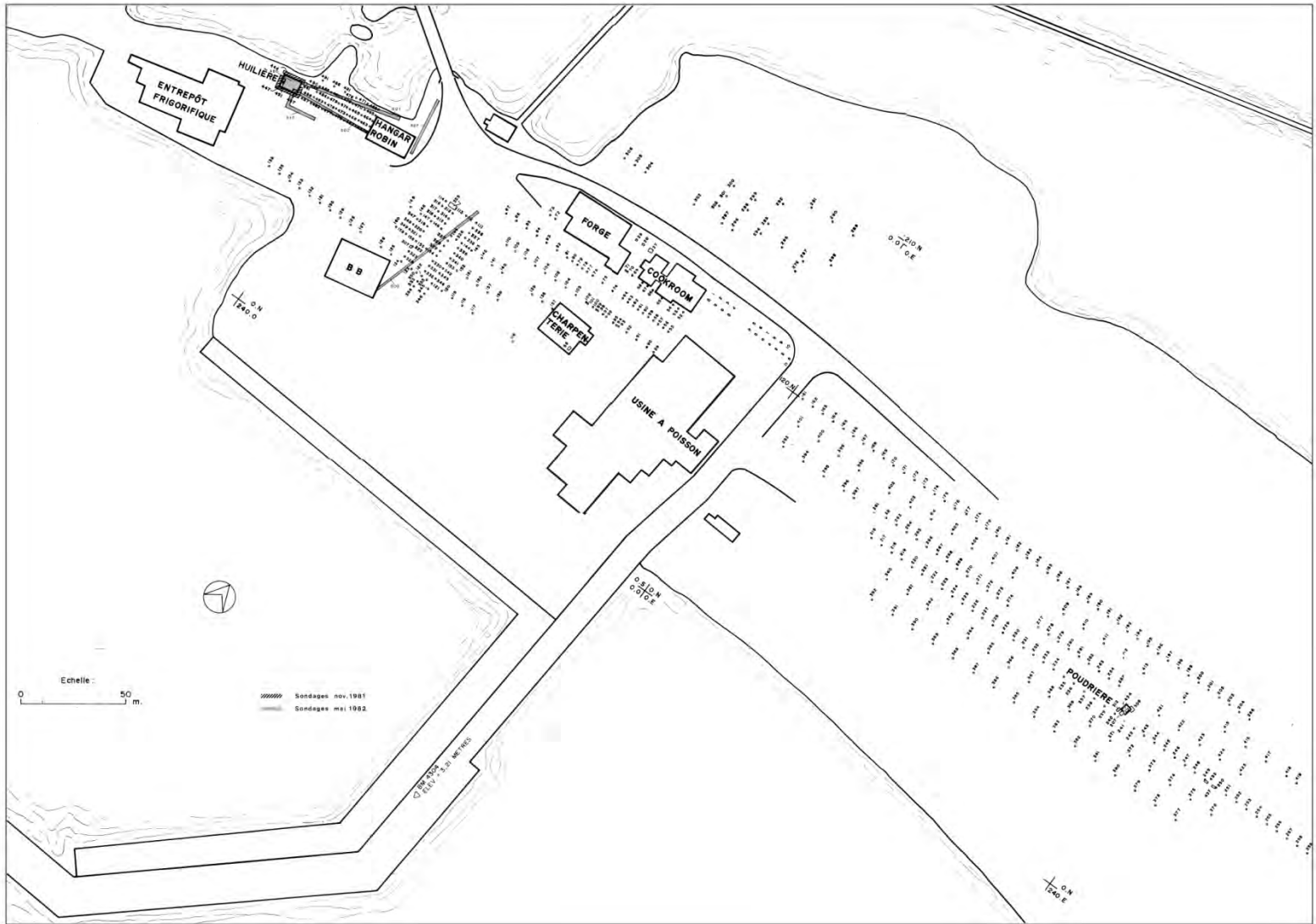


Figure 12 Paspébiac: plan-masse des interventions archéologiques.

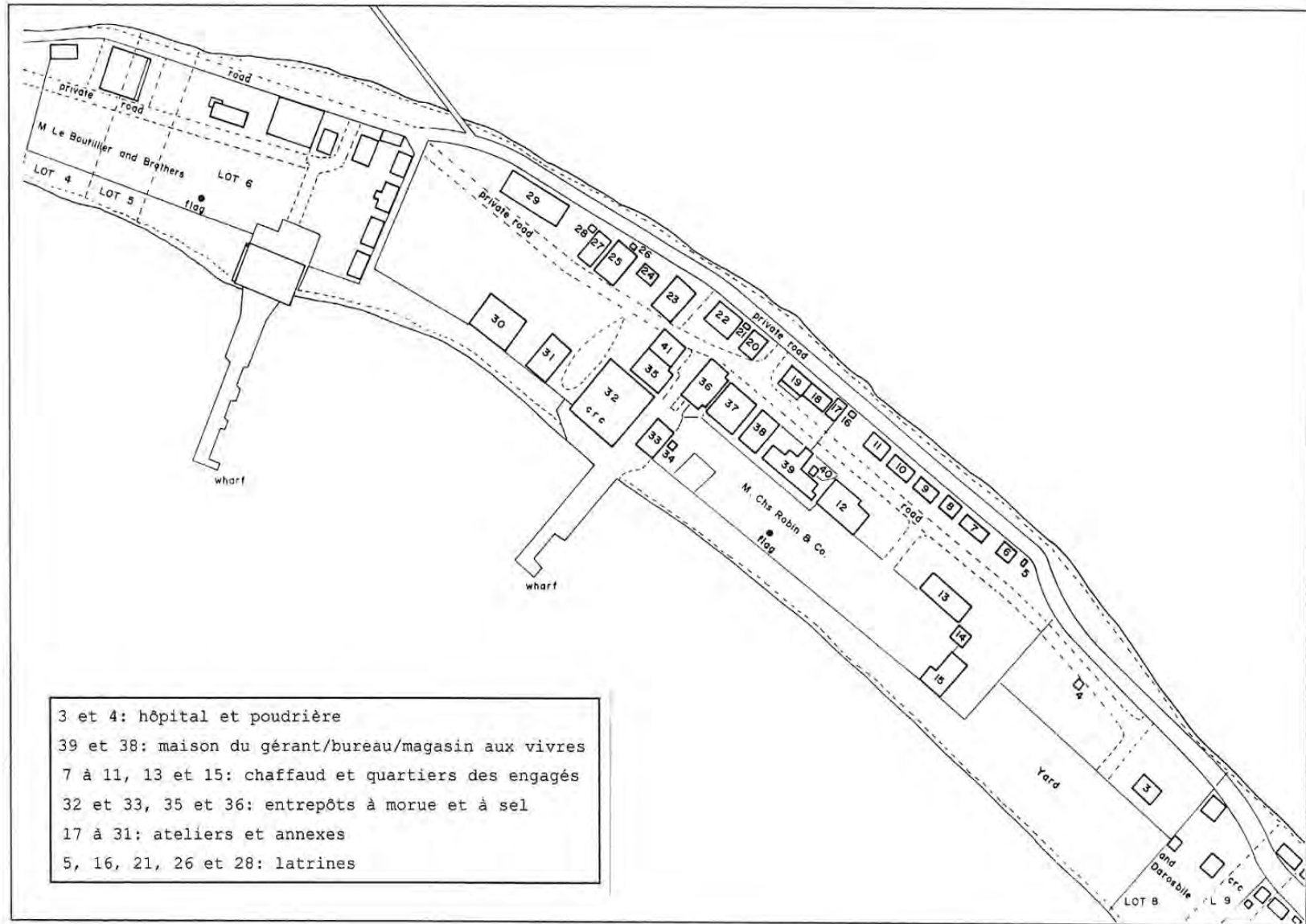


Figure 13 Le Banc de Paspébiac en 1870 (transcription d'un plan établi par P. Murrison).

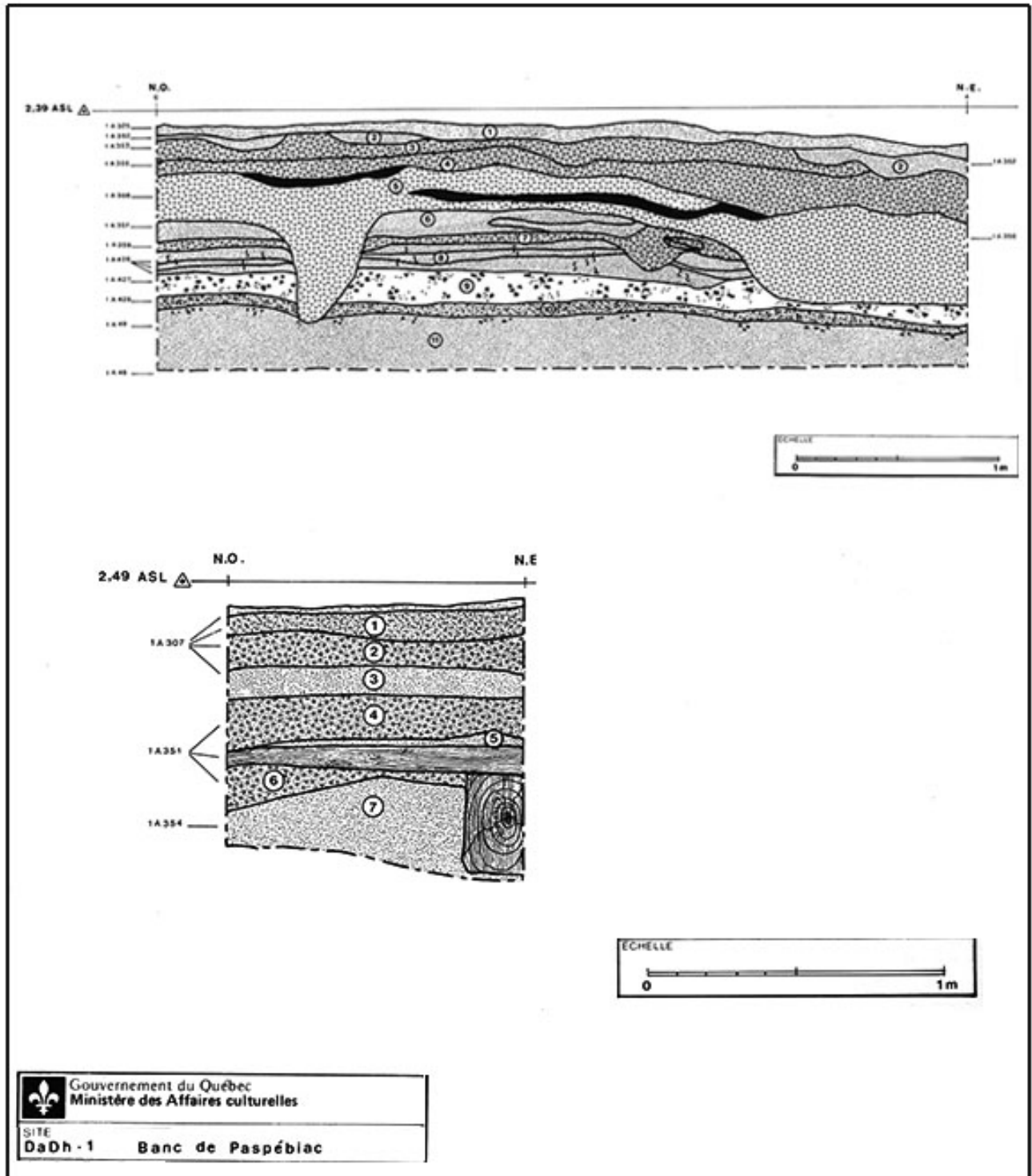


Figure 14 Paspébiac, établissement de la Le Boutillier Brothers; les traces de l'occupation de la compagnie à ses débuts: vestiges retrouvés en stratigraphie au nord du grand entrepôt (le «BB»).



Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> tuyaux sont inscrits «J. COLLINS»  
«JERSEY»: il s'agit certainement d'un marchand et  
non d'un fabricant, indiquant par là même où se  
fournissait la LBB.

**Figure 15** Paspébiac; l'établissement de la Le Boutillier Brothers, zone de la Huilière: artefacts reliés à la 1<sup>ère</sup> occupation de la compagnie.

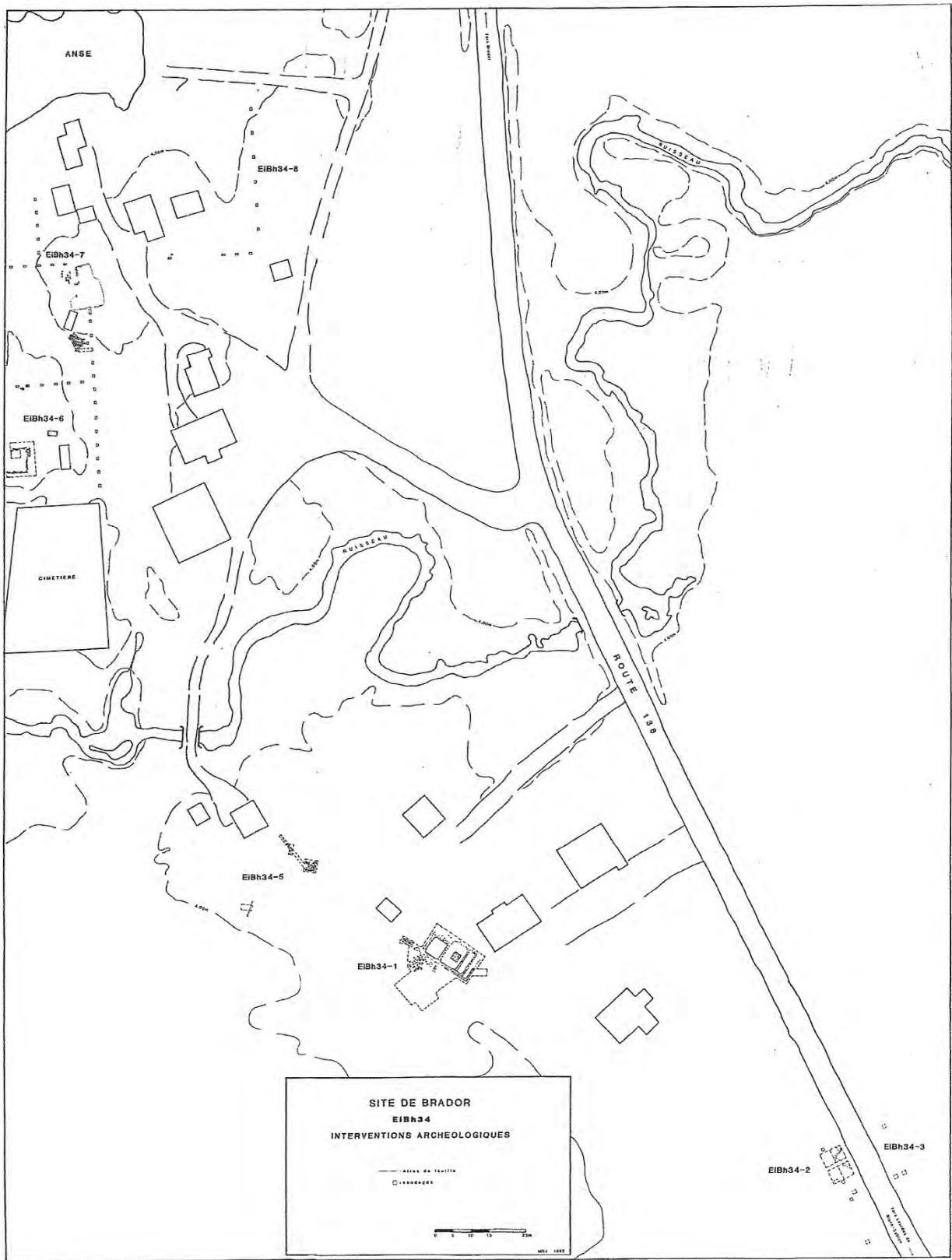


Figure 16 Brador: plan-masse des interventions archéologiques.



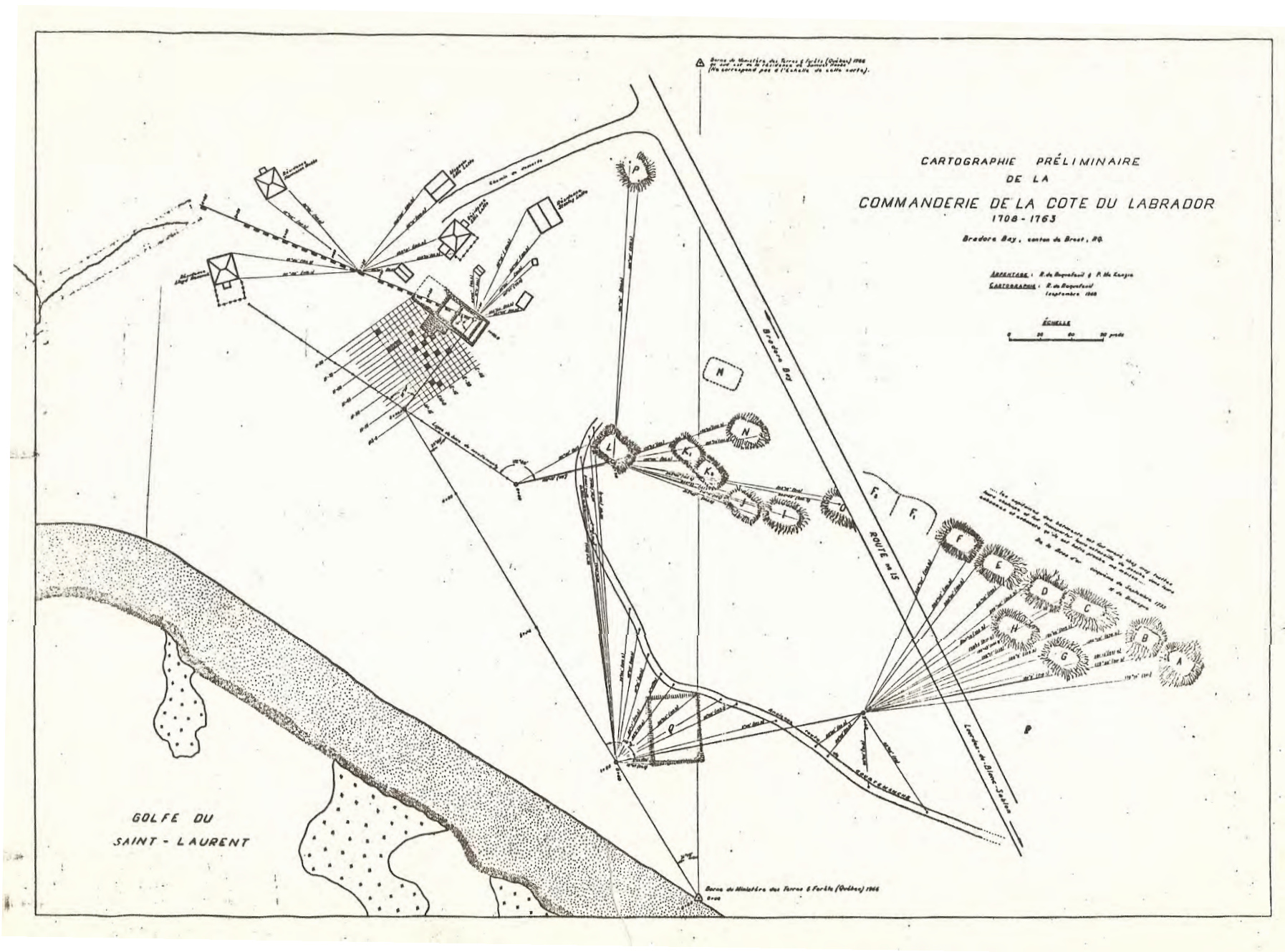
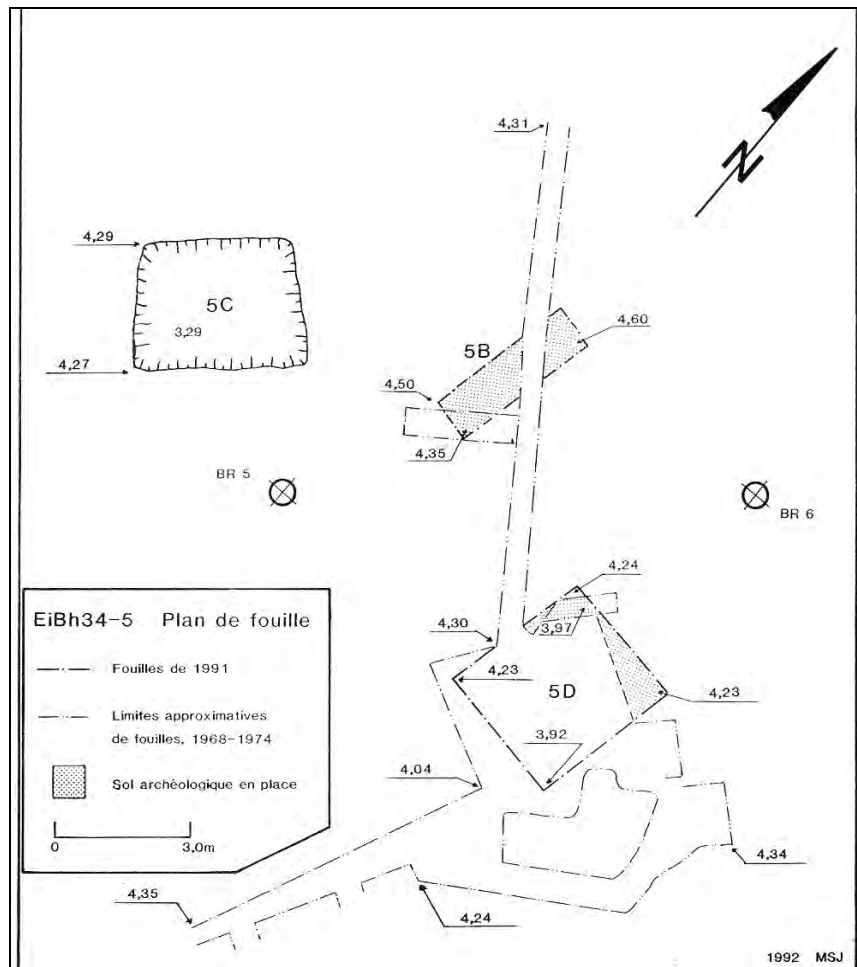


Figure 17 Brador, secteur au sud du ruisseau: relevé du site effectué pour R. Lévesque en 1968, 1<sup>ère</sup> année de ses interventions (à noter qu'en 1982 déjà, une seule des maisons actuelles figurant sur ce plan était encore au même endroit).



**Figure 18** Brador: le dégagement en 1982 des fouilles des années 1968 et suivantes; les vestiges de la grande maison en EiBh 34-1.



**Figure 19** Brador, secteur Eih 34-5: plan et vestiges en 5D d'une maison avec appentis et foyer.





Jatte à parois ondulées en faïence, de fabrication hollandaise



Assiette en faïence, probablement produite à Rouen; le fond est orné d'un monogramme qui semble bien commémorer le mariage de Louis XV et de Maria Leczinska, en 1725



2 jarres parmi la centaine d'objets en grès grossier de Basse-Normandie



Brûleur tubulaire de lampe astrale; ces lampes, fabriquées dans les années 1830-1840, fonctionnaient à l'huile de loup-marin (ou de baleine): leur usage à Brador était donc tout indiqué

Figure 20 Brador: quelques artefacts caractéristiques.